

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE «MOUVEMENT POPULAIRE HAITIEN» DES ANNÉES 1980-1990 :  
PRATIQUES ET PERSPECTIVES ANALYTIQUES.

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR  
FRANCISCO PAULCÉNA

NOVEMBRE 2007

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire fut un long cheminement où j'ai fait face à de nombreuses difficultés conduisant même à la fermeture de mon dossier académique. Mais ma ferme détermination et les encouragements de plusieurs personnes, sont à la base de la reprise de mes études. J'aimerais remercier tout d'abord, pour l'encadrement rigoureux et intensif de ma directrice, Jocelyne Lamoureux. Je tiens également à exprimer ma gratitude envers Marcel Rafie, le directeur du programme qui m'a soutenu dans la recherche d'une directrice de mémoire. Mes remerciements s'adressent aussi à tous les membres de ma famille et mes amis qui m'ont aidé et encouragé quand j'ai dû abandonner mon emploi pour me consacrer à la rédaction de ce mémoire. Je suis certain que ma satisfaction aujourd'hui est aussi celle de ces personnes que j'apprécie.

# TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES .....	vii
GLOSSAIRE .....	viii
RÉSUMÉ .....	ix
CHAPITRE I	
INTRODUCTION GÉNÉRALE .....	1
1. 1 Nature de notre projet .....	1
1. 2 La problématique .....	2
1. 2. 1 Présentation du mouvement populaire de 1980-1990 .....	3
1. 3 Le cadre d'analyse .....	5
1. 3. 1 La notion d'action collective .....	6
1. 4 La méthodologie utilisée .....	13
1. 4. 1 Notre corpus .....	14
Cartographie des auteurs canoniques de notre corpus.....	16
Cartographie du corpus par champs disciplinaires des auteurs .....	17
Cartographie des perspectives théoriques et auteurs du mouvement populaire 1980-1990 .....	18
1. 4. 2 Le processus .....	19
1. 4. 3 L'analyse .....	20
CHAPITRE II	
LA SOCIÉTÉ HAITIENNE EN QUESTION .....	23
2. 1 Des facteurs sociohistoriques ou structurels : quelques rappels des tout début .....	25
2. 1. 1 Les rivalités politiques .....	26
2. 1. 2 Les mécontentements des masses paysannes .....	28
2. 1. 3 L'hostilité de la communauté internationale et la mainmise étrangère.....	29
2. 1. 4 Les héritages et leçons d'une histoire .....	35
2. 2 Des facteurs politiques et conjoncturels : la dictature des Duvalier .....	38

2. 2. 1	La situation politico-militaire .....	39
2. 2. 2	L'opposition politique et la société civile .....	42
2. 3	La situation socioéconomique : un problème structurel et conjoncturel ....	46
2. 4	La montée timide d'une société civile et la politique haïtienne des années 1970 : positionnement des acteurs en faveur du changement .....	52
2. 4. 1	L'Église.....	53
2. 4. 2	La presse .....	56
2. 4. 3	Les organismes des droits humains, les associations syndicales et l'opposition politique officielle et clandestine .....	56
2. 4. 4	La réaction musclée du gouvernement ou l'élargissement de la contestation .....	58

### CHAPITRE III

LA SOCIÉTÉ HAITIENNE EN MOUVEMENT .....	60	
3. 1	Les prises de parole et les actions collectives .....	61
3. 1. 1	Les symposiums ou le positionnement de l'Église catholique .....	62
3. 1. 2	Des soulèvements spontanés ou «émeutes de la faim».....	65
3. 1. 3	La répression et la dernière option politique du gouvernement .....	67
3. 1. 4	Les mois de janvier et de février 1986 : la défaite inéluctable d'un régime .....	69
3. 2	La transition démocratique .....	73
3. 2. 1	Le conseil national de gouvernement : les militaires au pouvoir.....	74
3. 2. 2	Le déclenchement des manifestations populaires .....	76
3. 2. 3	La constitution de 1987 .....	79
3. 2. 4	La marche vers les élections de novembre 1987 .....	80
3. 3	Vers la re-conquête du pouvoir .....	87
3. 3. 1	L'élection de Leslie François Manigat .....	87
3. 3. 2	Les élections du 16 décembre 1990 : victoire de la démocratie ou la fin d'une transition .....	88
	Cartographie du mouvement populaire des années 1980-1990 ....	94

### CHAPITRE IV

SYNTHÈSE ANALYTIQUE .....	95	
4. 1	Les facteurs structurels et le registre social .....	96

4. 2 Les facteurs précipitants et le registre politique .....	100
4. 3 Les facteurs idéologiques et le registre culturel .....	107
CONCLUSION GÉNÉRALE .....	111
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE .....	113

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACO	Action Ouvrière Catholique
APN	Assemblée Populaire Nationale
CARE	<i>Cooperation for American Relief Everywhere</i>
CATH	Centrale Autonome des Travailleurs Haïtiens
CEP	Conseil Électoral Provisoire
CHR	Conférence Haïtienne des Religieux
C.I.A	<i>Central Intelligence Agency</i>
CNG	Conseil National de Gouvernement
CONAJEC	Conseil National d'action Jean-Claudiste
FNC	Front National pour le Changement
FNCD	Front National pour le Changement et la Démocratie
JEC	Jeunes Étudiants Chrétiens
KID	<i>Konvansyon Inite Demokratik</i> (Convention d'Unité Démocratique)
OEA	Organisation des États Américains
PDCH	Parti des Démocrates Chrétiens Haïtiens
PEP	Parti d'Entente Populaire
PPLN	Parti Populaire pour la Libération Nationale
PUCH	Parti Unifié des Communistes Haïtiens
PSCH	Parti Socialiste Chrétien Haïtien
PSS	Petit Samedi Soir
TKL	<i>Ti Kominote Legliz</i> (Petites Communautés Ecclésiastiques de Base)
VSN	Volontaire de la Sécurité Nationale

## GLOSSAIRE

- Dechoukaj.** Du français «dessoucher», le mouvement de «dechouquage» avait un caractère exclusivement matériel. Il concernait notamment les propriétés des notabilités duvaliéristes détruites par les «dechouqueurs». Puis, à chaque changement de gouvernement, on a "dechouqué" de leurs postes des responsables administratifs, économiques, militaires, voire religieux, accusés de corruption et de soutien au duvaliérisme.
- Misyon alpha.** Institution de l'Église catholique chargée de la campagne d'alphabétisation après la chute de la dictature en 1986.
- Mouvman Tètansanm.** Organisation de paysans fondée dans les années 80 par une équipe de missionnaires inspirés par la théologie de la libération et par une organisation politique de la diaspora marxiste-léniniste.
- Operasyon lavalas.** Littéralement : torrent, avalanche de boue et de roches provoquée par une inondation. Les partisans du père Aristide ont conçu sa campagne électorale comme une «opération Lavalas», emportant tout sur son passage. Le président Aristide entreprend de transformer cette opération en mouvement «Lavalas», organisation structurée de soutien à sa politique.
- Rache manyòk.** Littéralement : arrache le manioc, il signifie : partez ou foutez le camp! Cette expression est entrée dans le vocabulaire politique haïtien vers les années 1988 quand divers acteurs du camp démocratique réclament la démission du gouvernement militaire.
- Rara.** Manifestations culturelles paysannes organisées après le mardi-gras et pendant le dimanche de Pâques.
- Tontons macoutes.** Duvaliéristes et membres de la police politique qui s'occupent de la répression des opposants et des partisans de la démocratie.



## RÉSUMÉ

Ce mémoire porte sur le «mouvement populaire haïtien» des années 1980-1990 qui force la démission du dictateur Jean-Claude Duvalier le 7 février 1986 et déclenche une transition démocratique qui prend fin avec les élections du 16 décembre 1990 par lesquelles Jean-Bertrand Aristide accède au pouvoir. Nous voulons comprendre les pratiques et les perspectives analytiques de ce «mouvement populaire». Il met en scène des exclus posant des actions radicales et non-conventionnelles telles que les émeutes de la faim, les veillées de prière, les funérailles symboliques du régime, les foules gigantesques dans les rues, les notes de presse ou *nòt pou laprès*, les barricades et les slogans hostiles au régime. Ce sont des actions spontanées, non-violentes et sans organisation, par lesquelles les exclus défient la possible intervention brutale de l'armée et des forces paramilitaires en vue de réclamer l'accès au système politique et de dénoncer la monopolisation de la richesse nationale par une petite minorité qui se fait passer pour héritière naturelle.

L'étude de cette période historique et mouvante s'appuie sur une synthèse de la littérature des principaux auteurs haïtiens et étrangers qui ont déjà analysé ce «mouvement populaire». Nous présentons le contexte sociohistorique de 1804 à nos jours dans lequel nous tirons des catégories permettant de décrire les contradictions sociales et le fonctionnement de l'État et la dictature duvaliériste en particulier. Ensuite, nous présentons l'ensemble des événements que les différents auteurs qualifient de «mouvement populaire haïtien» des années 1980-1990. Nous étudions le thème de «mouvement populaire haïtien» des années 1980-1990 à l'intérieur d'un cadre d'analyse qui le saisit d'une part, comme un cycle d'actions collectives (Tarrow, 1989) et d'autre part, comme une action collective typique des sociétés dictatoriales (Wieviorka, 1995). Enfin, nous nous situons dans une perspective sociohistorique et notre analyse s'appuie sur une démarche méthodologique et des techniques de la revue de la littérature et d'analyse de contenu. L'analyse du corpus nous a permis de vérifier que le «mouvement populaire haïtien» des années 1980-1990 est un cycle d'actions collectives rendu possible par une combinaison de trois facteurs structurels, précipitants et idéologiques. Grâce à la conscience collective acquise dans les niveaux social, politique et culturel et moral, les acteurs formulent des revendications s'opposant à la dictature et à l'exclusion sociale.

Quand la hiérarchie de l'Église catholique vers les années 1980, dans sa lutte en faveur du respect des droits de la personne se positionne contre la dictature, elle devient une alliée incontournable des exclus qui profitent de cette opportunité politique pour passer à l'action. Elle participe, à travers les comités ecclésiastiques de

base (théologie de la libération), à la sensibilisation et à l'émergence d'un nouveau cadre de pensée. Avec l'appui de la presse indépendante, un cycle de protestations et d'actions collectives s'ouvre entre 1980 et 1990. L'assassinat des trois jeunes lycéens aux Gonaïves, en 1985, radicalise et élargit l'agitation au niveau national avec l'entrée en scène de nouveaux acteurs. L'entrée des exclus en scène donne lieu à la formulation d'un ensemble de revendications sociales (les émeutes de la faim), culturelle (la langue créole, le vaudou) et politique (l'accès au système politique).

Mots clés : Haïti - Dictature - Mouvements populaires - Action collective -  
Démocratie.

# CHAPITRE I

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

### 1. 1 Nature de notre projet

Le «mouvement populaire haïtien» des années 1980-1990 tel qu'analysé par les principaux auteurs ayant traité, en langue française, d'Haïti constitue l'objet principal de ce mémoire. Nos objectifs sont les suivants. Il s'agit d'une part, de réussir une synthèse de la littérature portant sur cette période et d'autre part, de dégager, à travers cette analyse documentaire, des principes d'intelligibilité permettant de répondre à nos questions : quelles sont les causes du soulèvement populaire et comment le peuple est-il entré dans l'espace public dans les années 1980-1990, qu'est-ce qui empêche le dictateur, dont on croyait qu'il disposait de tous les moyens de la violence, d'écraser totalement ce cycle de protestations et d'actions collectives, qu'est-ce qui oblige le gouvernement à abandonner le pouvoir, et, quels sont les véritables obstacles à l'établissement de la démocratie dans le pays?

En quoi la constitution d'une revue la plus exhaustive possible de la littérature permettant l'analyse du «mouvement populaire haïtien» des années 1980-1990 est-elle pertinente ? Académiquement, selon l'état de notre exploration, cette synthèse n'existe pas et elle pourra constituer un document introductif intéressant sur ces années cruciales dans l'histoire d'Haïti. Notre tentative, en sus, de comprendre, à travers les notions d'action collective et de registre de la conscience collective, la nature et les enjeux des processus en cause contribuera, nous l'espérons, à une meilleure compréhension de la période sous étude. Elle peut être utile pour des étudiants et d'autres chercheurs désirant entreprendre des travaux en leur facilitant

l'accès à une panoplie d'auteurs haïtiens et étrangers ayant contribué à l'analyse des phénomènes politiques, économiques, sociaux et culturels en rapport avec Haïti. Elle pourra aussi faciliter des discussions au sein des acteurs mêmes de cette période voulant réfléchir sur leur histoire.

## 1. 2 La problématique

Le présent mémoire vise à éclairer une époque historique récente d'Haïti. Plusieurs auteurs, plusieurs analystes, plusieurs groupes et individus parlent de la période des années 1980-1990 comme celle témoignant de l'émergence du «mouvement populaire haïtien». Cette appellation convenue est polysémique. Comme nous le verrons, il s'agit effectivement d'une période de mouvance tous azimuts de la société haïtienne en révolte contre la dictature duvaliériste et l'injustice sociale. Donc, au sens commun de l'expression, tout bouge dans le social, d'où l'appellation générale de "mouvement populaire haïtien". Cependant, du point de vue sociologique, l'utilisation au singulier de l'expression «mouvement populaire haïtien» laisse entendre un phénomène politique et organisationnel unifié rendant compte d'une action conflictuelle mettant en présence un acteur de classe contre son adversaire de classe autour d'un enjeu, le contrôle social de l'historicité (Touraine, 1978, p.104).

Toujours sur le plan sociologique, nous croyons plutôt à la posture mettant de l'avant une autre perspective que la précédente. Nous sommes plutôt d'avis que cette période ne s'incarne pas dans un « mouvement populaire haïtien» unique et unifié mais bien dans un cycle d'actions collectives polymorphe, inorganisé structurellement, dominé et animé par l'idéologie de la théologie de la libération, conduit principalement par les jeunes des quartiers populaires. Mobilisations, barricades, manifestations de rue, grèves, slogans, chants, foules nombreuses, ces actions conflictuelles collectives possèdent une telle force de frappe qu'elles font fuir le dictateur, amorcent une

période de transition houleuse vers la démocratie, mais rendent difficiles les lendemains de cette victoire incontestable.

Puisque notre travail de recherche consiste principalement à problématiser, à l'aide d'une quarantaine d'auteurs, les tenants et les aboutissants de la décennie 1980, nous nous attacherons pour le moment, à une brève présentation du "mouvement populaire haïtien" des années 1980.

### 1. 2. 1 Présentation du «mouvement populaire haïtien» des années 1980-1990

Rappelons que la société haïtienne naît et se développe (1492-1804) par le biais d'un système esclavagiste imposé par les puissances colonialistes de l'Europe. Le renversement de l'ordre colonial au début du 19<sup>ème</sup> siècle provoque l'hostilité des puissances étrangères (Coradin, 1987). On assiste à l'établissement dans le pays, de régimes oligarchiques et dictatoriaux bloquant toute perspective d'instauration d'un régime démocratique (Samedy, 1994). Plusieurs auteurs tels que Jacques Barros (1984), Frantz Voltaire (1987), Sauveur Pierre Étienne (1999), Franklin Midy (1991), Micheline Labelle (1987), Catherine Eve di Chiara (1988), Micial Nerestant (1994), Claude Moïse (1997) et Jean Fritz Jacques (2003) nous permettent de cerner les bases historiques et structurelles d'Haïti, notamment la domination étrangère, la structuration et formation de l'État oligarchique, l'exclusion de la paysannerie, la marginalisation des couches besogneuses des villes et la quasi permanence de la dictature.

Plus proche de nous, au cours de l'année 1957, une dictature s'installe en Haïti. François Duvalier se proclame par la suite, président à vie de la république à la faveur d'élections influencées par la haute hiérarchie de l'armée. Cette dictature supprime, entre autres, les libertés d'expression et d'association par la mise en place d'un

système répressif où les *tontons macoutes* violent des femmes et tuent les citoyens s'opposant à sa mainmise (Moïse et Ollivier, 1992). Devant la répression, des pressions venues d'ailleurs, particulièrement des puissances étrangères avec pour chef de file, le président Carter des États-Unis et des groupes d'Haïtiens de la diaspora, forcent le régime à amorcer une certaine démocratisation (Étienne, 1999). Ces événements précipitent une crise profonde et font apparaître la désorganisation générale des structures sociales nationales. La faiblesse du régime duvaliériste pointe du nez et entraîne du même coup, l'ouverture d'opportunités politiques pour les pauvres et les opposants tous azimuts en faveur de la démocratie.

La décennie 1980-1990 donne naissance à un cycle de protestations marqué par des mobilisations populaires et mettent en scène des acteurs collectifs des couches populaires de la société telles que les jeunes de quartiers populaires, des syndicats d'ouvriers et des regroupements de paysans. Des groupes d'opposition et diverses alliances se créent avec le soutien et la complicité de l'Église catholique (les petits comités ecclésiaux de base), de la presse indépendante, des organismes des droits humains, d'enseignants, d'étudiants, des partis d'opposition, des artistes et écrivains, permettant l'émergence d'un nouveau cadre de pensée qui structure et motive l'action. On observe à travers tout le pays, l'entrée des exclus sur la scène politique (Étienne, 1999). Ces acteurs collectifs qui s'affirment arrivent à défier l'État duvaliériste malgré son appareil répressif bien rodé. Les mobilisations sociales populaires trouvent leur expression politique entre autres, à partir de la sensibilisation des jeunes par l'Église lors des différents symposiums organisés en 1982 («L'Église c'est nous, nous sommes l'Église»), en 1985 («Nous les jeunes, nous sommes venus, nous avons vu, nous avons cru») et en 1986 («Nous les jeunes, continuons, ensemble, avec Jésus-Christ, à construire notre foi, notre Église et notre société») (Midy, 1991a).

Les nombreuses mobilisations qui se développent au cours de cette période donnent lieu à quatre principaux événements : le départ en exil du dictateur Jean-Claude Duvalier le 7 février 1986, la ratification de la constitution le 29 mars 1987, le massacre des électeurs aux élections de 1987 et la grande mobilisation autour des élections de 1990 où Jean-Bertrand Aristide est élu président de la république. Comment expliquer ce cycle d'actions collectives et de protestations qu'on nomme «mouvement populaire haïtien» des années 1980 ?

### 1. 3 Le cadre d'analyse

Ce mémoire veut décortiquer cette entité générale qu'on nomme «mouvement populaire haïtien» des années 1980-1990<sup>1</sup>. Nous nous sommes intéressés plus spécifiquement à comprendre les raisons et la dynamique de cette décennie, la fuite du dictateur ainsi que les péripéties de la transition vers la démocratie. Dans le but de saisir les enjeux et la nature des mobilisations populaires, notre démarche se situe dans une perspective sociohistorique dans un premier temps. Le choix de la perspective sociohistorique ne nous place pas pour autant en dehors du champ sociologique. La socio-histoire ne se limite pas à relater des faits ou des événements historiques par une explication partielle de la réalité humaine. Elle se sert de toutes les ressources conceptuelles et analytiques de la sociologie en vue d'interpréter les événements en question. Madeleine Grawitz (1979) avance que la sociologie et l'histoire se combinent. La fonction de la sociologie est d'offrir à l'histoire des cadres conceptuels («types, structures et conjonctures») tandis que l'histoire de son côté apporte des matériaux tirés de la réalité concrète. Mais chacune d'elle garde ses

---

<sup>1</sup> Nous sommes donc en présence de mobilisations populaires, de résistances civiles, de révoltes et de soulèvements pour le changement social. Ce sont des actions collectives qu'on rencontre dans les sociétés dictatoriales qui éclatent contre l'oppression et l'arbitraire et débouchent généralement sur le renversement des régimes sanguinaires. Ces types de mobilisations font partie d'emblée du domaine de l'action collective. Dans cette posture, nous ne nous situons pas dans l'analyse des nouveaux mouvements sociaux typiques des sociétés industrialisées, démocratiques et individualistes où les citoyens disposent d'espaces publics et d'une société civile forte.

spécificités et son autonomie (Grawitz, 1979, p. 434). Gérard Noirel (2006) montre que la socio-histoire s'intéresse à la «genèse» des phénomènes qu'elle étudie. Elle part du passé en vue d'expliquer le présent. Elle cherche à comprendre les relations de pouvoir et s'intéresse du même coup à la solidarité sociale (Noirel, 2006, p. 4-5).

Notre cadre d'analyse se construit aussi, puisqu'il est question de «mouvement», à l'aide de la notion d'action collective développée par Sidney Tarrow (1989) qui effectue une synthèse des approches américaine et européenne des théories sur les mouvements sociaux. Il élabore trois composantes de l'action collective : les facteurs structurels, les facteurs précipitants et les facteurs idéologiques. Pour une plus grande compréhension de l'objet de ce mémoire, nous empruntons aussi la notion de «registre de la conscience collective» élaborée par Michel Wieviorka (1995), un tenant de l'approche européenne des mouvements sociaux et membre de l'équipe du sociologue Alain Touraine. L'auteur nous permet de saisir trois registres ou niveaux d'actions collectives dans un contexte dictatorial : le social, le culturel et moral et le politique.

### 1. 3. 1 La notion d'action collective

Pour cerner les contours de l'action collective, il faut se poser les questions : pourquoi les individus luttent-ils? Qui sont ceux qui participent à l'action collective? Dans la perspective de Tarrow, l'action collective intervient comme un moment de questionnement du politique alors que les institutions, les élites dirigeantes, les autorités ou d'autres groupes se voient défiés par de nouveaux acteurs qui entrent dans l'espace public en mettant de l'avant des revendications d'intérêt commun. Ce moment de rupture traduit une demande d'accès au pouvoir politique (Lafargue, 1998, p. 62). Quand les canaux institutionnalisés sont fermés à certaines catégories sociales, ces dernières emploient divers moyens pour faire entendre leur voix. Les



classes économiquement et culturellement pauvres constituent principalement celles qui n'arrivent pas à participer, à s'approprier les cadres institutionnels. Elles utilisent donc d'autres moyens en vue d'attirer l'attention sur leurs griefs. Charles Tilly (1981) fait intervenir la notion de conflit taraudant toute action collective. La lutte pour l'accès aux ressources entre les membres de la «politie» (les acteurs du système politique) constitue donc l'enjeu central du système politique. Les acteurs manifestent leur opposition en fonction de leurs intérêts et leurs revendications spécifiques (Fillieule et Péchu, 1993, p. 102).

Soulignons que dans la perspective de Tarrow, la distinction entre l'action collective et le mouvement social organisé est surtout liée à l'absence d'organisation. L'action collective met en scène des acteurs collectifs qui ne sont pas des représentants mandatés. Ce sont les plaignants eux-mêmes qui agissent et qui font jouer la loi du nombre. Comme nous le verrons pour Haïti, les acteurs sont mathématiquement nombreux, mais faiblement unis. En dépit de cette faiblesse en ressources organisationnelle et idéologique, les acteurs collectifs arrivent à mobiliser avec les moyens du bord; ils affrontent leurs adversaires et à travers les cycles de mobilisations stimulés par leur détermination et le caractère transgressif des actions, recrutent de nouveaux acteurs (Neveu, 2002, p. 103).

Les acteurs collectifs prennent donc le risque de défier l'ordre public et les barrières légales ou conventionnelles du comportement social. C'est un affront, une désobéissance qui provoque une sorte de désarroi chez l'adversaire. Mais la plupart du temps les tenants de l'ordre contesté recourent à la violence (Neveu, 2002, p. 202) si un cycle de protestations, d'actions collectives se met en branle. La démonstration de force auprès des acteurs collectifs devient alors incontournable pour le pouvoir assailli de toutes parts.

Toujours selon Tarrow, le dépassement des limites conventionnelles ou même l'absence de ressources (organisation, idéologie) ne signifie pas pour autant que les acteurs collectifs agissent dans l'irrationalité. Bien au contraire, ils exercent constamment un effort d'analyse ou d'évaluation des forces ou des capacités de réaction de l'adversaire. Par exemple, comment éviter les types d'action susceptible de provoquer une répression? On verra dans notre étude que les acteurs collectifs n'investissent pas a priori le terrain de la violence en vue de faire valoir leurs revendications. Le comportement non violent garantit non seulement la réussite de l'amorce de l'action collective, mais aussi son élargissement, son extension par un effet d'entraînement très contagieux. C'est dans ce sens que Tarrow considère que l'action collective dépourvue d'organisation reste quand même un phénomène rationnel (Bien-Aimé, 1991, p. 11).

En résumé, l'action collective constitue, dans la perspective de Tarrow (1989), une action conflictuelle mettant en scène des acteurs collectifs disposant faiblement de ressources conventionnelles (organisation), mais s'imposant par le pouvoir du nombre et la capacité de défiance du pouvoir et stimulant un recrutement de nouveaux participants et l'élargissement de la nature des griefs. La présence de ces derniers dans l'espace public a toujours été une préoccupation pour la sociologie contemporaine de l'action collective. Comment la nécessité d'une prise de parole collective par des moyens non conventionnels et disqualifiés par le système politique, mais capables de créer un choc, émerge-t-elle? Quelles ont été ce que Tarrow appelle «the conditions in which they did so» (Tarrow, 1989, p. 32)?

### 1. 3. 1. 1 Les composantes de l'action collective

La définition de la notion d'action collective serait insuffisante sans une compréhension de ses principales composantes. Elles sont au nombre de trois dans la

perspective de Tarrow (1989) : les facteurs structurels, les facteurs précipitants et les facteurs idéologiques qui peuvent se réunir à l'intérieur d'un cycle de protestations et d'actions collectives. Nous tenons de les expliciter brièvement dans les lignes qui suivent.

### Les facteurs structurels

Les facteurs structurels ont une grande place dans le déploiement de l'action collective. Ils permettent d'analyser les formes de relations qui se nouent d'une part, entre les acteurs eux-mêmes, et d'autre part, entre ces derniers et leurs adversaires, c'est-à-dire, les rapports sociaux dans lesquels ils évoluent. Ils renvoient donc à l'ensemble des tensions et contradictions liées à la structure sociale. En effet, le fonctionnement ou la structure de l'État et l'organisation du système politique peuvent offrir des avantages ou constituer des obstacles à l'action collective (Fillieule et Péchu, 1993, p. 174). Généralement, les situations de domination, d'exploitation et de dépendance caractérisent certaines structures sociales comme par exemple dans les sociétés dépendantes analysées amplement par le sociologue français Alain Touraine (1976). Mais pour que la structure contribue à l'émergence d'une action collective, les acteurs collectifs doivent développer leur capacité de rendre intelligibles les différentes variables de cette structure sociale afin de saisir les opportunités qui leur sont offertes. Ceci nous renvoie à une deuxième composante de l'action collective.

### Les facteurs précipitants

Les facteurs précipitants constituent une structure d'opportunité qui s'ouvre aux acteurs collectifs. C'est la phase où des événements inattendus apparaissent et éveillent la conscience collective, des fenêtres de potentialités par lesquelles le régime peut être attaqué. Ces facteurs sont au nombre de quatre : l'existence d'accès

ou non au système politique<sup>2</sup>, la mobilité des alliances politiques, la présence ou l'absence d'alliés et de groupes de support, et le degré de cohésion de l'élite dirigeante. Ces facteurs mettent en perspective, d'après Érik Neveu (2002, p. 102), «l'état de la structure de jeu dans laquelle se développe un mouvement social». Ils permettent d'analyser le niveau d'ouverture et de vulnérabilité du système politique aux mobilisations. En d'autres termes, les chances de succès ou de réussite d'un mouvement social dépendent des contextes politiques. Il s'agit aussi de la formulation des revendications stratégiques capables de créer ou de provoquer des formes de solidarité et d'alliance en vue de l'élargissement des mécontentements populaires. Au fur et à mesure que des opportunités sont offertes, l'agitation a tendance à envahir tous les secteurs.

Dans la perspective de Tarrow (1989), la notion d'alliance politique joue un rôle important pour les acteurs collectifs qui peuvent compter sur du support. La confiance dans les alliés ou l'existence des alliés est un facteur d'encouragement pour les acteurs collectifs (Neveu, 2002, p. 102). Dans les régimes dictatoriaux, l'existence d'un allié puissant renforce le camp de la contestation sociale. Elle peut favoriser la neutralisation de l'appareil répressif et créer un sentiment de permissivité et d'impunité chez les acteurs collectifs qui posent des actions qu'on croyait, dans le temps, interdites (Tarrow, 1989, p. 7).

### Les facteurs idéologiques

Les facteurs idéologiques renvoient à la prédisposition de la collectivité au cours d'un processus mental et affectif à s'engager dans la contestation sociale. Dans la

---

<sup>2</sup>«Le degré d'ouverture du système politique : en fonction des traditions démocratiques, d'une culture politique, des orientations des gouvernants, le déploiement des activités protestataires donnera lieu à une tolérance, une réceptivité toute différentes». Neveu, Érik. 2002. Sociologie des mouvements sociaux, 3<sup>ième</sup> édition, Paris, La Découverte, p.103.

perspective qu'une désorganisation d'un système donne naissance aux facteurs structurels et que ceux-ci soient exploités par les individus et les groupes, on assistera au déploiement de l'action collective. La décision d'entrer en rébellion est liée à une multitude de facteurs dont ceux du domaine idéologique qui sont formés de la perception de la faiblesse institutionnelle et de la diffusion d'une telle perception à l'intérieur de la société. Une telle perception permet d'élaborer des valeurs nouvelles et alternatives qui participeront à la présocialisation et apporteront aux individus et aux groupes, la détermination de s'impliquer en vue de s'en sortir (Lafargue, 1998, p. 63). Les facteurs idéologiques constituent en dernière analyse, une structure motivationnelle à l'action. C'est un nouveau cadre de pensée mis à la disposition de l'action elle-même. Alberto Melucci montre l'importance des représentations sociales dans le déroulement des protestations collectives. Ces dernières donnent aux groupes protestataires de «nouveaux signes, de nouveaux langages destinés à créer le champ original de leur intervention» (Lafargue, 1998, p. 43).

Ces différentes composantes sont nécessaires à l'action collective. Une fois que ces dernières sont perceptibles, c'est-à-dire qu'elles sont réunies et exploitées par les acteurs, la contestation devient incontournable et peut atteindre des acteurs divers. A ce stade, peut se déclencher ce que Tarrow (1989) appelle, un cycle de protestations et d'actions collectives. Le cycle de protestations traduit l'existence d'une combinatoire de tensions et de contradictions de la structure sociale. En d'autres termes, il y a lieu de parler d'une exploitation de l'opportunité politique, quand on observe l'existence d'une collectivité prédisposée mentalement et affectivement à passer à l'action. On assiste alors à une mobilisation généralisée ou à des symptômes d'une effervescence totale.

Le cycle de protestations permet de mieux saisir le développement dans l'espace public des mouvements sociaux, d'actions collectives et même d'actes de violence à

certaine époque de l'histoire. La structure d'opportunité politique s'étend à l'intérieur d'un même cycle à plusieurs groupes porteurs de revendications profondes et de plus en plus encouragés à s'unir (Lafargue, 1998, p. 63).

### 1. 3. 1. 2 Les registres de la conscience collective

Michel Wieviorka (1995) définit trois registres de la conscience collective dans un contexte de dictature : un registre social, culturel et moral et un registre politique. Nous nous en inspirons pour tenter de comprendre le contexte haïtien. Sous une dictature donnée, la domination, l'exploitation et l'expropriation des moyens de production et du travail constituent un premier lieu d'acquisition de la conscience collective. Certains groupes sociaux, tels que les ouvriers et les paysans, sont parmi ceux de ces types de société qui vivent des conditions matérielles d'existence "intolérables". C'est alors qu'on observe des conduites collectives, des révoltes collectives mettant de l'avant des revendications limitées comme par exemple la demande formulée pour exiger la baisse du coût de la vie, la baisse des prix des produits de première nécessité, etc. Dans ces types de mobilisations ou de révoltes, les acteurs collectifs agissent en fonction d'une certaine conscience que Wieviorka place dans le cadre du registre social de l'action collective.

L'identité collective peut être une autre source de conscience collective surtout lorsque celle-ci est l'objet de préjugés et de domination dans une structure sociale. Cette forme de conscience peut émerger en fonction d'un certain sentiment national ou religieux surtout lorsque la dictature est soumise à la domination étrangère. Alors des acteurs collectifs peuvent entrer en scène pour la défense de la souveraineté ou la culture nationale (Wieviorka, 1995, p. 231).

Enfin, les groupes sociaux dans un régime dictatorial ou totalitaire dotés d'une conscience collective peuvent formuler des demandes en faveur de la démocratie, des droits de la personne et du citoyen et du «pluralisme des opinions et des croyances». Cette conscience de l'ordre politique peut prendre d'après Michel Wieviorka (1995) plusieurs orientations dans des expériences d'action collective. Elle peut être une simple position «éthique». Elle peut aussi porter (ou même intégrer) des projets révolutionnaires et être alimentée par le discours marxiste-léniniste surtout lorsque la dictature est d'orientation capitaliste.

Notre tentative de description du «mouvement populaire haïtien» des années 1980-1990 comme des cycles de protestations et d'actions collectives déployés dans un contexte de dictature est confirmée empiriquement. Les trois registres de la conscience collective de Wieviorka peuvent permettre de comprendre les cycles de mobilisations déclenchés en Haïti entre 1980-1990.

#### 1. 4 La méthodologie utilisée

Pour mener la recherche sur le «mouvement populaire haïtien» des années 1980-1990, nous avons utilisé une méthodologie qui repose essentiellement sur la revue de la littérature. Omar Aktouf (1987, p. 55) mentionne qu'on place dans le cadre de «revue de la littérature» le cadre théorique et l'état des connaissances. En d'autres termes, la recension de la littérature est une présentation exhaustive et critique des recherches qui sont déjà effectuées sur le sujet ou le problème particulier qu'on tente d'étudier. Lors de cette étape, il ne s'agit pas d'avoir accès à tous les matériaux, mais il suffit de s'assurer qu'on ne laisse pas de côté les éléments les plus essentiels et les plus fondamentaux des travaux précédents sur le même problème ou sur des problèmes de même nature.

### 1. 4. 1 Notre corpus

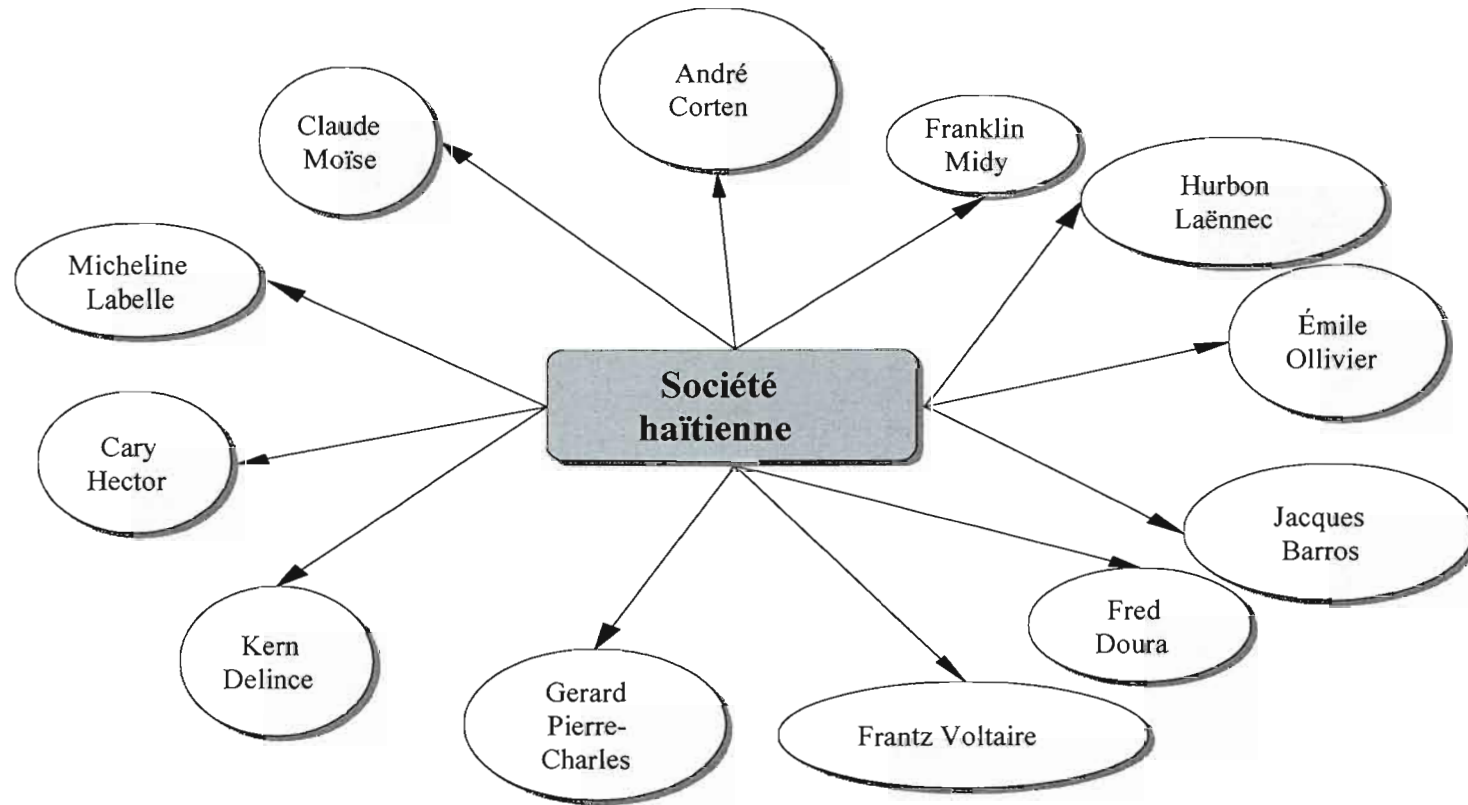
Notre méthodologie se justifie en raison des objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre de cette recherche visant à reconstituer l'histoire critique des soulèvements populaires haïtiens de 1980-1990 à travers les principaux ouvrages s'y consacrant. Ainsi, de nombreux documents, produits pour la plupart par des auteurs canoniques reconnus pour leur maîtrise des questions haïtiennes et internationales dans les milieux universitaires en particulier, ont été consultés. Ce sont des ouvrages récents qui nous mettent en contact avec des analyses et des approches nouvelles de la période qui nous intéresse. Ils sont au nombre de 38. Dans cette perspective, notre corpus présente une diversité de disciplines et de perspectives théoriques sur le «mouvement populaire haïtien» des années 1980-1990. En d'autres termes, nous disposons de données historiques, sociales et politiques spécifiquement sur l'État oligarchique, qui nous ont permis de comprendre la structure sociale et économique, la dictature et les événements donnant lieu au «mouvement» en Haïti. Une grande attention a été portée aux acteurs en cause : Église, population des villes, jeunes des quartiers populaires, média indépendants, etc., et au répertoire d'actions collectives.

Les auteurs recensés nous ont permis de construire les différents chapitres contenus dans le mémoire : une première série d'auteurs nous a permis d'effectuer des lectures se rapportant à l'histoire d'Haïti de 1804 à la conjoncture de la dictature duvaliériste et de rédiger notre second chapitre sur la perspective sociohistorique; une seconde série d'auteurs nous a permis de rassembler les faits, de reconstituer les événements sur le «mouvement populaire haïtien» de 1980-1990 et de construire le chapitre trois sur cette thématique; enfin une troisième série nous a permis d'explorer les grandes théories de l'action collective et diverses études de cas réalisés dans d'autres contextes où des actions collectives émergent dans des dictatures. Ces lectures nous

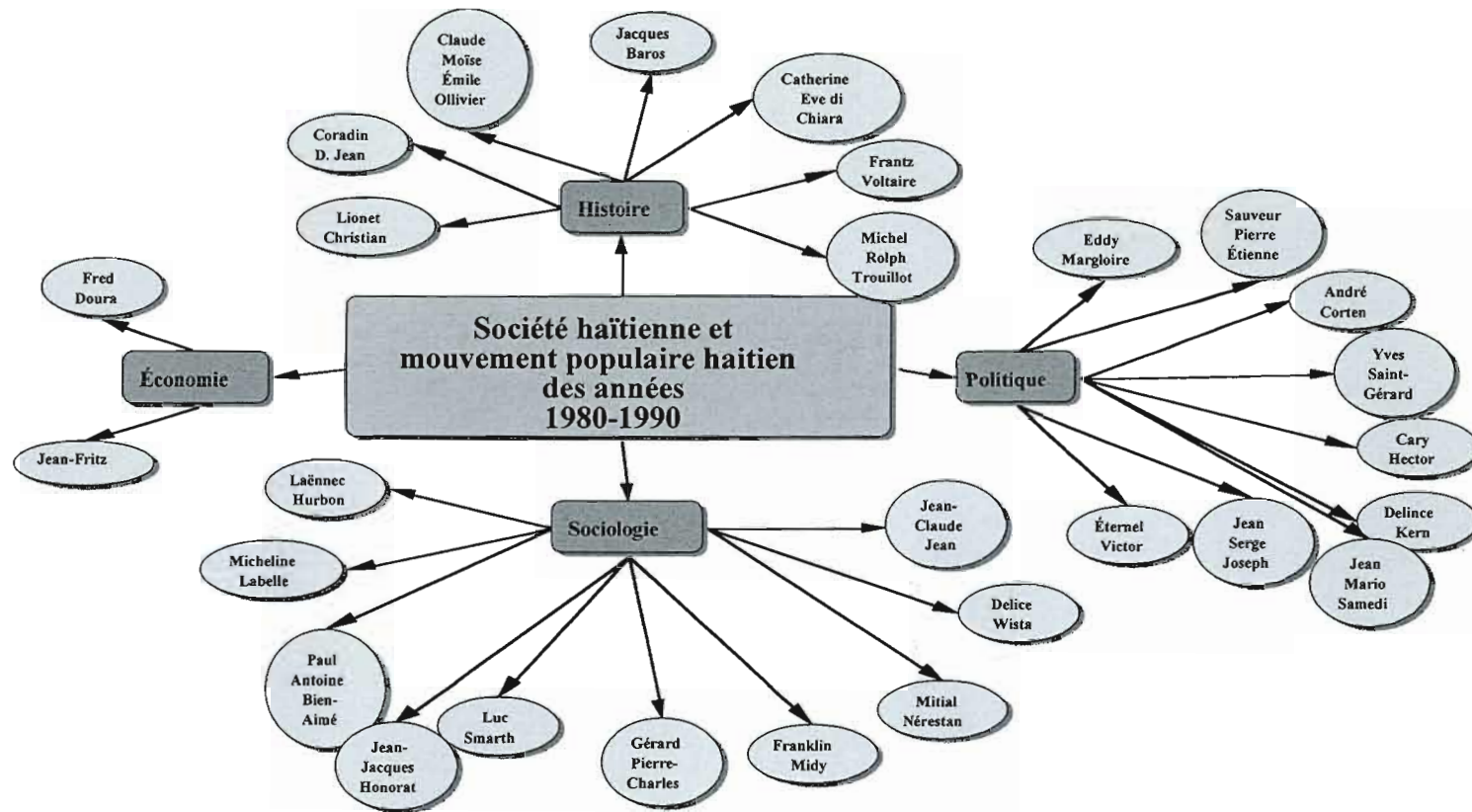


ont permis d'élaborer notre cadre d'analyse et présenter notre propre regard critique au chapitre quatre de ce mémoire.

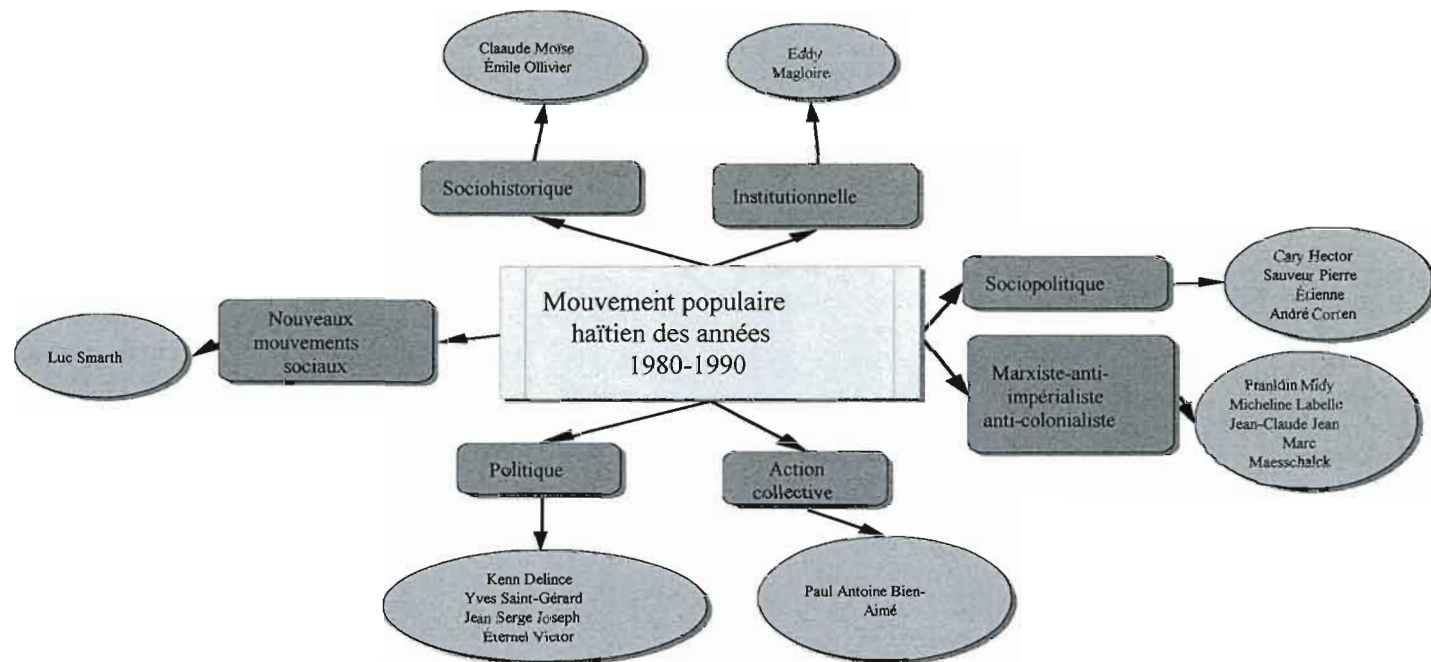
Afin d'éclairer la richesse de notre corpus d'ouvrages choisis, nous avons construit trois schémas. Le premier présente les auteurs canoniques ayant traité des thèmes pertinents à notre mémoire. Le second schéma présente les champs disciplinaires dans lesquels se situent les différents auteurs du corpus : histoire, sociologie science politique et économie. Enfin, le dernier schéma situe les auteurs et les perspectives théoriques dans lesquelles ils s'inscrivent.

**Cartographie des auteurs canoniques de notre corpus**

Cartographie du corpus par champs disciplinaire des auteurs



**CARTOGRAPHIE DES PERSPECTIVES THÉORIQUES ET AUTEURS  
DU "MOUVEMENT POPULAIRE HAÏTIEN "DES ANNÉES  
1980-1990**



#### 1. 4. 2 Le processus

La revue de littérature entreprise comprend plusieurs étapes et s'effectue suivant des principes et critères objectifs. Nos lectures ont été faites avec beaucoup de soin et nous avons consacré beaucoup d'heures à cette étape essentielle du travail en vue d'exploiter au maximum les ressources documentaires disponibles. Notre processus s'inspire d'une part, des trois phases de l'analyse de contenu élaborées par Laurence Bardin (1977). La «préanalyse», où nous procédons à un premier niveau d'organisation et au choix du corpus qui sera analysé et à l'élaboration des hypothèses et des objectifs. La lecture «flottante» marque notre première connaissance avec le corpus tout en nous procurant des impressions et des orientations. Enfin, le «choix des documents» définitifs du corpus à analyser. D'autre part, nous avons introduit les cinq principes développés par Raymond Quivy et Luc Van Campenhoutt pour l'organisation de notre matériel (1988, p. 40-44). Les lectures ont été réalisées en rapport avec notre question de départ qui constitue le fil conducteur du travail (premier principe). Nous avons dressé un inventaire d'ouvrages et d'articles publiés sur Haïti et disponibles dans les bibliothèques universitaires, les bibliothèques municipales, les centres de documentation d'organismes communautaires et également sur internet. Tous les titres sur Haïti intéressent la recherche. Une sélection minutieuse des lectures (deuxième principe) a été faite. Plus d'une centaine d'ouvrages ont été consultés mais seulement une quarantaine ont été retenus et intégrés dans le corpus de travail. Nous devons souligner une importante limitation linguistique de notre part qui ne nous facilite pas la tâche d'exploiter les nombreux titres sur Haïti en langue étrangère dont l'anglais et l'espagnol.

Nous avons accordé plus d'importance aux auteurs ayant fourni des éléments d'analyse et d'interprétation (troisième principe) par rapport à ceux-là donnant une masse d'informations de nature descriptive. Notre souci principal a consisté à choisir

des ouvrages permettant de saisir la diversité non seulement du phénomène sous étude (quatrième principe), mais aussi d'approches existantes donnant des explications pertinentes. Tout au long de ce travail de lecture, nous avons continué à échanger avec des personnes que nous pensions capables de nous aider (cinquième principe) afin de rendre plus précise notre démarche. Plusieurs séances de discussion de ce genre ont été réalisées avec notre directrice et certains de nos collègues. Les discussions se sont déroulées autour des synthèses de lectures.

#### 1. 4. 3 L'analyse

D'emblée, notre méthodologie s'appuie essentiellement sur l'analyse de contenu. Pour Maurice Angers (1992, p. 165), l'analyse de contenu est une technique appropriée pour analyser les productions, mettre en perspective des actions individuelles ou collectives du passé ou du présent à travers des écrits existants. Dans ce cadre, l'analyse de contenu devient une «technique indirecte» dans la mesure où le chercheur n'établit pas de rapports avec les individus ou les groupes sur lesquels porte la recherche. C'est par le moyen de documents (sources secondaires) que ce dernier reçoit des données pour son analyse (Angers, 1992, p. 167). Joël Guibert et Guy Jumel (1997) mettent l'accent sur la question de rigueur et d'objectivation de l'analyse de contenu. Pour atteindre ce niveau d'objectivation, il faut appliquer certains principes ou critères en vue de se détacher des pratiques quotidiennes de lecteurs et de critiques selon Jones A. Russel (2000). En d'autres termes, il faut expliciter des critères pouvant être utilisés par d'autres chercheurs.

Pour chaque ouvrage, nous avons effectué une synthèse construite à partir d'une grille de lecture contenant les informations suivantes : les objectifs de l'auteur, les principales thèses développées, les concepts clés utilisés, la logique argumentative, le cadre d'analyse, des citations éclairantes pour le mémoire et les sources

bibliographiques de l'auteur. Les auteurs furent ensuite classés en fonction des thématiques traitées. Nous avons fait l'usage de la démarche d'Omar Aktouf (1987, p. 121) suggérant une lecture à plusieurs reprises des documents en vue d'intérioriser «le contenu, les différents thèmes discernables possibles, les différentes positions ou tendances exprimées ou sous-entendues». C'est en raison de cette connaissance des documents que nous procédons à la définition des catégories d'analyse. Dans cette perspective, notre cadre méthodologique répond à l'une des grandes orientations de l'analyse de contenu telles que définit par Paul Sabourin (2003) pour laquelle «l'analyse thématique vise à saisir les régularités sociales dans les contenus textuels<sup>3</sup>».

Le plan de notre mémoire comprend plusieurs sections et chapitres. Un premier chapitre introductif présente l'objet, les objectifs, la pertinence, la méthodologie utilisée et le cadre d'analyse. Un second chapitre cerne une perspective sociohistorique d'Haïti depuis son indépendance jusqu'à la dictature des Duvalier et l'amorce de l'autonomisation de la société civile dans les années 1970-1980. Un troisième chapitre recense chronologiquement les actions collectives ou les mobilisations populaires qui marquent la société durant les années 1980. Il met en perspective les acteurs et leur répertoire d'actions. Un quatrième chapitre élabore une discussion à partir d'une synthèse analytique des principaux auteurs ayant traité du «mouvement populaire haïtien» dans le cadre des notions d'action collective et de registre de conscience collective déjà mentionnées. La dernière section conclut le

---

<sup>3</sup> «Cette approche peut être qualifiée de pragmatique. L'interprétation se fonde sur le recours aux méthodes pratiques de l'analyse documentaire : fabrication de résumés des documents, de répertoires (ex. : mots clés) indexant la documentation à propos d'un groupe social, de schématisations des catégories thématiques, de classifications des contenus documentaires, etc. Dans cette perspective, les discours sociaux sont analysés généralement pour leur contenu informatif plutôt qu'étudiés en tant que lieu d'élaboration sociale du sens. L'étude des activités sociales d'un groupe ou d'un milieu vient surdéterminer l'interprétation faite des documents relatifs à l'objet d'étude. Cette famille de démarche méthodologique relève du sens plus général des méthodologies qualitatives plutôt que strictement de l'analyse de discours». Sabourin, Paul. 2003. «L'analyse de contenu». In *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, sous la dir. de Benoît Gauthier, Sainte-Foy (Québec), 4<sup>ième</sup> édition, Presses de l'Université du Québec, p.357-385.

mémoire en évoquant les résultats et les limites obtenus en rapport avec la question de départ et les objectifs fixés.



## CHAPITRE II

### LA SOCIÉTÉ HAÏTIENNE EN QUESTION

Ce chapitre comprend quatre grandes sections : les facteurs sociohistoriques ou structurels, les facteurs politiques et conjoncturels, la montée timide d'une société civile et politique haïtienne et la réaction brutale de la dictature. Ces différentes sections permettent de réaliser dans une première partie, une présentation générale du cadre socio-historique en Haïti. Dans une seconde partie, elles permettent d'analyser la conjoncture plus immédiate ayant prévalu au moment de la contestation sociale qui fait l'objet du présent mémoire : il s'agit de présenter des faits saillants sur la société haïtienne, de décrire les forces en présence et les acteurs sociaux notamment le gouvernement, l'opposition politique, les puissances étrangères, les étudiants, la presse, l'Église catholique, la paysannerie et les organisations non gouvernementales (ONG).

Tirons d'abord de l'histoire d'Haïti, quelques facteurs déterminants. Pour ce faire nous utilisons quelques auteurs haïtiens : Claude Moïse, 1997 ; Jean D. Coradin, 1987 ; Frantz Voltaire, 1987 ; Sauveur Pierre Etienne, 1997 ; Franklin Midy, 1991a ; Jean-Fritz Jacques, 2003 ; Micial Nérestant, 1994 et Jean-Baptiste M. Samedy, 2002 ; et étrangers Micheline Labelle, 1978, 1987 ; Jacques Barros, 1984 et Catherine Eve di Chiara, 1988 qui nous permettent d'étudier la société haïtienne de 1804 à nos jours. Ils s'inscrivent dans des champs disciplinaires différents (sociologique, historique, politique et culturel), qui touchent des thématiques pertinentes en rapport avec l'objet de notre mémoire. Ils font particulièrement le portrait critique de la vie nationale haïtienne marquée par la mainmise étrangère, les régimes politiques autoritaires, les

révoltes paysannes, les luttes entre les clans oligarchiques et l'exclusion de la majorité de la population.

Soulignons au passage que les différents auteurs choisis pour élaborer ce chapitre proviennent de nombreuses écoles de pensée ou traditions intellectuelles qui balisent les sciences sociales et humaines. Notons ceux qui utilisent une approche marxiste pour étudier la société haïtienne. Nous plaçons dans cette catégorie, Gérard Pierre-Charles (1973, 2000), Micheline Labelle (1978), Jacques Barros (2004), Fred Doura (2001), Catherine Eve di Chiara (1988) et Franklin Midy (1991a, 1991b). Ces derniers appréhendent la société haïtienne dans sa double dynamique interne et externe. En d'autres termes, les rapports sociaux de production qui donnent lieu à la domination et l'exploitation d'une minorité (noire et mulâtre) sur l'ensemble de la majorité. Ces rapports internes sont alimentés et renforcés par le type de connexion qui s'établit entre la société haïtienne et la scène internationale dans laquelle Haïti joue le rôle d'un pays dépendant. Là encore, nous pouvons souligner l'influence d'une autre école, celle de la théorie de la dépendance particulièrement chez Micheline Labelle (1978), Gérard Pierre-Charles (1973) et Sauveur Pierre Etienne (1997), pour qui le développement économique repose exclusivement en Haïti sur une économie d'exportation des matières premières, c'est-à-dire sur les besoins du marché mondial.

Il y a aussi, des auteurs tels que Micial Nérestant (1994), Laënnec Hurbon (2002), Claude Moïse (1997), Cary Hector (1991) et André Corten (2001) qui expliquent la société haïtienne par une approche plus socio-historique critique. Cette approche se base particulièrement sur l'évolution du discours social et de l'institution politique (la convergence de l'histoire et de la sociologie). Soulignons aussi que quelques auteurs de ce groupe affichent un certain anti-impérialisme et un anti-colonialisme comme

par exemple Laënnec Hurbon et Cary Hector qui font ressortir la dépendance nationale vis-à-vis des métropoles occidentales.

## 2. 1 Des facteurs sociohistorique ou structurels : quelques rappels des tout débuts

Rappelons que le premier janvier 1804 marque officiellement la proclamation de l'Indépendance nationale<sup>4</sup> haïtienne de la métropole française, les lendemains de l'abolition de l'esclavage allant vite donner cours à des déchirements dans la structure sociale qui empêcheront la formation d'une nouvelle société<sup>5</sup>. En effet, des crises à répétition au cours des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> furent, entre autres, provoquées par des rivalités politiques au sein de l'oligarchie, les mécontentements de la masse paysanne et surtout par le refus de la communauté internationale de reconnaître Haïti comme pays souverain. Ces phénomènes peuvent être étudiés sous plusieurs angles ou perspectives.

---

<sup>4</sup> «Les français laissent derrière eux un peuple en liesse, triomphant, encore stupéfait d'avoir vaincu la nation la plus puissante dans le monde. Ces nègres qui n'étaient que des esclaves sans existence et sans patrie sont désormais libres, maîtres de leur destin, de leur histoire et propriétaire de leur sol». Di Chiara, Catherine Eve. 1988. *Le dossier Haïti : Un pays en péril*, Paris, éditions Tallandier, p. 274-275.

<sup>5</sup> L'historien haïtien Claude Moïse a fait ce constat de la période post-coloniale: «En quelques dix ans de guerre, de mutations sociales et de conquêtes politiques, la colonie de Saint-Domingue a vécu de profondes transformations qui baliseront l'orientation de la formation sociale haïtienne. La libération des esclaves est confirmée, mais pas leurs aspirations à la conquête de la terre, de ces places à vivre qu'ils cultivaient au temps de l'esclavage et dont ils faisaient l'expérimentation quotidienne de leurs espérances émancipatrices. Dans le sillage de Toussaint Louverture, plusieurs généraux noirs accèdent à la propriété de fait et à la gérance des domaines laissés vacants par les colons évincés. Cette couche privilégiée des nouveaux libres qui s'est affirmée à travers la mise en place du régime de Toussaint Louverture, issue directement du tumulte révolutionnaire prend place à côté des propriétaires affranchis, eux-mêmes incrustés dans le processus historique, ayant acquis depuis longtemps des instruments économiques et culturels de leur prétention à devenir classe hégémonique». Moïse, Claude. 1997 *Constitutions et luttes de pouvoir en Haïti*, Montréal, CIDIHCA, p.20.

## 2. 1. 1 Les rivalités politiques

Les premières heures de l'indépendance sont caractérisées par une bataille constitutionnelle et militaire qui est engagée au cœur de l'oligarchie qui se partageait le pouvoir politique et économique dans la nouvelle société. Dès la constitution initiale rédigée en 1805, Jean-Jacques Dessalines, le général en chef de l'armée des insurgés, accapare tout le pouvoir (Moïse, 1997, p. 29). Ceci allait provoquer de vives tensions au sein de l'armée, mettant en question la légitimité de l'autorité de l'empereur<sup>6</sup>. D'après Claude Moïse (1997), le pays connaît cinq constitutions dans moins de 15 ans et l'assassinat, le 17 octobre 1806 de Jean-Jacques Dessalines, le père de la révolution<sup>7</sup>. Des intérêts politiques et économiques divisent alors la société et provoquent ce que Claude Moïse (1997) appelle le « choc des oligarchies » où une course à l'hégémonie se déroule.

Dans cette lutte pour le pouvoir, deux options cohabitent durant les 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles en Haïti : celle de la constitution et celle de l'action militaire. Dans le cadre de la stratégie constitutionnelle, les acteurs politiques ont accordé une grande importance à l'élection comme exigence démocratique. Mais les difficultés sont devenues manifestes lors des passations de pouvoir. Le pays a connu seulement quelques cas où les règles ont été respectées (de Guerrier à Pierrot : 1845 ; de Riché à Soulouque : 1847 et d'Hyppolite à Sam : 1896) (Moïse, 1997). Généralement, l'accession au

---

<sup>6</sup> «Le mécontentement autour de lui devient bientôt général. Mais c'est au sein de la petite classe des mulâtres que l'oppression de Jacques Ier est la plus mal supportée : ne s'apprête-t-il pas à les déposséder des biens abandonnés par les Français avant leur départ et qu'ils s'étaient appropriés... La révolte ne se limite pas à ces petits cercles ; elle commence également à sourdre au milieu de la masse et surtout des proches de Jacques Ier que sa trop grande dureté lui a aliénés». di Chiara, Catherine Eve. 1988. *Le dossier Haïti : un pays en péril*, op. cit. p. 284.

<sup>7</sup>«La disparition de Dessalines remet brutalement face à face les deux branches rivales de l'oligarchie haïtienne qui se sont déjà affrontées sous le règne de Toussaint Louverture. Grâce surtout à l'habileté stratégique de Pétion, le Nord de Christophe n'a pas bougé pour entraver les progrès de la conspiration contre Dessalines». Moïse, Claude. 1997. *Constitutions et luttes de pouvoir en Haïti*, op. cit. p.36.

pouvoir s'accompagne de troubles politiques, l'élection du chef suprême de l'État intéresse tous les maillons dominants du système. Les constitutions haïtiennes accordèrent quelques fois des mandats à vie (Dessalines, Geffrard, Pétion, Guerrier et Riché) ou limités aux présidents de la république (Moïse, 1997, p. 261). Il faut souligner de plus que les nombreuses constitutions haïtiennes n'ont jamais fait l'objet de débat national (sauf la constitution de 1987). Elles sont élaborées à la faveur des crises en vue de confirmer un pouvoir ou de défendre un clan politique (Moïse, 1997, p. 272).

L'autre aspect à souligner est la présence déterminante des militaires sur la scène politique dès l'édification de la nation haïtienne. L'armée est au centre des revendications formulées par les différentes classes sociales qui ont pris part dans les luttes contre le système colonial et esclavagiste. L'influence politique des militaires est un vestige de la révolution. De 1804 à 1915, presque tous les chefs d'État étaient militaires. Des troupes sont utilisées directement ou indirectement pour accéder au pouvoir. Des soldats sont devenus des hommes de main à la solde des généraux cantonnant dans les régions et s'occupant de l'administration des départements, arrondissements et communes. Ils sont des représentants tout-puissants du gouvernement (Moïse, 1997, p. 254).

L'option militaire n'est jamais écartée même après l'occupation américaine en 1934. Les militaires réapparaissent dans les nombreuses crises politiques du 20<sup>ème</sup> siècle. A la faveur de la crise de 1946, l'armée prend le contrôle du pouvoir par la formation d'une junte militaire composée de trois officiers. Avec la chute de Dumarsais Estimé en 1950, l'armée est une fois encore au rendez-vous. Une nouvelle junte militaire organise des élections et un membre de celle-ci, le général Paul E. Magloire est élu président de la république. Les troubles politiques des années 1956 ayant forcé la démission de Magloire, ont mis en scène un autre militaire, le général Kébreau qui organise les élections de 1957 de François Duvalier (di Chiara, 1988, p. 310-319).

## 2. 1. 2 Les mécontentements des masses paysannes

D'autres questions sociales et politiques ont constitué aussi des creusets de tensions dans la société. Les luttes pour le pouvoir entre les clans politiques favorisent l'écartement des revendications de certaines catégories sociales qui, elles aussi, ont lutté pour l'indépendance. Si les oligarchies partagent une certaine vision globale de l'État à savoir, le maintien de la grande propriété et la défense du territoire national, les masses paysannes elles-mêmes se mettent en rébellion en vue d'obtenir satisfaction relativement à leurs revendications pour la reconnaissance de leur droit à la terre (Moïse, 1997, p. 33). Après l'indépendance nationale, les dirigeants du nouvel État n'ont évidemment pas procédé à une redistribution des terres cultivables. Les paysans cultivateurs doivent travailler sur les terres ayant appartenu aux grands propriétaires fonciers. Ces dernières sont maintenant aux mains des généraux de l'armée ou des hauts fonctionnaires de la nouvelle administration qui les accaparent de l'État. Les troubles internes ne cessent de s'aggraver. En 1844, sous la direction de Jean-Jacques Acaau dans le Sud du pays, la lutte paysanne prend une dimension beaucoup plus structurée en intégrant d'autres catégories de gens de couleur. Claude Moïse commente ainsi ce soulèvement :

[...] Pendant ce mois d'avril, il s'est produit dans le Sud, un événement d'une gravité extraordinaire dont le danger n'échappe à aucune des fractions des oligarchies dominantes. Le soulèvement des paysans du Sud, soudain, efficace, victorieux, charrie des revendications sociales et politiques d'une grande densité pour la classe politique et pour les paysans tout entier (Moïse, 1997, p. 104).

À plusieurs reprises, les paysans dénoncent leur exclusion socio-économique et politique avec beaucoup de violence. Ils sont victimes de la mauvaise gestion financière des dirigeants. Tout le 19<sup>ème</sup> siècle haïtien est marqué par des luttes sanglantes où les paysans prennent à la fois la défense de leurs intérêts propres et de

ceux des autres catégories sociales (Moïse, 1997, p. 269). Ainsi, par exemple, à partir de 1915, les paysans pauvres, sous la direction de Charlemagne Péralte organisent une réponse armée à l'occupation américaine.

### 2. 1. 3 L'hostilité de la communauté internationale et la mainmise étrangère

Le processus de structuration ou de normalisation du pouvoir et du nouvel État haïtien n'a pas connu uniquement des difficultés sur le plan interne<sup>8</sup>. Il a aussi fait face aux logiques de la communauté internationale. Haïti, première république noire des Amériques n'est pas bienvenue parmi les nations indépendantes et libres. Le pays vit ses premiers jours dans l'intimidation, l'hostilité et la menace de l'ancienne métropole française de reprendre le contrôle de la colonie qui est maintenant indépendante. Les tenants du «capitalisme esclavagiste»<sup>9</sup> sont bien sûr très

---

<sup>8</sup> di Chiara Catherine Eve a fait remarquer que «les quatre personnages qui vont marquer les cinquante premières années de l'indépendance d'Haïti sont des figures de proue sorties des rangs de l'armée révolutionnaire. Ils vont marquer l'histoire de l'île du sceau de leur démesure et tenter sans expérience et sans passé les fondements d'un gouvernement nouveau. Chacun a sa conception pour y parvenir : tâtonnements des uns et des autres vont donc se multiplier». Ndlr. : Jean-Jacques Dessalines, Alexandre Pétion, Jean-Pierre Boyer et Rivière Hérard. op. cit., p. 283.

<sup>9</sup>«Quand le premier Janvier 1804, les généraux proclamèrent l'indépendance de l'ancienne colonie française de St-Domingue, un état nègre avait surgi sur la scène internationale et quelque chose avait changé dans le monde. Des esclaves venaient de renverser l'ordre impérial régissant à travers des lois prohibitives et le vieux pacte colonial leurs rapports avec leurs maîtres. Ils l'avaient fait à quelques milles de Cuba, de la Guadeloupe et de la Jamaïque, terres coloniales, et l'État qu'ils avaient créé était une anomalie historique, une provocation. Un monde fondé sur le travail forcé ne pouvait sans appréhension voir s'établir et se fortifier une société d'anciens esclaves, sans paraître légitimer leurs révoltes et accepter la remise en cause du système colonial, de la logique même de l'économie esclavagiste. De ces considérations découlera toute la politique des puissances. Elle sera faite pendant 20 ans d'atermoiements vis-à-vis du nouvel État et d'ajournement de sa reconnaissance. Il ne lui sera accordé qu'une existence de facto, encore que pour certaines puissances comme la Grande-Bretagne et les États-Unis, l'intérêt commercial eût pu leur commander d'agir différemment si, en le faisant, elles ne devaient s'exposer aux protestations de la France et de l'Europe. Elles resteront aussi dans l'expectative, tout en orientant leur politique de façon à ne pas compromettre leur relation avec l'ancienne colonie. Devant de telles attitudes, déterminées par des positions de principe, il eut été difficile pour le jeune État de ne pas se sentir l'objet d'une conspiration internationale. Face à la menace qui pesait sur son existence, il se trouvait en cas de conflits privé du recours à l'arbitrage des puissances. Le pays allait vivre dans un perpétuel état d'alerte, toujours prêt à recommencer la guerre.

mécontents. Le caractère anti-colonialiste et anti-esclavagiste de la révolution positionne la diplomatie haïtienne dans la marge des relations internationales. Haïti est isolée en dépit du respect affiché pour les autres pays. D'après Claude Moïse (1997), s'inspirant de l'auteur Luis Martinas Otero : «Pour la première fois en Amérique, le principe de non-intervention fut proclamé, l'empereur ne formera jamais aucune entreprise dans la vue de faire des conquêtes ni de troubler la paix et le régime intérieur des colonies, article 36 de la constitution de 1805» (Moïse, 1997, p. 32). Mais peine perdue, l'arrogance de la France et les multiples complots de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de l'Allemagne n'ont cessé de miner la société haïtienne.

Pour faire face à la conjoncture internationale et sous l'ordre du général en chef de l'armée, plusieurs forts et cargaisons militaires ont été construits et érigés dans le Nord dont La Citadelle, en 1805 (Coradin, 1987, p. 27-28). Des émissaires haïtiens, en dépit de l'embargo français, achètent dans la clandestinité, des vivres, des armes et munitions du gouvernement américain contre des produits tropicaux. Vers les années 1814, l'agressivité de la France augmente, les rumeurs d'une éventuelle force expéditionnaire française en direction de l'île sont prises très au sérieux à un moment où les dirigeants haïtiens sont affaiblis par la division et les luttes de clans. Dans l'espace de huit ans (1816-1823), le gouvernement haïtien reçoit une dizaine de missions officielles et officieuses du gouvernement français. Sous la menace constante et sans une vraie solidarité internationale, la soumission est inévitable. En effet, le président Jean Pierre Boyer capitule devant l'arrivée de l'envoyé spécial de Charles X, le baron Mackau accompagné par une puissante flotte de guerre, réclamant 150 millions de francs en faveur de la France en vue de la reconnaissance de l'indépendance déjà conquise. Après le versement de cette rançon, communément

---

En outre, il fallait mettre en œuvre une politique extérieure très particulière pour briser le cercle d'isolement dans lequel le nouvel État se sentait prisonnier». Jean, D. Coradin. 1987. *Histoire diplomatique d'Haïti (1804-1843)*, Tome premier : La reconnaissance de l'Indépendance, Port-au-Prince, Éd. Des Antilles, p. 27-28.



appelée dette de l'indépendance, le pays n'arrivera jamais à surmonter les déficits budgétaires. À partir de 1865, sous le gouvernement de Geffrard, la situation sociale et économique devient insupportable pour la population haïtienne<sup>10</sup>. La nation haïtienne allait alors être livrée aux grandes puissances<sup>11</sup>. Et le pays entrera rapidement dans une escalade de violences et de malaises soutenue et entretenue par une classe d'affaires en majorité d'origine étrangère.

Soulignons un autre exemple : des commerçants allemands établis en Haïti, et en complicité avec les représentants officiels de leur pays, exigent du gouvernement haïtien des dommages et intérêts à la suite de troubles politiques (di Chiara, 1988 : 297) bien qu'ils y aient été directement mêlés. En 1897, on note même une flotte allemande prenant position dans les eaux territoriales haïtiennes en vue de protéger un ressortissant fautif selon les lois haïtiennes.

Haïti représente à cette époque un marché toujours convoité par les «grandes nations maritimes» (Coradin, 1987, p. 27-28). Chacune d'elles veut tirer des profits économiques et financiers tout en pratiquant l'isolationnisme sur le plan politique et diplomatique. Les Anglais proposent le commerce exclusif sous la forme d'un protectorat tandis que les Américains utilisent la contrebande pour ne pas irriter la France qui s'oppose alors à toutes formes de relations officielles avec Haïti (Coradin, 1987, p. 27-28). Dans de telles conditions, l'État haïtien est soumis à une domination commerciale, financière et politique telle que imposée par les puissances

---

<sup>10</sup>«La confusion tourne alors à son comble : il règne dans tout le pays une misère effroyable. L'inflation est généralisée et la gourde - la monnaie haïtienne - s'effondre : on lui donne le nom peu reluisant de «z'orelle bourrique». Le désordre des affaires devient effrayant et les présidents se succèdent à un rythme accéléré». di Chiara, Catherine Eve. 1988. op. cit., p. 296.

<sup>11</sup> «La domination commerciale et financière facilitait la domination politique. A partir des années 1880, les Haïtiens ne cessent plus de dénoncer l'envahissement grandissant des étrangers et leurs agissements crapuleux. Anglais, Français, Allemands surtout, étaient négociants-consignataires dans les ports. Les Allemands vendaient des armes, provoquaient des soulèvements, consentaient des prêts à des taux d'intérêts énormes». Jacques, Barros. 1984. *Haïti de 1804 à nos jours*, p. 220.

de l'époque. Le pays est entré progressivement dans des échanges commerciaux inégaux, et sa dépendance commerciale est définitivement réalisée en faveur des États susmentionnés.

Toujours dans cette logique de domination impérialiste, le 28 juillet 1915 des troupes américaines débarquent en Haïti et prennent le contrôle de toutes les institutions souveraines du pays. Des compagnies nord-américaines en profitent pour s'y installer. Les Américains se servent de leurs armes pour imposer à Haïti, leur modèle démocratique et économique. Le sociologue français André-Marcel d'Ans (1987) commente ainsi l'occupation américaine:

[...] Pour Haïti, l'imposition du protectorat américain marque donc le terme d'un long siècle où le repli sur soi avait pu tenir lieu d'indépendance, indépendance que l'incapacité et la stérilité des querelles de «l'élite» ont définitivement échoué à asseoir dignement sur la scène internationale. Quant aux États-Unis, la nécessité dans laquelle ils se trouvent d'intervenir en dehors de leurs frontières va désormais les contraindre à déguiser leur politique extérieure sous des faux-semblants hypocrites et peu convaincants. En effet, les États-Unis ne peuvent se permettre de se présenter partout comme des champions des décolonisations, et simultanément de remettre carrément sous tutelle ces pays remuants de la Caraïbe, à l'indépendance avortée. C'est pourquoi il leur faut agir avec diplomatie, et déguiser leurs interventions militaires en opérations humanitaires se destinant à apporter à ceux qui en sont privés les bienfaits de la civilisation et du progrès. C'est pourquoi, après avoir rétabli l'ordre, les Américains vont s'efforcer de faire évoluer la réalité haïtienne vers quelque chose qui ressemble davantage à une nation moderne – pour le moins de la façon dont eux-mêmes l'entendent. (d'Ans, 1987 :200-201).

En tout cas, seuls les actes posés par les Américains et la manière dont ils interviennent, peuvent déduire leur projet vis-à-vis de la société haïtienne. Ainsi commente les premières actions des Américains par Catherine Eve di Chiara (1988) :

[...] Cette fois, les États-Unis qui, plusieurs fois ont offert de secourir Haïti pour lui permettre de rétablir l'ordre débarquent sans être annoncés et s'emparent des

principaux postes de la capitale. Pour la première fois depuis cent onze ans, malgré le serment de la Déclaration de l'Indépendance, Haïti se retrouve sous tutelle étrangère, envahie et garrottée comme aux temps anciens de l'occupation française... La vie politique s'écoule donc fortement marquée du sceau de l'Amérique. Le 5 avril 1916, un décret dissout le Sénat ; un second décret transforme l'Assemblée nationale en Assemblée constituante et un troisième institue un Conseil d'État de vingt et un membres. Le 19 juin 1918, une nouvelle constitution est approuvée par plébiscite. Les Américains ne s'y sont pas oubliés : elle permet aux étrangers d'acquérir des propriétés immobilières (di Chiara, 1988, p. 305).

En effet, entre 1915 à 1934, les États-Unis règnent en maîtres absolus de la République d'Haïti. Ainsi, Haïti passe de l'assujettissement colonial à l'expérience brutale de l'impérialisme (Barros, 2004, p.221). Les Américains dirigent la compagnie électrique, le wharf, la compagnie nationale de chemin de fer, la National City Bank prend le contrôle de la Banque Nationale. Ils prennent aussi le contrôle de la Gendarmerie. Le secrétaire de la Marine, Franklin Roosevelt élaborait lui-même une nouvelle constitution pour le pays en éliminant l'article de l'ancienne qui interdisait le droit de propriété aux étrangers (Barros, 2004, p.226). Les Américains ont créé avant leur départ en 1934, la garde d'Haïti qui jouait le rôle d'instrument à la fois répressif et politique en vue d'assurer la domination américaine. C'est une institution qui demeure fidèle aux américains qui l'entretiennent en équipement et en formation. Il fallait attendre l'arrivée au pouvoir du dictateur François Duvalier pour limiter l'influence américaine sur la haute hiérarchie de l'institution militaire.

L'occupation américaine de 1915 a permis de réorganiser la configuration sociale et politique du pouvoir politique (di Chiara, 1987, p. 305). Mais les paysans se mobilisent contre l'armée étrangère<sup>12</sup>. Une autre conséquence de l'occupation est l'arrivée des Églises protestantes nord-américaines. Pendant ce temps, le massacre de

---

<sup>12</sup> Cette catégorie sociale réagissait pour se protéger contre les compagnies agro-industrielles qui changeaient la production agricole traditionnelle et qui expropriaient du coup, les petits paysans de leurs lopins de terres.

paysans, lors de la «pacification» de la campagne, provoque une première vague d'immigration haïtienne vers la République dominicaine et la République de Cuba principalement.

Les intellectuels noiristes manifestent eux aussi leur mécontentement vis-à-vis de l'occupation et surtout s'insurgent contre la suprématie des mulâtres (di Chiara, 1987, p. 305). L'*indigénisme*, un mouvement culturel des jeunes Noirs de la classe moyenne est l'expression d'une nouvelle forme de luttes sociale et politique en Haïti. Il remet sur la scène politique, les intellectuels noirs, qui embrassent, dans une certaine mesure, les revendications de la classe paysanne et des couches urbaines pauvres tout en défendant la culture nationale exprimée par le vaudou et la langue créole en particulier. Micheline Labelle (1987) étudie ce mouvement en mentionnant que:

[...] Les revendications *noires* de 1946 doivent se lire à la lumière des années de résistance politique et idéologique qui suivent l'occupation américaine. Après 1920, date de l'écrasement du mouvement de Charlemagne Péralte, la résistance nationaliste se déplace du terrain de la lutte armée et de masses à celui de la lutte politique et idéologique menée, dans le cadre institutionnel existant, par les secteurs contestataires de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie (Labelle, 1987, p. 131-154).

Ce mouvement qui influence les étudiants en particulier et certains secteurs de la gauche marxiste<sup>13</sup> met fin, par un mouvement de grève suivi de casses, au régime d'Élie Lescot en 1946 en faveur de Dumarsais Estimé<sup>14</sup>, un fils de paysan noir de la

---

<sup>13</sup> Frantz Voltaire mentionne : «le parti socialiste populaire (PSP) et le parti communiste haïtiens (PCH)». 1988. *Pouvoir noir en Haïti*, p. 14.

<sup>14</sup> Frantz Voltaire commente le mouvement ainsi : «1946 apparaît ainsi comme un déblocage, le point de départ d'une nouvelle articulation de la lutte des classes en milieu urbain, et notamment l'émergence d'une fraction d'intellectuels et de professionnels «noiristes» aspirant à la prise en charge de l'appareil d'État. Sur ce chemin, celle-ci trouve les propriétaires fonciers noirs qui, jusqu'à présent, ont été - bien que fraction des classes dominantes - victimes d'une "distance sociale" très marquée. C'est au nom de cette distance à combler que cette fraction de la petite bourgeoisie cherchera à s'assurer le soutien des masses populaires bien que, par ailleurs, celles-ci charrient des revendications

région de l'Artibonite, qui a fait ses études dans la capitale. Cette grande victoire impose de 1946 à 1986, la suprématie des hommes noirs, et surtout, la prédominance de l'idéologie de couleur. Après la chute de Dumarsais Estimé en 1950, le pays connaît une fois de plus de l'instabilité politique. Entre 1950 et 1957, il est engoncé dans une autre crise gérée par des gouvernements provisoires et des juntes militaires. Les élections de François Duvalier en 1957 allaient créer une certaine «stabilité politique» de vingt neuf années consécutives sans interruption jusqu'au 7 février 1986, mais sans toutefois fin à la domination et la mainmise étrangères dans leur forme commerciale et financière.

Haïti importe tous les produits manufacturiers et sa principale source de recette est les droits de douane sur le café exporté vers la France qui est sa partenaire influente. Cependant, entre 1860 à 1915, la domination américaine est incontestable et les Américains détiennent les  $\frac{3}{4}$  des importations du pays (Barros, 2004, p. 220). En moins de trente ans du départ des américains, plus précisément en 1962, la dépendance économique d'Haïti vis-à-vis d'eux est presque totale au point que le gouvernement de l'époque leur sollicite pour la réalisation de son programme économique (Hector, 1991, p.54). Entre 1970 et 1980, les Américains interviennent directement dans la production où ils possèdent environ 150 entreprises qui embauchent à peu près 10000 ouvriers (Hector, 1991, p.80). Le harcèlement des grandes puissances est constant en Haïti (di Chiara, 1987, p. 299). Son objectif est de mettre sous tutelle, la nouvelle République en vue de créer des conditions socioéconomiques et politiques qui favoriseraient la domination et la mainmise étrangères en particulier celles des États-Unis d'Amérique.

#### 2. 1. 4 Les héritages et leçons d'une histoire

---

radicalement différentes. C'est sur cette toile de fond que se détacheront des chefs de gouvernement (Dumarsais Estimé, Paul E. Magloire et François Duvalier)». Voltaire, Frantz.1988. *Pouvoir noir en Haïti : l'explosion de 1946*, Montréal, CIDIHCA, p. 14.

Les nombreux faits que nous venons de mentionner ont laissé leurs empreintes sur la formation sociale haïtienne. Ressoulignons trois phénomènes constants : la tendance à la militarisation, la non-reconnaissance diplomatique et les cycles de mécontentements populaires souvent violents. Sauveur Pierre Etienne (1997) mentionne que depuis 1804 l'État haïtien a constitué un instrument qui défend les causes et les privilèges de l'oligarchie aux dépens des masses paysannes qui représentent pourtant plus de 90% de la population haïtienne. Pour consolider de tels intérêts, les oligarchies ont maintenu un pouvoir fort. Jean Fritz Jacques (2003) qualifie les normes du pouvoir en Haïti par ce qu'il appelle: «le quasi absolutisme du pouvoir présidentiel, l'enrichissement illicite et le détournement des ressources publiques, la violation des libertés publiques» (interdiction de l'opposition, interdiction de la liberté d'expression et censure de la presse, processus électoral frauduleux, etc.) et le mépris des droits sociaux et économiques des citoyens (Jacques, 2003, p. 248). Dès lors, la société s'est construite sur une base d'exclusion et de marginalisation qui s'est manifestée sur le terrain économique, politique et culturel. Franklin Midy (1991a) définit cette société comme suit :

[...] Un système social hiérarchisé fondé sur la séparation/articulation, sanctionnée par des règlements officiels, d'un côté d'une minorité possédante qui se donne pour l'élite éclairée de la société et le destinataire naturel du pouvoir, et de l'autre côté d'une majorité travailleuse, plutôt paysanne, exclue dès le principe du partage des biens et du pouvoir. Majoritairement représentée comme une masse inculte, inapte à la démocratie, d'humanité embryonnaire, naturellement destinée à servir l'élite au pouvoir (Midy, 1991a, p. 76).

L'une des missions que se donne l'élite haïtienne est de maintenir les classes opprimées dans une situation de domination et de soumission. Le code rural de Jean Pierre Boyer de 1826 consistant à réglementer la culture, est de fait, une contrainte juridique et politique imposée à la paysannerie. Le paysan a l'obligation d'obtenir une

autorisation écrite du chef de section avant de quitter la campagne pour se rendre en ville. Ce principe sera encore valable pour certaines régions du pays jusqu'en 1935 (Samedy, 2002, p. 19). De plus, jusqu'en 1991, l'acte de naissance d'un paysan devait porter la mention de «paysan» (Samedy, 2002, p. 19). Ce code rural d'après André Corten (2001, p. 60) : «a séparé le monde rural du monde urbain. Il est une nouvelle forme d'esclavage qui rendait difficile l'émergence d'une société civile». Mical Nérestant (1994) voit en ce code rural une forme d'exclusion de la paysannerie des questions politiques. Il constitue l'essence ce qu'il nomme la «structure socio-politique haïtienne» (*l'ethos social haïtien*).

Si l'exclusion des masses s'est clairement manifestée sur le terrain économique et politique, sur le terrain culturel, elle prend la forme d'une lutte entre religions : le vaudou et le christianisme (l'Église catholique et le pentecôtisme en particulier) et entre les langues créole et française. En Haïti, il existe deux écoles. Chacune d'elles est dirigée par un ministère. Une pour les enfants de paysans et l'autre pour les citadins (Hurbon, 1979, p. 75-76). D'un autre côté, le concordat signé en 1860 entre le Vatican et l'État haïtien, n'a pas fait de l'Église catholique uniquement la religion dominante, mais lui a donné le pouvoir d'anéantir le vaudou comme force de cohésion du peuple. Ainsi, l'Église catholique a fait massacrer les pratiquants du vaudou et incendier leurs objets religieux en 1941 lors de la campagne anti-superstition (Nérestant, 1994, p. 15). La langue française, parlée seulement par 2 à 5% de la population haïtienne, est la langue de l'enseignement et de l'administration publique et privée. Le créole, la langue parlée par la population majoritaire et tous les Haïtiens, reste une langue marginalisée (Hurbon, 1979, p. 72).

En dernière instance, la crise sociale haïtienne se manifeste sur un terrain strictement épidermique. Dès lors, toute une idéologie de couleur consacrant une position de supériorité aux mulâtres, descendants des colons français, et d'infériorité aux Noirs,

filles des esclaves africains, prend naissance dans le pays. Cette idéologie, selon Jean-Baptiste Samedy (2002), crée et balise la «ségrégation civile et politique» des paysans. L'absence de services sociaux tels que l'eau potable, l'électricité, les logis décentes et salubres, l'assurance-chômage et maladie dans la paysannerie haïtienne est une conséquence directe de cette idéologie de couleur. La domination culturelle semble avoir pour objectif de casser les possibilités de prises de parole du peuple.

En conclusion à cette section, la mise en contexte socio-politique visait à mettre en perspective la base structurelle des grandes crises qu'a connues la société haïtienne durant son évolution historique. Les événements génèrent presque toujours les mêmes revendications, mais formulées ou justifiées par des acteurs, des moyens ou terrains de luttes et des objectifs différents. La dictature, l'ingérence étrangère, la domination, la pauvreté ou l'exclusion sociale ont toujours été les enjeux des luttes qui se sont produites en Haïti. Par conséquent, la période 1980 à 1990 qui est l'objet de notre mémoire, prend racine loin dans l'histoire et n'est pas une émanation spontanée, mais la continuité dans la rupture des problèmes socio-politiques et économiques et des luttes précédentes.

## 2. 2 Des facteurs politiques et conjoncturels : la dictature des Duvalier

Cette seconde partie du deuxième chapitre vise à cerner de plus près le contexte des années Duvalier et la conjoncture au moment de l'émergence du mouvement populaire et de ses actions collectives. Il aborde plusieurs thèmes dont la situation politico-militaire, la situation socioéconomique, la montée de la société civile et politique et la réaction répressive de la dictature. Nous nous référons aux mêmes auteurs cités précédemment pour effectuer la synthèse et l'analyse de la dictature duvaliériste à l'exception de Frantz Voltaire (1987) et de Jean D. Coradin (1987). Nous nous inspirons également des œuvres de Gérard Pierre-Charles (1973, 2000),



Cary Hector (1991), Laënnec Hurbon (1979, 2004), André Corten (2001), Ernst A. Bernardin (1993), Fred Doura (2001), Jean Jacques Honorat (1991), Wista Délice (2003) et Claude Moïse et Émile Ollivier (1992), qui ont étudié non seulement de façon particulière le régime dictatorial dans toutes ses structures politiques, sociales et idéologiques mais aussi l'amorce du mouvement de contestation des années 1980.

### 2. 2. 1 Situation politico-militaire

Après plusieurs années de crises politiques intenses, le pays semble trouver une relative «stabilité» quand le 22 septembre 1957, François Duvalier, le candidat favori de l'armée d'Haïti, fut élu président aux dépens de l'industriel et mulâtre, Louis Déjoie. Au moment de la campagne électorale, François Duvalier se fait passer pour un partisan farouche de la cause des masses populaires et un défenseur de la culture nationale. Mais au lendemain de la célébration de cette victoire, le régime duvaliériste prend déjà le chemin de la dictature (Moïse et Ollivier, 1992, p. 36). De nombreux auteurs tentent de donner une épithète à cette dictature. Cary Hector (1991) caractérise le régime politique duvaliériste de «fascisme créole éclectique». Tandis que pour André Corten (2001), le régime duvaliériste est un régime totalitaire. Pour Micheline Labelle (1978), ce régime «fasciste» repose sur la «violence et la répression». Jean-Baptiste Mario Samedy (2002) mentionne que c'est la *crise de légitimité* qui affecte ce régime et qui l'oblige à recourir à la violence. Pour Gérard Pierre-Charles (2000), c'est un régime qui s'oppose au respect des droits et libertés des citoyens. Toujours d'après Gérard Pierre-Charles (1973), il est «un fascisme de la dépendance et du sous-développement reposant sur la mégalomanie, le mysticisme, la terreur et la corruption», un régime «médiéval» qui recourt aux traditions «tribales esclavagistes et féodales» en dehors des normes républicaines formulées par Montesquieu en termes de séparation et d'indépendance des trois pouvoirs (Pierre-Charles, 1973, p. 51). En Haïti, la dictature duvaliériste installe son autorité et son

pouvoir sur toutes les institutions nationales étatiques et privées. L'économiste haïtien, Gérard Pierre-Charles (2000), mentionne que:

[...] Depuis 1957, le peuple a vécu non seulement la violation de ses libertés les plus élémentaires, mais encore un régime de négation de tous les droits de la personne humaine. Toute la population du pays a dû se plier à cet état de choses. Les lois, la constitution, les conventions internationales signées et ratifiées par l'État, sont devenues lettre morte et la force brute, le principal point de rencontre entre le régime oppresseur et le peuple opprimé. L'arbitraire a envahi tout l'espace social et politique (Pierre-Charles, 2000, p. 21).

Aucun secteur de la vie nationale n'est épargné notamment l'armée, l'Église, le parlement, l'opposition politique et les associations de la société civile, telles que les syndicats et les organisations étudiantes. Tout le monde doit se soumettre à la volonté du «fascisme créole haïtien» (Hector, 1991). Mais cette répression se dresse en particulier contre les "catégories sociales les plus démunies, en particulier les paysans, les femmes et aussi contre les intellectuels qui refusent de se vendre" (Pierre-Charles, 2000, p. 21).

Le 29 juillet 1958, après une tentative d'invasion ratée par un commando, Duvalier en profite pour lancer une vaste opération d'épuration au sein de l'institution militaire (Moïse et Ollivier, 1992, p. 36). Il tente ainsi de casser la capacité de conspiration d'une armée tout-puissante sur la scène politique où les généraux rêvent toujours du moment opportun de faire un coup d'État les portant à la magistrature suprême de l'État. Le nouveau président ne fait pas confiance à certaines fractions de la hiérarchie militaire qui entretiennent des rapports étroits avec certains éléments mulâtres de la bourgeoisie haïtienne et qui sont très hostiles au nouveau pouvoir (Hector, 1991, p. 42-43). C'est pourquoi, de temps en temps, le président procède à la mise à la retraite ou à la révocation des militaires. En avril 1963, des rumeurs de complots circulent dans le pays et en guise de représailles, François Duvalier révoque

60 officiers. Toujours dans la série de révocation, en 1966, 21 autres officiers sont expulsés de l'institution. Dans le cas extrême, il recourt à l'exécution sommaire. En 1967, 19 officiers sont morts de la main même du président. Par ces actes, il prouve qu'il détient le contrôle total de l'institution militaire. Rien ne lui échappe, il nomme même les chefs de section, une police rurale rattachée à l'armée. Elle peut être considérée comme le plus faible maillon de la hiérarchie militaire, mais elle est politiquement puissante car c'est à travers elle que le régime réprime la paysannerie (Hector, 1991, p. 43).

Une fois mâtés tous les pôles possibles de résistance dans l'armée, elle devient une pièce de la machine répressive en Haïti. Elle collabore et participe au processus de «pacification» de la société civile. Elle prend part aux nombreuses répressions de la paysannerie et des opposants à François Duvalier. Créée sous l'occupation américaine, l'armée d'Haïti est une force au service de la stabilisation du «système oligarchique» (Jacques, 2003, p. 12).

L'armée n'est pas la seule institution ciblée par la dictature, le Parlement aussi se trouve dans le collimateur de François Duvalier. Cette institution qui devait jouer un grand rôle dans le fonctionnement et la normalisation du système démocratique en fonction des prérogatives constitutionnelles comme, par exemple, contrebalancer le pouvoir du président, se trouve dépossédée de ses pouvoirs. Au lendemain de l'installation du régime de François Duvalier, le parlement encaisse de plein fouet les premières offensives. Des députés et sénateurs sont abattus pour avoir osé défendre le «droit et la constitution» lorsque François Duvalier a décidé de légaliser sa présidence à vie et le droit de désigner son successeur en 1964. L'histoire retient les noms des sénateurs Yvan Emmanuel Moreau et Luc Stéphane et les députés Rossini Pierre-Louis et Franck Séraphin (Pierre-Charles, 2000, p. 186). Le Sénat est dissout en 1961 et la Chambre basse n'a qu'un rôle fictif d'aval (Nérestant, 1994, p. 186).

## 2. 2. 2 L'opposition politique et la société civile

À partir de juillet 1958, le régime de François Duvalier déclare la guerre à tout secteur ou acteur de l'opposition. La classe politique, les associations socioprofessionnelles, la hiérarchie de l'Église catholique, toutes sont victimes de menaces et de contraintes. En 1959, un décret interdit le fonctionnement d'une association d'enseignants; plusieurs de ses membres sont jetés en prison ou carrément révoqués de l'enseignement public (Moïse et Ollivier, 1992, p. 36). En septembre 1960, des dirigeants et membres de l'Union nationale des étudiants haïtiens sont emprisonnés, soupçonnés d'entretenir des relations avec des organisations communistes (Nérestant, 1994, p. 186). Une grève de la communauté universitaire se solde par la libération des étudiants, mais ne met pas fin aux exactions qui, au contraire, touchent tous les milieux. Le dictateur interdit le fonctionnement de toutes les organisations de jeunes, et les associations syndicales. Dans ce contexte, l'association des employés de banque est dissoute. Le 18 décembre 1963, l'Union intersyndicale, fondée en 1958, est contrainte de fermer (Pierre-Charles, 2000, p. 27). L'Université perd son autonomie, et la grève comme moyen de pression est décrétée «activité communiste» (Pierre-Charles, 2000, p. 37).

Plusieurs autres secteurs de la vie nationale, dont la classe politique ou l'opposition politique, ne sont pas épargnés. Les sympathisants ou membres des autres partis politiques qui participent aux élections de 1957 sont victimes de bastonnade. Les partis politiques sont dans l'impossibilité de fonctionner. Le pouvoir en place fait la chasse aux opposants (Samedy, 2002, p. 38). La vague de répression qui déferle sur la société ouvre la voie à une tentative de lutte armée dans les années 1968 au sein des organisations politiques de tendances marxistes telles que le PPLN (Parti Populaire pour la Libération Nationale) et le PEP (Parti d'Entente Populaire) qui se fusionnent pour donner le PUCH (Parti Unifié des Communistes Haïtiens). Mais la perspective

armée connaît un véritable échec quand la police mène une offensive fatale à Cazale, une localité de l'Ouest, en 1969 (Moïse et Ollivier, 1992, p. 38).

Dans la même période, soit entre 1960 et 1964, la dictature attaque avec force l'Église catholique. Plusieurs prêtres sont expulsés : le père Grienenberger du Petit Séminaire St-Martial, l'archevêque de Port-au-Prince, Mgr François Poirier originaire de France, plusieurs prêtres d'origine haïtienne, six jésuites français (Moïse et Ollivier, 1992, p. 38) et dix-huit Canadiens sont accusés par le régime. Ensuite, un organe de presse écrite catholique, *La phalange*, est dissout et son local mis à sac. Le clergé catholique est donc divisé entre des prêtres qui se réclament de l'indigénisme actualisé par le régime et ceux d'origine bretonne, surtout, qui sont accusés d'être proches des mulâtres (Hector, 1991, p. 44-45).

Dans le but de neutraliser et de contenir ses opposants politiques, le gouvernement met en place tout un système répressif qui utilise principalement la violence physique. La permanence de la répression donne au régime de l'expérience et de l'efficacité dans ses mécanismes de contrôle et de mort (Pierre-Charles, 2000, p. 35). La machine de la mort duvaliériste frappe à toutes les portes de la société haïtienne, en dépit du caractère coloriste de l'idéologie sur laquelle repose le régime duvaliériste. André Corten décrit en ces termes le caractère généralisé et aveugle de la répression :

[...] Le duvaliérisme a été une forme de régime totalitaire. Il touche toutes les catégories de la population. Ce n'est pas seulement l'élite mulâtre qui est persécutée, la répression s'abat contre les lycéens et les étudiants (1961) et puis devient une lutte anti-communiste visant en fait toute forme d'opposition (1961-1969). Pendant, de nombreuses années, la paysannerie profonde est martyrisée. C'est la terreur orchestrée par les actions sanguinaires des tontons-macoutes. Elle empêche toute expression d'opinion et accule quiconque ayant une velléité soit à l'exil, soit à l'isolement et à la peur (Corten, 2001, p. 51).

Mais, il paraît que la peur ou la terreur dont parle André Corten (2001) frappe avec beaucoup plus d'intensité chez les femmes, c'est-à-dire, que la dictature utilise une approche particulière vis-à-vis de celles-ci. Pierre-Charles Gérard (2000) décrit comment les femmes sont victimes :

[...] Les femmes ont connu toutes les indignités possibles et imaginables. Leurs conditions de plus grande fragilité économique et sociale, les ont rendues vulnérables - à tous les niveaux - à la terreur et au chantage. Combien de femmes ont été violées ou ont dû se prostituer pour trouver un emploi, pour se protéger ou garantir leur famille des menaces ou représailles des macoutes... Combien ont souffert dans leur dignité, les humiliations et sévices des macoutes... Le duvaliérisme s'est caractérisé par la sauvagerie des traitements qu'il a infligés aux femmes qui, à titres divers, comme militantes, épouses, mères ou sœurs de militants, ont participé à la résistance et à la lutte démocratique (Pierre-Charles, 2000, p. 22).

Plusieurs institutions de répression ont été créées dont la plus célèbre était le VSN (Volontaire de la Sécurité Nationale). Cette milice est la principale base du duvaliérisme parce qu'elle se constitue en majorité par des éléments des classes populaires (Hector, 1991, p. 42-43). Lors de son discours d'avril 1964, François Duvalier s'adresse ainsi aux VSN : «Que ses éléments ne craignent jamais de faire le coup de feu quand il le faut et qu'ils donnent pleine satisfaction au président de la République» (Hector, 1991, p. 43). Mical Nérestant analyse comme suit les objectifs de ce corps spécialisé dans la répression en Haïti :

[...] Les objectifs des VSN sont de court-circuiter l'autorité militaire, de noyauter la police rurale, de démanteler toutes les forces d'opposition. Les volontaires de la sécurité nationale servent essentiellement à la consolidation des forces armées d'Haïti, d'où l'existence de tensions et de conflits entre ces deux catégories d'appareils répressifs, surtout depuis le 29 juillet 1984, date à laquelle le dictateur Jean-Claude Duvalier s'est présenté comme chef suprême de la milice qu'il désignait comme le poteau central de son gouvernement. Les VSN accusaient des effectifs entre 15000 et 20000 mais ces chiffres prêtent à controverses. Au sein de la milice est instauré un régime de délation mutuelle. De connivence avec le

pouvoir, le commandant militaire a pour fonction de prévenir ou de minimiser les frictions entre l'armée et la milice. Machinerie tentaculaire, le macoutisme constitue un instrument polyvalent. Il exerce des activités d'espionnage politique, des tâches policières traditionnelles et des fonctions proprement politiques, en particulier la diffusion au sein des masses populaires de l'idéologie incohérente sur laquelle s'appuie le pouvoir (Nérestant, 1994, p. 185).

C'est à partir de la création de cet appareil que le régime institutionnalise la répression et prend évidemment sa vitesse de croisière dans la terreur. Il bannit toutes les formes d'opposition. Il infiltre tous les milieux de la résistance. Il contrôle tous les moyens de communication. Les assassinats, les viols, les pillages des biens, les expulsions et les exécutions sommaires deviennent des pratiques quotidiennes. Pour échapper à la répression en Haïti, c'est-à-dire à la mort, des dizaines de milliers de familles haïtiennes s'exilent et se dirigent vers les Caraïbes, l'Amérique latine, l'Amérique du Nord, l'Afrique et l'Europe (Moïse et Ollivier, 1992, p. 39).

En dépit de l'isolationnisme diplomatique dont est victime la République d'Haïti au cours du 19<sup>ème</sup> siècle, elle intègre la communauté internationale à travers les nombreuses organisations et agences créées après la Deuxième guerre mondiale. À ce titre, elle compte beaucoup sur la coopération internationale particulièrement avec les États-Unis. Celle-ci se maintient en dépit de l'agissement de la dictature et des violations des libertés et des droits de la personne ; la dictature reçoit de l'aide de la communauté internationale dans divers domaines financiers et militaires en particulier (Pierre-Charles, 1973, p. 101). Sur le plan de l'assistance militaire, Gérard Pierre-Charles (1973) souligne qu'après l'élection de François Duvalier, le gouvernement américain a envoyé une mission militaire en Haïti. Cette dernière encadre l'armée et les groupes paramilitaires qui se transforment par la suite en *tontons macoutes* (Pierre-Charles, 1973, p. 101). Dans leur fonctionnement, les membres de ladite mission ne respectent pas la hiérarchie de l'armée. Accompagnés du dictateur, les militaires américains passent en revue les troupes et donnent des

ordres aux officiers haïtiens (Pierre-Charles, 1973, p. 101). Jean Fritz Jacques (2003, p. 12) souligne que l'assistance («encadrement, formation de personnel, financement, don de matériels obsolètes ou modernes») des États-Unis à l'armée d'Haïti ne vise que le renforcement des liens de dépendance nationale en appuyant les clans oligarchiques. Les États-Unis ne sont pas les seuls à appuyer la dictature par l'intermédiaire de l'armée d'Haïti, la spécialisation des agents de répression est redevable aux nombreuses formations spéciales reçues à l'étranger en collaboration avec la C.I.A, la police dominicaine, les services français et israéliens (Pierre-Charles, 2000, p. 35).

Dans le cadre de l'assistance financière, Gérard Pierre-Charles (1973) montre que la dictature reçoit l'appui inconditionnel de Washington. Quelques jours après la prise du pouvoir, le nouveau gouvernement se voit accorder un prêt des organismes américains qui s'élève à trois millions de dollars (Pierre-Charles, 1973, p. 100). En moins de dix ans d'administration, la dépendance économique et financière est presque parfaite, au point qu'on envisage la possibilité d'une prise en charge d'Haïti. Micheline Labelle (1978, p. 23) fait voir que dans les années 1968-1969, on parle même de la «portoricanisation» d'Haïti.

## 2. 3 La situation socioéconomique : un problème structurel et conjoncturel

Rappelons avec Fred Doura que «la dépendance et le sous-développement» d'Haïti date de sa rencontre avec le système capitaliste mondial à travers la colonisation qui lui confère une fonction de fournisseur de matières premières. Sa structure économique est à l'image de quasi tous les autres pays dominés de la périphérie capitaliste, particulièrement des Caraïbes. L'appareil productif haïtien est désuet et les machines agricoles toujours en usage, à quelques exceptions près, sont obsolètes



(Doura, 2001, p. 10-11). Haïti est socialement le pays le plus retardé dans la région. Les bases économiques de l'«État prédateur» sont l'expropriation, l'extorsion, l'inflation, la mauvaise gestion des biens publics, la corruption systémique, les mauvaises politiques en matière agricole, industrielle et financière et la prédominance de l'aide internationale (Doura, 2001, p. 21-22).

En fait, le régime de Duvalier hérite d'une grande crise socio-économique caractérisée essentiellement par la précarité de la production agricole, la faiblesse de l'activité industrielle, la dégradation de l'environnement, la famine et la pauvreté (Barros, 1984, p. 8). C'est en raison de cette crise que le 22 septembre 1957 le régime se propose de mener le pays vers le développement social et économique. Mais ce discours politique emphatique n'arrive pas à empêcher la détérioration des conditions d'existence de la population haïtienne au cours des années qui suivent la prise du pouvoir (Barros, 1984, p. 33). La dictature rend inertes les politiques de finances publiques. De plus, le marasme économique bat son plein surtout à partir des années 1980 où la récession économique devient inquiétante (Mirville, 1994, p. 30).

En 1979, dans le classement de la Banque mondiale, Haïti se trouve dans les rangs des vingt cinq pays les plus pauvres de la planète (Mirville, 1994, p. 2). Son PNB passe à deux cents trente dollars (230\$) par habitant et le taux de croissance du PNB à 1,8% contre un taux de croissance de la population de l'ordre de 1,7% entre 1970-1979 (Mirville, 1994, p. 2).

En ce qui a trait à la production agricole, plus de 80% de la population haïtienne vit de cette activité dans les années 1967-1968. Elle représente 45,9% du PIB. Dominée par les petites exploitations agricoles familiales, l'agriculture est très morcelée en Haïti (en 1971, 88,9% des agriculteurs travaillaient sur moins de 2 carreaux de terre et 5,1% d'autres travaillaient sur plus de 3 carreaux de terre). De plus, elle est frappée

par une sévère pression démographique qui diminue les espaces de production aux dépens de la construction de logements (Barros, 1984, p. 34). L'agriculture nationale tombe complètement en crise sous le gouvernement des Duvalier. Certains produits traditionnels d'exportation (café, sucre et huiles essentielles) et des vivres alimentaires connaissent une véritable récession. Cette situation est analysée comme la conséquence de manque d'encadrement en termes de crédits agricoles et de semences aux potentiels agriculteurs (Barros, 1984, p. 34).

Pour ce qui est de la production industrielle ou manufacturière, aucun signe de progrès n'est identifié entre 1950-1960 (le degré d'industrialisation reste à 11,1% pour cette période), mais il existe plutôt un blocage. Haïti devient le pays le plus faible dans la région de l'Amérique en termes de développement des activités industrielles. Mais à partir de 1968, une certaine amélioration s'observe avec le développement des industries d'assemblage dans la capitale haïtienne (Barros, 1984, p. 34). La crise qui s'installe au niveau de ces deux sphères importantes de l'économie nationale engendre de graves conséquences sociales sur la population où sévissent dans la famine, l'analphabétisme et le chômage (di Chiara, 1988, p. 381). Déjà, en avril 1977, une grande famine frappe la région du Nord-Ouest et des centaines de personnes meurent de sous-alimentation (di Chiara, 1988, p. 361).

La dégradation des conditions socioéconomiques ne touche pas également toutes les catégories sociales. Certaines d'entre elles sont beaucoup plus vulnérables que d'autres. Le chômage, par exemple, affecte en particulier des gens de la classe moyenne qui détiennent un emploi dans l'administration publique et refusent de servir le dictateur. Ce dernier licencie ou envoie à la retraite des cadres compétents pour les remplacer par des hommes qui n'ont aucune qualification pour exécuter des travaux exigeant des performances techniques (Hector, 1991, p. 47). Les éléments de «l'oligarchie dominante» s'alignent sur le pouvoir sans problème. Cette oligarchie se

compose d'étrangers et d'Haïtiens qui pratiquent le commerce import/export et les services (Samedy, 2002, p. 43) et qui contrôlent les hommes politiques au moyen de la corruption et autres pratiques illégales (Jacques, 2003, p. 51).

Les paysans haïtiens forment, on s'en doute, la catégorie sociale la plus victime du marasme économique sous la dictature duvaliériste. Les terres n'arrivent pas à produire la quantité de nourriture adéquate (Bernadin, 1993, p. 66). Le milieu rural affiche des taux d'analphabétisme presque absolu<sup>15</sup>. Cette situation est redevable au manque d'intervention des pouvoirs publics dans le milieu rural : il n'y a ni encadrement technique, ni canaux d'irrigation, ni d'usine d'engrais et ni système de crédit (Bernadin, 1993, p. 29).

Les paysans vivent dans un monde à part privés des services de santé, d'eau potable, d'électricité, d'enseignement public, de communication (routes, téléphone), de justice<sup>16</sup>, etc. Dans ces conditions, des paysans recourent à l'exode rural massif ; ils se dirigent vers les grandes villes métropolitaines et la République dominicaine (Mirville, 1994, p. 1-2). Sur le plan politique, il faut souligner la répression dont le milieu rural est victime orchestrée par les agissements des *tontons macoutes* qui

---

<sup>15</sup> «Le paysan haïtien est, en général, illettré, ne parle et ne comprend que le créole. Le français, langue officielle du pays, n'a aucune utilité pratique dans sa vie quotidienne. Cette situation lui vaut d'être, la plupart du temps, victime de combinaison machiavélique de la part des spéculateurs et usuriers. Ces derniers profitent du fait que le paysan n'a aucune notion de poids, de mesures et des transactions commerciales. Les élites dirigeantes n'ont jamais entrevu la possibilité d'alphabétiser le paysan dans sa langue maternelle pour lui inculquer certaines techniques élémentaires, susceptibles de le mettre à l'abri des individus sans foi ni loi qui le grugent sans vergogne. Les protagonistes du maintien du statu quo n'ont pas intérêt à éclairer le paysan qui pourrait inévitablement, prendre conscience que tout l'équilibre économique de la nation repose sur ses épaules». Bernadin Ernst A. 1993. *L'espace rural haïtien : bilan de 40 ans d'exécution des programmes nationaux et internationaux de développement (1950-1990)*, Paris, L'Harmattan, p.65-66

<sup>16</sup> Jean Jacques Honorat signale : «qu'il n'y a pas de justice pour les paysans. En effet, il n'y a pas une seule des 565 sections rurales d'Haïti qui dispose d'un tribunal. Les services judiciaires d'urgence sont rendus par les agents de la force militaire". Honorat, Jean-Jacques. 1991. "Droits de l'homme et transition démocratique». In *Haïti et l'Après-Duvalier : Continuités et ruptures*, sous la dir. De Cary Hector et Hérard Jadotte, Montréal, CIDIHCA, pp. 27-47.

volent leurs parcelles de terre (Pierre-Charles, 2000, p. 21). Cary Hector (1991) résume la situation de la paysannerie en affirmant que : «la paysannerie majoritaire demeure politiquement assujettie, socialement opprimée et culturellement isolée».

Le gouvernement profite de cette lamentable situation pour appeler la communauté internationale à l'aide. Le déblocage de cette aide devient réelle en 1971 après la mort de François Duvalier et l'arrivée au pouvoir de son très jeune fils, âgé de 19 ans, Jean-Claude. Celui-ci promet à la nation haïtienne une révolution économique par une politique de modernisation économique et de libéralisation de la vie politique (Etienne, 1999, p. 74). La libéralisation politique est une condition imposée par le département d'État américain en particulier l'administration de Carter, dans sa politique en faveur des droits de la personne, à l'octroi de l'aide bilatérale. Entre 1970 à 1980, profitant de l'absence de syndicat et du bas niveau de salaire, 300 usines sont implantées et environ 50 000 emplois sont créés dans le pays (Etienne, 1999 : 75). Le capital étranger représente en 1975 125 millions de dollars contre 80 millions en 1968. L'aide internationale se chiffre à 100 millions \$ (Etienne, 1999 : 75). Les recettes de l'État passent de 278.8 millions de gourdes en 1972 à 811 millions de gourdes en 1979-1980. Les dépenses du secteur public qui accusaient un montant de 85.9 millions \$ passent à 1001.9 millions de gourdes dans les années 1980 (Barros, 1984, p. 42). Les exportations qui représentaient 30.5 millions de dollars en 1968 passent à 94 millions en 1975. Le PIB connaît une croissance de 5% entre 1975-1980. Tous les secteurs ont connu des progrès notamment l'agriculture, l'industrie, les services et la consommation privée (Etienne, 1999, p. 75).

Or, la corruption tentaculaire mine le régime dictatorial. Les détournements de fonds sont devenus des pratiques quotidiennes<sup>17</sup>. Les biens de l'État sont dilapidés et

---

<sup>17</sup>«Ce déblocage économique n'a pas engendré de conséquences positives en faveur de toute la population haïtienne dans le domaine social, mais au contraire, l'augmentation des revenus «illusoire,

utilisés à des fins personnelles (Nérestant, 1994, p. 202). En 1975, le gouvernement détourne des sommes importantes du trafic d'embauchage d'Haïtiens en République dominicaine dans les champs de canne à sucre. Jean-Claude Duvalier et son entourage accaparent plus de 36% des recettes publiques (di Chiara, 1988, p. 375-376)<sup>18</sup>. En 1981, la Banque mondiale s'inquiète de la situation où près de 75% de la population vit dans la pauvreté absolue. La Banque interaméricaine de développement identifie les principaux blocages: faiblesse chronique de l'administration locale (manque de ressources financières et humaines), disparité dans la distribution des revenus (1% de la population détient plus de 44% du revenu national et 61% des Haïtiens vivent avec \$60 par an) concentration des activités économiques à Port-au-Prince (di Chiara, 1988).

Quoique que l'aide internationale des années 70 n'ait pas eu d'impacts réels sur les conditions d'existence de la population haïtienne, elle contribue à renforcer le processus de dépendance de l'État vis-à-vis des institutions financières et de certains pays de la région. Cette dépendance est visible dans l'alimentation, l'infrastructure en

---

les dépenses désordonnées, les projets à rentabilité incertaine». «Il y a eu saupoudrage et gaspillage des efforts et des entreprises», le meilleur (route de Port-au-Prince au Cap, création ici et là d'écoles ou d'hôpitaux) côtoyant des dépenses de pur prestige, telle l'autoroute de Port-au-Prince à Pétionville». Jacques, Barros. 1984. *Haïti : de 1804 à nos jours*, op. cit., p. 29.

<sup>18</sup>«A partir de 1980, le pillage officiel et ses retombées s'intensifient et les duvaliéristes détournent une large part des crédits des banques multilatérales qui sont censés combler le déficit de la balance des paiements. Ainsi 20 millions de dollars sur les 22 prêtés par le FMI disparaîtront sans laisser de traces, deux jours à peine après leur octroi, au mois de décembre 1980. Durant ce mois, Jean-Claude soustraira 20 millions de dollars pour son usage personnel... L'utilisation de ces fonds secrets est laissée à l'entière discrétion du président... Elle récompense les fonctionnaires zélés, aide les amis... Elle sert aux menus besoins du président, de sa famille et de ses proches. Il s'est offert une villa au Luxembourg évaluée à deux millions de dollars en 1980, un champ de courses, une vingtaine de voitures de sport, une quantité de motos et même, en 1977, au plus fort de la famine dans le Nord-Est, un yacht dont le coût est estimé à un million deux cent mille dollars ! Enfin, pour ménager des lendemains qui pourraient déchanter, partie de cette cassette est versée dans trois cents comptes spéciaux, aux États-Unis, en Suisse et au Luxembourg. Un rapport de la Banque mondiale, daté de septembre 1975, évoquait le chiffre de 45 millions de dollars, la moitié des revenus annuels de l'État-détournés». di Chiara, Catherine Eve. 1988. op. cit., p. 376.

éducation et santé. Des organismes internationaux, comme par exemple l'O.E.A qui envoie de nombreuses missions de diagnostic en Haïti en 1968, profitent de cette situation de dépendance pour imposer leurs diktats à l'État haïtien (Mirville, 1994, p. 2). C'est dans cette perspective que Micheline Labelle (1978, p. 23) caractérise l'État haïtien comme un «État dépendant» sur le plan économique, politique et militaire.

Cependant, les problèmes identifiés par les bailleurs de fonds renvoient à une autre caractéristique de la crise économique haïtienne. Il s'agit du rôle déterminant du capital financier étranger dans l'économie nationale (Labelle, 1978, p. 24). Ce capital étranger est investi prioritairement dans des activités d'exportation où les profits ne sont pas réinvestis en Haïti mais déposés dans les banques étrangères. Cela permet d'observer trois caractéristiques importantes de l'économie haïtienne : la dépendance de l'économie nationale vis-à-vis du capital étranger, la dépendance des fractions de la classe riche du capital étranger et surtout, l'endettement de cette économie (Labelle, 1978, p. 24-25). La dette externe est un lourd fardeau pour la population et les contribuables puisqu'elle absorbe quatre fois plus que les dépenses effectuées dans le secteur agricole (Doura, 2001, p. 13).

## 2. 4 La montée timide d'une société civile et politique haïtienne des années 1970 : positionnement des acteurs en faveur du changement.

À la faveur de la crise socioéconomique, quelques changements sont observables dans le fonctionnement et les pratiques politiques de la dictature en Haïti. Tout d'abord, il faut, pour l'équipe au pouvoir, attirer l'attention de la communauté internationale sur cette crise en vue de bénéficier de l'aide et ensuite créer un climat d'apaisement politique pour faciliter et encourager l'investissement du capital étranger. Mais cette fois, avec la pression de la diaspora haïtienne de l'Amérique du Nord et de l'Europe en particulier, les bailleurs de fonds posent certaines conditions

en ce qui a trait au respect des droits de la personne en Haïti. Aussi, sous les pressions de l'administration Carter qui entreprend une campagne de promotion des droits de la personne, le dictateur Jean-Claude Duvalier cède et engage une politique de libéralisation démocratique comme nous l'avons signalé plus haut. Celle-ci est perceptible à divers niveaux économiques et politiques. Sur le plan économique, on note l'ouverture du marché avec l'importation massive des usines de sous-traitance (Etienne, 1997, p. 162). On observe également, l'émergence d'une approche développementaliste de la part du gouvernement qui repose sur l'organisation communautaire et le développement rural. Cette approche se concrétise particulièrement avec la création d'organismes communautaires comme le CONAJEC (Comité national d'action Jean-Claudiste) (Midy, 1991b, p. 75-98). Sur le plan politique, on souligne la naissance d'une presse indépendante et engagée, l'émergence d'une opinion publique critique, la mise sur pied d'organismes de droits humains et l'apparition d'une opposition ouverte au système politique (Délice, 2003, p. 43).

#### 2. 4. 1 L'Église

À partir des années 60, les ONG protestantes d'origine nord-américaine envahissent le terrain (Etienne, 1997, p. 162), tandis que dans la conjoncture des années 70, on note l'offensive de l'Église catholique contre d'une part, l'expansion du protestantisme et d'autre part, le sous-développement et la pauvreté de la paysannerie dans le cadre de sa pastorale sociale à travers la Caritas qui dirige un réseau national de projets de développement rural (Etienne, 1997, p. 162). Cette nouvelle approche de l'Église catholique est une conséquence directe du Concile Vatican II (1962-1965) qui sensibilise l'Église aux questions sociales (Hurbon, 2004, p. 229). Des prêtres veulent s'occuper non pas uniquement de la liturgie, mais aussi du développement de leur communauté au nom de l'Évangile (Hurbon, 2004, p. 229). Cette nouvelle

tendance religieuse met en question l'alliance qui unit depuis 1860 l'Église catholique et l'État haïtien. En effet le Concordat est une entente avec l'État haïtien qui fait de l'Église catholique, la religion officielle de la République. Cette entente donne à l'État un certain contrôle de la hiérarchie et de la base de l'Église. Micial Nérestant (1994) n'a-t-il pas soutenu la thèse que «de 1804 à 1860 les religions furent une arme dans la main des politiciens, de 1860 aux années 1960 un facteur de légitimation du pouvoir établi, et à partir des années 1970 une force de changement, de progrès et de développement»?

C'est à partir d'événements religieux d'envergure se déroulant à Medellin (Colombie) et à Puebla (Mexique), que l'Église catholique haïtienne entre en contact avec les autres Églises de l'Amérique latine. André Corten (2001) précise que le développement réel des *ti kominote legliz* (groupes de prière qui essayent de lier les problèmes sociaux des membres à leur foi chrétienne), remonte juste après la rencontre du Conseil épiscopal latino-américain à Puebla en 1979. On note la présence de prêtres et religieux latino-américains dans des rencontres et séminaires en Haïti autour de la nouvelle tendance religieuse qui émerge dans la région comme par exemple le Brésilien P. José Marins (Corten, 2001, p. 65). Dans les années 1984-1986, l'Église catholique subit une profonde «transformation» et le pays compte à peu près le même nombre de TKL que le Brésil (Corten, 2001, p. 65). A travers ces TKL, l'Église catholique anime la paysannerie et les quartiers populaires des grandes villes.

La propagation des petites églises coïncide avec la création des conseils communautaires mis en place par le gouvernement pour l'alphabétisation des adultes et le développement communautaire. Dans cette brèche, d'autres conseils aspirant à l'autonomie sont formés à l'initiative des religieux. Malgré la peur du contrôle des



agents de la dictature et leurs alliés, les «*grandon*»<sup>19</sup>, ces organisations autonomes, offrent aux paysans un espace de réflexion critique et constituent, pour la plupart, les premières initiatives de certains *mouvman peyizan*, mouvements de paysans qui affrontent la dictature dans les années 1986. André Corten (1989) rapporte que le mouvement «*Gwoupman Tètansanm*» basé dans le Nord-Ouest est lié au courant de la théologie de la libération et qu'il est fondé par des laïcs et des prêtres progressistes. D'après Laënnec Hurbon (2004), le coup d'envoi est initié par le père Ryo dans une petite localité, Laborde dans le Sud, où il s'est positionné en faveur du mariage entre l'évangélisation et le développement.

D'autres paroisses se lancent dans la même voie et en 1976, un synode diocésain statue sur la nouvelle philosophie de l'Église. Des organisations laïques de l'Église telles que la JEC (Jeunes Étudiants Chrétiens) et l'ACO (Action Ouvrière Catholique) prennent la responsabilité de travailler en vue d'intégrer l'Église dans la vie sociale et politique du peuple. Pour rendre officielle la pastorale sociale, ces organisations de l'Église catholique mettent sur pied des programmes d'alphabétisation, de coopératives, d'assistance médico-sociale, de justice et de paix (Hurbon, 2004, p. 230). Une situation de malaise s'installe alors dans la relation de l'Église avec l'État. Nous verrons au prochain chapitre les faits qui aggravent les relations entre l'Église et le gouvernement.

#### 2. 4. 2 La presse

Une presse indépendante et engagée émerge quand une nouvelle génération de journalistes, regroupés pour la plupart dans la capitale, permet aux sans-voix d'exprimer leurs doléances (Moïse et Ollivier, 1992, p. 65). Ils préparent des reportages sur la quotidienneté des masses des quartiers pauvres des villes et de la

---

<sup>19</sup> Terme créole désignant les grands propriétaires fonciers.

campagne. Des paysans spoliés et victimes des chefs de section et des *tontons macoutes*, pour la première fois, trouvent un micro et s'expriment dans leur langue maternelle, le créole. Des ouvriers exploités sans aucune couverture d'assurance maladie et de chômage et victimes de l'oppression *macoutique*, ont l'opportunité d'exposer leurs souffrances. Les micros s'ouvrent jusque dans le pays profond. Deux organes de presse se lancent dans cette campagne audacieuse, alternative, Le Petit Samedi Soir (PSS) et Radio Haïti Inter (Moïse et Ollivier, 1992, p. 65). Par la suite, dans les années 1980, la Radio Soleil, une station de l'Église catholique animée par les laïcs, retransmet les doléances des organisations communautaires paysannes et les activités de prières des TKL (petites communautés ecclésiales de base). Les médias aident donc la population à sortir de l'isolement social et politique, à se sensibiliser aux problèmes du pays et à la nécessité et à la possibilité de changement social (Délice, 2003, p. 33). Dans cette perspective, les travailleurs de la nouvelle presse participent à la campagne en faveur de la liberté d'expression et d'information, de la démocratie et la vigueur de la société civile.

#### 2. 4. 3 Les organismes des droits humains, les associations syndicales et l'opposition politique officielle et clandestine

En avril 1978, dans la campagne générale contre les injustices du régime, une Ligue haïtienne des droits humains est créée. Elle participe activement à la bataille citoyenne pour le respect des libertés et la défense publique des droits de la population (Smarth, 1998 : 47). Les nombreuses dénonciations de violation des droits de la personne atteignent l'opinion publique nationale et internationale. La visite de la Commission des droits de la personne de l'OEA en 1980 est redevable au travail de sensibilisation et de dénonciation de la Ligue. En novembre 1979, elle organise, chez les Pères Salésiens à Port-au-Prince, un débat autour du thème : «Climat politique et Droits humains», auquel prennent part plusieurs milliers de participants dont des

adhérents et des diplomates étrangers. Les forces gouvernementales y conduisent une descente brutale et répressive (Smarth, 1998, p. 47).

Dans la logique d'une prise de parole collective, des hommes de lettres, des intellectuels, des chercheurs, des acteurs, des historiens entrent en scène en vue de dénoncer la dictature. Par exemple, en mai 1979, 150 écrivains signent une pétition pour réclamer le droit de publier sans aucune censure. Ils prennent, dans la même période, l'initiative de fonder l'Association des écrivains haïtiens (Smarth, 1998, p. 47). À cette époque, l'intervention culturelle fleurit : du théâtre engagé entre autres avec les pièces «Pèlin tèt» du dramaturge haïtien Franketienne et «Debafre» du journaliste et comédien Evans Paul (Smarth, 1998, p. 48).

Le milieu syndical haïtien participe aussi à la lutte contre la dictature. La répression des années 60 qui a forcé la liquidation de l'Inter-syndicale des ouvriers, ne fait pas taire la classe ouvrière. Luc Smarth (1998) mentionne que certains noyaux ouvriers maintiennent le flambeau de la lutte au sein des principales usines du pays telles que la HASCO, le Ciment d'Haïti, le Welch dans le Nord et la Pepsi Cola en formulant des demandes relatives à leurs conditions de travail et contre la «macoutisation» des syndicats. Le lancement dans les années 80 de la Centrale autonome des travailleurs haïtiens (CATH), positionne clairement les ouvriers dans la lutte en faveur de la démocratie (Smarth, 1998, p. 42). Par ailleurs, l'opposition des partis et des organisations politiques à la dictature débute dès son établissement en 1958. La classe politique est la première victime de cette dictature lors des grandes répressions menées par les *tontons macoutes*. Les militants d'organisations politiques clandestines transforment leur stratégie du terrain de la lutte armée à celui de la conscientisation de masse après des échecs répétés. Mais l'opposition politique se fait réellement sentir dans les années 1978-1980 quand elle participe officiellement aux élections organisées par le régime en place (Moïse et Ollivier, 1992, p. 67).

Alexandre Lerouge, un farouche opposant, est élu député au Cap-Haïtien, une nouvelle qui est saluée par le camp du changement. Dans les années 1979, deux partis politiques d'opposition sont fondés : le Parti Social Chrétien Haïtien (PSCH) et le Parti Démocrate Chrétien Haïtien (PDCH). À partir de cette date, le gouvernement a en face de lui deux groupes d'acteurs: le camp contestataire de la société civile et celui des partis politiques qui exigent leur reconnaissance légale (Moïse et Ollivier, 1992, p. 68).

#### 2. 4. 4 La réaction musclée du gouvernement ou l'élargissement de la contestation

La défaite de Carter aux élections présidentielles américaines et l'arrivée de Ronald Reagan augmentent la répression dictatoriale et renforcent les clans oligarchiques en Haïti. Jean-Claude Duvalier en profite pour barrer la route à la percée politique des partis et aux acteurs de la contestation (Moïse et Ollivier, 1992, p. 71). Le 28 novembre 1980, la société civile, la presse et les partis politiques sont de nouveau victimes de la répression. Des journalistes, des militants et des syndicalistes sont arrêtés, emprisonnés et d'autres sont exilés (Moïse et Ollivier, 1992, p. 71). La répression touche l'Église avec l'arrestation, le 28 décembre 1980, d'un animateur et laïc engagé, Gérard Duclerville. La consternation envahit le camp démocratique. La lutte contre la persécution politique éclate dans tous les secteurs. La mobilisation populaire semble atteindre un point de non retour. L'Église catholique mobilise toutes ses batteries à travers les paroisses et les écoles pour maintenir l'agitation contre le gouvernement (Moïse et Ollivier, 1992, p. 78). Le processus de conscientisation s'accélère au fur et à mesure de la répression. Plus les *tontons macoutes* deviennent brutaux, plus les citoyens des quartiers populaires et de la paysannerie s'organisent et revendiquent le changement.

Au terme de ce chapitre, nous tenons à souligner l'importance de bien saisir le contexte qui voit éclore et se développer la contestation sociale de 1980-1990. Une perspective historique est non moins cruciale pour saisir la situation politique marquée par des pratiques totalitaires, la dictature et la répression politique. Haïti a connu de brefs intermèdes démocratiques (par exemple la révolution de 1946) la logique reste toujours la même. Idem pour les questions sociales et économiques.

En somme, le régime duvaliériste n'est qu'une expression conjoncturelle d'une structure sociale fondée exclusivement sur l'inégalité entre une minorité de riches noirs et mulâtres et une majorité de pauvres qui se considèrent respectivement héritiers de la colonisation française et de déportés africains. Cependant, la lutte pour le chambardement de cette structure évolue en Haïti d'une époque à l'autre : si au cours du 19<sup>ème</sup> siècle et du début du 20<sup>ème</sup> siècle, certaines catégories sociales utilisent la lutte armée en vue de faire valoir leurs revendications, comme par exemple les paysans sous l'occupation américaine en 1915-1934, la lutte armée comme élément du répertoire d'actions collectives se transforme à la mi-20<sup>ème</sup> siècle et vers la fin de ce même siècle, en soulèvement populaire comme en 1946 puis en mobilisation pacifique comme celle qui conduit au départ de Jean-Claude Duvalier le 7 février 1986.

## CHAPITRE III

### LA SOCIÉTÉ HAÏTIENNE EN «MOUVEMENT»

Nous voilà donc rendu au cœur de notre mémoire qui se proposait de mieux comprendre le «mouvement populaire haïtien». Ce chapitre retrace chronologiquement les grands moments des contestations sociales de la décennie 1980 en Haïti. Il présente les divers acteurs faisant valoir leurs projets et leurs revendications spécifiques. Pour ce faire, nous avons surtout travaillé à partir des auteurs haïtiens et étrangers reconnus pour leurs contributions à l'étude de la dictature et de la transition démocratique en Haïti. André Corten (1989) analyse à la fois l'État et le mouvement social haïtien. Franklin Midy (1993, 1991) de son côté, insiste sur les grandes orientations du mouvement pour le changement. Sauveur Pierre Etienne (1999) présente les difficultés liées à l'établissement de la démocratie en Haïti. Claude Moïse et Émile Ollivier (1992)<sup>20</sup> diagnostiquent les facteurs qui menacent la conquête démocratique. Paul Antoine Bien-Aimé (1991) fait ressortir la portée de l'action collective de la victoire du 7 février 1986. Jean-Claude Jean et Marc Maeschalck (1998) examinent le pouvoir Lavalas issu du mouvement 86 et son caractère totalitaire. Luc Smarth (1998) appréhende les organisations populaires comme des nouveaux acteurs qui font irruption sur la scène politique après la chute de la dictature le 7 février 1986. Yves Saint-Gérard (2004) montre les liens existant entre le duvaliérisme et le régime d'Aristide qu'il caractérise de populiste. Jean-Serge Joseph et Victor Éternel (1988) étudient les causes de l'effondrement du duvaliérisme et les conditions de réussite de la transition démocratique. Kern Délince (1993) analyse le système politique et les régimes oligarchiques qui se sont succédés en

---

<sup>20</sup>Nous soulignons au passage que ce texte couvre toute la période qui intéresse notre mémoire. Il nous fournit une masse d'informations pertinentes sur les acteurs des révoltes civiles. Nous l'avons, par conséquent, largement utilisés à la fois dans le deuxième et le troisième chapitres de ce mémoire.

Haïti, tandis que Eddy Magloire (1999) se préoccupe des retombées de la mobilisation populaire en ce qui a trait à l'établissement de la démocratie et du développement de la société.

### 3. 1 Les prises de parole et les actions collectives

Comme nous l'avons esquissé, la montée de la société civile est sévèrement réprimée par le gouvernement de Jean-Claude Duvalier au cours des années 1980. Outre la répression politique, le gouvernement poursuit des mesures économiques désastreuses comme par exemple l'abattage des porcs créoles<sup>21</sup> durant les années 1982-1984, ce qui mine énormément sa popularité particulièrement dans la paysannerie (Etienne, 1999, p. 84). La distance et les tensions entre le pouvoir et la population ne cessent d'augmenter<sup>22</sup>. En conséquence, la population haïtienne devient de plus en plus prête à manifester son opposition ouvertement à la dictature (Bien-Aimé, 1991, p. 5). L'Église catholique ne tarde pas à lancer l'assaut final pour les mobilisations générales<sup>23</sup>. Dans cette perspective, à partir de l'année 1980, on voit défiler sur la

---

<sup>21</sup> «La peste porcine déclarée en Haïti en 1977 a entraîné un programme hautement contesté d'abattage de tous les porcs créoles. La compensation de vingt-deux millions prévue à titre de dédommagement par les États-Unis et le Mexique (Gilles, M.D., février 1986) qui craignaient pour leur propre cheptel n'est que rarement parvenue aux petits paysans en raison des malversations. Par ailleurs, la nouvelle race qu'on essaye d'introduire nécessitant une alimentation plus élaborée n'est pas du tout adaptée à la petite paysannerie». Corten, André. 1989. *L'État-Faible*. Op.cit., p. 164.

<sup>22</sup> «En 1980, le gouvernement et le mouvement démocratique se rapprochent de plus en plus d'un choc frontal». Moïse Claude et Emile Ollivier. 1992. *Repenser Haïti : Grandeur et misère d'un mouvement démocratique*, op. cit., p. 97

<sup>23</sup> «Au cours de l'année 1985 proclamée année de la jeunesse, les initiatives de groupes de jeunes protégés, soutenus et encadrés par l'Église se répandent d'un département à l'autre. Bref, on connaît l'importance de l'engagement des communautés ecclésiales de base, des animateurs catholiques dans l'accélération de la prise de conscience populaire et de la mobilisation anti-duvaliériste qui finira par avoir raison de Jean-Claude Duvalier. C'est cette dynamique qu'informeront ce qu'on appellera par la suite, le mouvement populaire dont l'origine, la composition, les méthodes et les objectifs de lutte le distingueront à la fois des partis politiques engagés dans le combat anti-duvaliériste et lui feront une

scène politique, de nouveaux acteurs. Quel est leur répertoire d'action? N'assistons-nous pas à une mobilisation massive et généralisée qui conduira à la chute de la dictature comme ce fut le cas en 1946 quand les soulèvements populaires avaient forcé la démission d'Élie Lescot du pouvoir? C'est ce que nous examinerons.

### 3. 1. 1 Les symposiums ou le positionnement de l'Église catholique

L'Église catholique entre officiellement dans la lutte contre la dictature avec la prise de position des religieux (Conférence haïtienne des religieux) le 4 décembre 1980, à l'encontre de la campagne répressive lancée par le gouvernement. Au fur et à mesure que la situation politique se détériore, c'est toute la hiérarchie de l'Église catholique qui embarque dans la lutte (Moïse et Ollivier, 1992, p. 74). Elle s'affirme définitivement comme un acteur, prépare et sensibilise ses troupes pour la mobilisation. Elle est présente dans tous les espaces démocratiques. Elle utilise ses organisations caritatives, évangéliques, ONG, assemblées de prière et les communautés de base ou *ti legliz* en vue d'affronter le régime. La théologie de la libération sert alors d'outil idéologique en facilitant la cohésion entre des prêtres et laïcs qui manifestent contre la dictature (Moïse et Ollivier, 1992, p. 74). Au cours de l'année 1981, la Conférence haïtienne des religieux critique les structures sociales et demande à ces derniers de lutter afin de changer de façon radicale les mentalités et les «structures d'exclusion» (Midy, 1993, p. 202). Dans le cadre de l'engagement de l'Église dans la lutte populaire et démocratique, Franklin Midy (1993) souligne trois événements qui, au cours des années 1982-1983, sont à la base du mouvement pour le changement ; le symposium national, qui fixe la position de l'Église en faveur des pauvres et encourage la mobilisation pour le changement, les premiers messages

---

place à part dans l'ensemble du mouvement démocratique». Moïse Claude et Emile Ollivier. 1992. *Repenser Haïti : grandeur et misère d'un mouvement démocratique*, op.cit., pp. 82-83.



évangéliques du père Jean Bertrand Aristide<sup>24</sup> en faveur de la théologie de la libération et la visite du Pape Jean Paul II en mars 1983. La visite du Pape renforce et officialise les positions prises par les religieux dans le symposium de 1982 (Midy, 1993, p. 202-203).

[...] L'année 1983 sera riche en événements. La plus riche de conséquences sera la visite de Jean-Paul II à Port-au-Prince où se tient le congrès eucharistique des évêques de l'Amérique latine. Les enjeux politiques de cette visite, en dépit de son caractère pastoral; n'échappent à aucun des secteurs de la vie nationale. Le gouvernement espère tirer un bénéfice de prestige et de légitimation incidente, l'opposition attend du Pape qu'il condamne la dictature dans le sens même de ses interventions sur plusieurs scènes du monde où il a déjà clairement manifesté sa solidarité avec les opprimés. A son arrivée le 9 mars, il ne fait pas languir. Aux acclamations du "peuple de Dieu", il répond par un retentissant " Quelque chose doit changer ici", reprenant aussi le thème du congrès eucharistique. Son homélie est interprétée par tous comme un appui non équivoque à la lutte démocratique, une concrétisation même du militantisme des communautés ecclésiales de base (Moïse et Ollivier, 1992, p. 79).

Le symposium tenu à Port-au-Prince du 2 au 6 décembre 1982 permet à l'Église catholique nationale de relayer officiellement les revendications et les souffrances des pauvres et des petits paysans (Etienne, 1999, p. 85). Il traduit aussi l'appartenance du clergé de l'Église à la nouvelle philosophie de l'évangile véhiculée par la théologie de la libération. Des prêtres et des laïcs engagés prennent l'initiative de mettre en place

---

<sup>24</sup> «Après des études bibliques en Israël, monsieur Aristide rentre en Haïti en juin 1982 où il est ordonné prêtre, par Mgr Romélus. Il reçoit obédience à la paroisse Saint Joseph à Port-au-Prince. Aristide se fait l'apôtre des miséreux et prêche un message de libération. Roger Lafontant, alors ministre de l'intérieur, s'en plaint auprès des supérieurs, les salésiens, qui l'envoient en «recyclage» à l'Institut pastoral de Montréal où il passera une maîtrise en théologie biblique et entamera un doctorat. Il effectuera un voyage d'études en Grèce au cours de l'été 1984. Aristide revient en Haïti le 5 janvier 1985. Il est affecté à la paroisse Saint Jean Bosco où il crée le mouvement de jeunes SAJ (solidarité entre les jeunes). L'église de Saint Jean Bosco devient un véritable lieu de rassemblement et de luttes populaires contre le duvaliérisme et l'impérialisme américain. Le 9 juin 1990, le père Aristide lance une mobilisation populaire contre les criminels *macoutes*. Le 9 octobre 1990, Aristide lance un appel à l'unité pour les prochaines élections. Le 18 octobre 1990, le père Aristide est désigné comme candidat à la présidence par la Convergence démocratique, un regroupement de divers partis (dont le FNCD et le MOP) et les organisations populaires et du comité HCR (conférence haïtienne des religieux)». Lionet, Christian. 1992. *Haïti : L'année Aristide*, Paris, L'Harmattan, p. 270.

partout dans le pays, des communautés ecclésiales de base et des mouvements de paysans (Etienne, 1999, p. 85). Ces structures de base doivent répondre à la nécessité de créer un front commun contre la dictature. Dans cette perspective, le symposium de 1982 et les nombreuses opportunités qu'il offre en termes de structuration et d'organisation des populations locales, ouvre la voie à une conscientisation et une mobilisation massives. Sauveur Pierre Etienne (1999) note qu'au cours de l'année 1982, les prêtres et laïcs engagés redoublent leurs efforts dans l'accompagnement des paysans, des jeunes et des habitants des quartiers populaires. Les sermons prononcés par des prêtres sont très revendicatifs et font le procès de la dictature. L'ambiance ressemble à des «meeting» politiques (Etienne, 1999, p. 87).

En 1982, les communautés ecclésiales de base ou *ti kominite legliz* (TKL) se réunissent pour la première fois en assemblée nationale sur le thème «nouvelle Église et nouvelle société à construire». En 1985, un concile national des jeunes tenu dans la ville de Jérémie exige de mettre fin aux structures sociales «d'exclusion». Dans la même période, l'Église entreprend la «Misyon Alfa»<sup>25</sup> en vue de lutter contre l'analphabétisme, tandis que la Radio-Soleil participe à l'éducation et à la médiatisation du mouvement pour le changement (Midy, 1993, p. 202-203). L'affirmation de l'Église catholique sur le terrain politique favorise l'entrée en scène des animateurs communautaires, des jeunes de quartiers populaires qui forment une nouvelle génération de militants populaires engagés dans la lutte contre la dictature. Ces acteurs deviennent des porte-paroles des revendications de la majorité souffrante de la société haïtienne. Ils mobilisent et conscientisent les gens de leurs milieux à partir des difficultés auxquelles ils font face.

---

<sup>25</sup> Institution de l'Église catholique chargée de la campagne d'alphabétisation après le départ du dictateur Jean-Claude Duvalier.

Les ponts sont coupés définitivement entre l'Église et le gouvernement. Les différents symposiums révolutionnent l'Église : ces derniers mettent autour d'une même table, les prêtres, les laïcs et les délégués paysans des différents diocèses du pays (Hurbon, 2004, p. 230). Les délégués exposent leurs problèmes d'exploitation, d'injustice, d'analphabétisme, d'expropriation, de répression et de manque d'encadrement (Nérestant, 1994, p. 216).

### 3. 1. 2 Des soulèvements spontanés ou les «émeutes de la faim»

Les activités de conscientisation entreprises par l'Église catholique font écho dans la population et atteignent le pays profond. Les paysans et les jeunes des quartiers pauvres entrent en scène au cours des mois de mai et de juin 1984. On rapporte des soulèvements populaires partout dans les grandes villes de province : aux Gonaïves, au Cap-Haïtien et à Hinche, où le peuple en colère lance des slogans «à bas la misère, à bas la dictature» (Etienne, 1999, p. 87). André Corten (1989) note que ces mouvements débutent à Jean-Rabel et à Bombardopolis, deux petites villes du département du Nord-Ouest, quand des manifestants frustrés prennent la direction d'un poste de police en vue de protester contre l'assassinat d'une fille tuée accidentellement par un policier. Des manifestations spontanées se poursuivent aux Gonaïves. Au cours du 23 et du 24 mai 1984, dans le quartier populaire de *Raboteau*, une femme enceinte est tuée à la suite des tortures effectuées par un soldat. En représailles et sous l'effet de la colère, des habitants protestataires en profitent pour piller et saccager des dépôts de nourriture (Corten, 1989, p. 148) qui appartiennent aux organismes humanitaires. Au Cap-Haïtien, dans la deuxième ville du pays, les habitants du quartier populaire *La Fossette* gagnent les rues le 29 mai et pillent eux aussi les entrepôts d'un organisme d'assistance alimentaire dénommé CARE. La journée se termine avec plusieurs morts (Corten, 1989, p. 150).

En juin 1984, dans la commune de Milot et de Hinche, plusieurs manifestations sont signalées. On note des agitations dans les villes de Jérémie et d'Aquin et des révoltes paysannes dans le département de l'Artibonite, les bourgs de Dondon et de Saint-Raphaël. Les jeunes deviennent de plus en plus hostiles au gouvernement. L'année suivante, soit le 30 octobre 1985, la tension monte aux Gonaïves, tandis qu'à Jérémie la population occupe les rues pour exiger la révocation d'un préfet, fonctionnaire rattaché au ministère de l'intérieur et de la défense nationale, accusé du meurtre d'un habitant. Le 24 novembre 1985, les responsables du diocèse du Cap-Haïtien montent le ton lors d'une journée de jeûne et de méditation à la suite des agissements d'un préfet perturbant une cérémonie religieuse dans la cathédrale (Corten, 1989, p. 149).

Le 27 novembre 1985, la ville des Gonaïves reprend la mobilisation quand des jeunes déshérités de *Raboteau* descendent dans les rues et crient avec leurs pancartes en mains : «Vive l'armée, à bas la constitution». Cette manifestation se termine sans une intervention forte de l'armée. Dans cette même ville, le 28 novembre 1985, soit le lendemain, les jeunes écoliers prennent le contrôle de la contestation, l'armée et les miliciens débarquent, trois jeunes élèves du secondaire sont tués alors qu'ils se trouvent à l'intérieur de leur établissement scolaire, le Collège Immaculée Conception des Gonaïves, tandis qu'on dénombre à l'extérieur, quatre autres morts et quatorze blessés. Après cette journée macabre, les jeunes des Gonaïves demandent à tous les parents et élèves du pays de s'unir avec eux en décrétant une mobilisation générale en vue de forcer le régime dictatorial à abandonner le pouvoir (Bien-Aimé, 1991, p. 8). L'appel des jeunes Gonaïviens trouve une réponse "positive et massive" (Etienne, 1999, p. 87).

Le 3 décembre 1985, les manifestations de solidarité éclatent partout dans le pays. Une journée de deuil en mémoire des jeunes lycéens abattus et en solidarité avec leurs parents est observée. Des étudiants des écoles religieuses se solidarisent avec les

lycéens. Dans la foulée, une grève scolaire générale est décrétée. Ces manifestations se terminent par des interventions violentes de l'armée. Des morts et des blessés sont enregistrés au Cap, aux Cayes, à Jérémie et à Petit-Goâve (Corten, 1989, p. 150-151). Les jeunes ne lâchent pas. Le «congrès de Léogane» ou l'assemblée des jeunes, organisé vers la mi-décembre, joue le rôle de cohésion des forces jusque-là dispersées. Ce congrès donne l'occasion aux acteurs venant de toutes les régions de la république d'exiger la démission du gouvernement en accusant le président Jean-Claude Duvalier d'être le principal responsable du sous-développement du pays. Ils condamnent et demandent le procès des auteurs et complices des assassinats (Bien-Aimé, 1991, p. 8). Le mouvement semble s'apaiser et le pouvoir se démène afin d'infiltrer les principaux pôles de résistance. Mais cela ne dure pas longtemps. Des manifestations populaires sont tenues le 11 décembre et le 30 dans la ville du Cap-Haïtien. À partir de cette date, toutes les villes de province et les localités avoisinantes sont entrées activement dans la lutte. La Radio-Soleil recouvre son autorisation de fonctionnement le 31 décembre 1985. André Corten (1989) souligne que la «parole circule dans les rues mais aussi à travers les ondes de la Radio de l'Église catholique».

### 3. 1. 3 La répression et la dernière option politique du gouvernement

Le gouvernement ne reste pas les bras croisés. Il envoie du renfort dans les villes agitées et tente également de charmer la classe politique par un train de mesures<sup>26</sup>. La

---

<sup>26</sup> «En 1985, le gouvernement alternera les réformes politiques et les mesures répressives pour renforcer le contrôle policier du pays, et aussi dans l'espoir de désamorcer le mécontentement populaire, d'apaiser la classe politique et les puissances tutrices qui le pressent de faire des concessions. Cependant, il refusera de renoncer à l'essentiel : la présidence à vie et ne consentira que des réaménagements mineurs : loi sur le fonctionnement des partis politiques, création de la fonction du Premier Ministre sans pouvoir réel. Le train de mesures qu'il a conçues ne donnera rien. Il aura beau le faire approuver par referendum le 22 juin, referendum dans le plus pur style duvaliérien, massivement boycotté du reste, il s'est affaibli et s'isole de plus en plus. A cette phase, la subversion s'amplifie. La revendication principale est désormais le départ de Duvalier. L'agitation anti-

capitale est jusqu'à présent calme et cela favorise le déplacement en province, des unités spécialisées anti-émeutes. Si la répression est jusqu'alors sélective à Port-au-Prince, dans les villes de province elle est systématique et généralisée. André Corten (1989) mentionne l'arrestation, le 4 décembre 1985, d'un leader politique et ancien ministre du gouvernement, Hubert de Ronceray qui sera accusé de tentative de soulèvement et de complot au sein de l'institution militaire. Plusieurs autres secteurs sont touchés par les actes de répression. Sauveur Pierre Etienne (1999) indique qu'environ 200 arrestations sont effectuées seulement dans les rangs de l'Église catholique, notamment des animateurs communautaires et des membres des communautés ecclésiales de base<sup>27</sup>. Déjà à titre rétrospectif, il faut rappeler l'assassinat dans la nuit du 23 juillet, du prêtre Albert Desmer et le lendemain 24, l'expulsion du pays de trois prêtres. Indignée et persécutée, l'Église catholique appelle les fidèles à prier en vue d'aider l'institution à vivre ces moments tragiques (Etienne, 1999, p. 87). Mais le 12 décembre, la hiérarchie de l'Église catholique fait part de ses protestations face aux intimidations et répressions politiques au Chef de l'État dans une note authentifiée par la Conférence épiscopale haïtienne.

---

gouvernementale reprendra à la rentrée d'octobre. Une nouvelle fois, elle partira de la ville des Gonaïves, fera des victimes surtout dans les milieux de jeunes à l'avant-garde de la lutte populaire, touchera les principales villes de province et s'intensifiera pendant les mois de décembre 85 et janvier 86 jusqu'au départ de Duvalier en exil, le 7 février 1986». Moïse Claude et Emile Ollivier. 1992. *Repenser Haïti : Grandeur et misère d'un mouvement démocratique*, op. cit., p.83.

<sup>27</sup> «La confrontation gouvernement/opposition s'accéléra et prendra des formes multiples pendant des années 1984 et 1985. A la fin de l'année 1984, les brimades, les provocations et arrestations se multiplient dans les milieux. Le gouvernement s'acharne, outré, sur les habituels membres de l'opposition, mais aussi sur les animateurs catholiques qui mobilisent dans les quartiers populaires et dans les campagnes. Décidément, il devient évident que la direction de la lutte anti-duvaliériste passe à l'Église catholique qui, à travers ses différentes instances, martèle les revendications pour la liberté, la dignité et la justice et surtout couvre de son autorité, de ses organisations les actes de résistance qui montent du fond du pays». Moïse Claude et Emile Ollivier. 1992. *Repenser Haïti : Grandeur et misère d'un mouvement démocratique*. op. cit., p. 82.

### 3. 1. 4 Le mois de janvier et de février 1986 : la défaite inéluctable d'un régime

La répression ne tarde pas à envenimer les contradictions entre la population et le pouvoir en perte de légitimité malgré certaines mesures d'apaisement social notamment aux Gonaïves<sup>28</sup>. La remise en onde de la Radio-Soleil et les dénonciations de la répression par la Conférence épiscopale ainsi que par la Ligue haïtienne des droits humains, dirigée par le juriste Gérard Gourgues, redonnent de l'énergie aux protestataires. André Corten (1989) souligne que les mobilisations anti-gouvernementales reprennent dans la ville des Gonaïves entre le 3 et le 6 janvier 1986 et finissent avec un bilan d'un tué et trois blessés. Ce jour-là, plus de 8000 manifestants courent dans les rues des Gonaïves et réclament cette fois le départ de Duvalier. Les manifestants ont peinturé avec des slogans (A bas Duvalier) hostiles les murs de tous les bâtiments de l'administration publique. L'armée ne réussit plus à contrôler cette population. La présence des unités d'élite de l'armée venant en renfort n'arrive pas à intimider la colère des manifestants (Bien-Aimé, 1991, p. 8). La lutte anti-gouvernementale a un effet de contagion, elle affecte les villes de Petit-Goâve, de Léogane, des Cayes, de Jérémie et de Jacmel. On observe des jeunes qui se regroupent dans des églises, descendent dans les rues, et parodient des chansons dans la langue de la majorité, le créole (Corten, 1989, p. 152).

Le 11 janvier 1986, l'appel à une grève générale est lancé par le moyen de tracts anonymes. Ce mot d'ordre émane de la capitale et ne semble pas être suivi. Après le malentendu autour de la date fixée, le mouvement connaît momentanément un certain relâchement. Quelques jours plus tard, la ville du Cap-Haïtien relance la mobilisation quand le 27 janvier, une violente émeute se solde par trois tués dont deux enfants et

---

<sup>28</sup> «Après le massacre du 28 novembre, le gouvernement avait pourtant créé mille sept cent cinquante emplois dans cette ville qui, avec la mauvaise récolte de coton et la sécheresse endémique, ne vit plus que de l'aide internationale». Corten, André. 1989. *L'État-Faible*, op. cit., p. 152.

plusieurs dizaines de blessés graves à la suite de l'intervention brutale de l'armée. La nouvelle de cette dernière violence militaire circule vite et l'indignation est générale : le pays se lève pour la lutte finale. On enregistre des émeutes partout dans le pays : aux Cayes<sup>29</sup>, à Jacmel, aux Gonaïves et à Port-Margot. Dans la ville de Léogane où le gouvernement embauche des coupeurs de canne pour la République dominicaine, trois personnes sont mortes asphyxiées à la suite d'un mouvement de panique (Corten, 1989, p. 151-152).

Si dans de nombreux cas, des manifestants pillent les magasins et les dépôts de nourriture, de plus en plus dans la ville du Cap, ils forment des bandes de carnaval munies d'instruments de musique et entonnent des slogans en faveur du renversement du régime. Quand, en Haïti, le peuple puise dans ses racines culturelles comme les bandes de carnaval, de *rara* pour exprimer sa joie ou sa colère en parodiant des chansons religieuses ou mondaines, la personne, l'institution ou le groupe concerné du *rara* se voit perdre ou augmenter sa crédibilité, son prestige et son respect. Le *rara* peut construire ou déconstruire une réputation, son message circule vite. Le procédé consiste à accuser quelqu'un sans qu'il n'ait les moyens de se défendre. C'est une forme de manifestation socioculturelle paysanne débutant après le mardi-gras et pendant le dimanche de Pâques. Les paysans se servent de leurs bandes de *rara* entre autres, pour dénoncer les injustices subies de la part des autorités et des conflits de famille, des rivalités de clans. Les *rara*, en tant qu'activité paysanne, n'était pas autorisée à entrer dans la ville pendant la dictature. Au moment des mobilisations, les groupes urbains forment des *rara* et parcourent toutes les rues de la ville sans respecter le calendrier officiel pour ce type de manifestations, ni le parcours qui est stricte dans le milieu rural. L'utilisation du *rara* dans les villes, comme cela a été le

---

<sup>29</sup> "Aux Cayes, les émeutiers s'en prennent à l'orphelinat, à l'hôpital, à l'école et aux magasins". Corten, André. 1989. *L'État-faible*, op.cit., p. 152



cas au Cap, signifie une désobéissance civique et une perte d'autorité et de légitimité de la dictature.

Ces événements sont très médiatisés par Radio-Soleil et Radio Lumière (Église protestante). Les acteurs de Port-au-Prince font leur entrée en scène seulement à partir du 19 janvier 1986. Dans les rues de la capitale, la manifestation se gonfle en une marée humaine vers la fin du mois. Des scènes de pillage violemment réprimées y sont observées. Le 31 janvier, une fausse nouvelle circule et annonce le départ de Jean-Claude Duvalier. La machine répressive se réorganise. Les habitants passent une fin de semaine sous les détonations des mitraillettes<sup>30</sup>. Le 3 février 1986, une grève générale bloque totalement le pays. Les rues sont parfaitement occupées par les miliciens et les militaires. André Corten (1989, p. 152) indique : «le dictateur<sup>31</sup> avait perdu et était lâché. Le 7 février, au terme de secrets arrangements, il s'envole vers la France, à bord d'un avion militaire américain».

Les gigantesques et imposantes manifestations aboutissent donc au départ de Jean-Claude Duvalier le 7 février 1986<sup>32</sup>. Après l'annonce de la nouvelle par la télévision

---

<sup>30</sup> «Ainsi commencent pour les habitants de Port-au-Prince les jours les plus longs du régime des Duvalier, en termes d'angoisse collective, de peur et de terreur, jusqu'au 7 février quand les habitants de la capitale se réveillent de ce long cauchemar pour voir sur le petit écran l'ex-dictateur déclarer au peuple qu'il a remis le pouvoir à l'armée et lui souhaite bonne chance». Etienne, Sauveur Pierre. 1999. *Haïti : Misère de la démocratie*, op.cit., p.87.

<sup>31</sup> "La rébellion populaire, qui a d'ailleurs pris la classe politique par surprise, corse un plus la crise. C'est aux cris de "à bas la misère!", "à bas la dictature!" que les émeutiers des Gonaïves et du Cap ont gagné les rues. Aux prises avec la rue, avec l'opposition legaliste, avec les militants populaires, avec les Églises et, de plus en plus, avec les organisations de la société civile, la stratégie du gouvernement est perturbée. C'est l'instinct de survie qui déclenche la mécanique répressive. Mais les dernières éruptions populaires semblent délivrer le pays de ses peurs et, comme on disait déjà, la peur commence à changer de camp». Moïse, Claude et Emile Ollivier. 1992. *Repenser Haïti : Grandeur et misère d'un mouvement démocratique*, op.cit., p.82.

<sup>32</sup> «Le mouvement aura duré deux mois. Il a été essentiellement composé de jeunes dont les manifestations sont disséminées à l'image des communautés de base qui les rassemblent (et qui

nationale d'État, la population descend dans les rues ; c'est un moment de « liesse et de vengeance » (Corten, 1989, p. 152). Sauveur Pierre Etienne note que la population en colère recourt à la justice expéditive :

[...] Les anciennes victimes devenues des justiciers, brûlent tout vif certains tontons-macoutes, en décapitent d'autres et pillent les maisons de ceux qui purent se cacher. Une fois satisfaits le désir de vengeance, les yeux se tournent vers le CNG<sup>33</sup>. En effet, au moyen des manifestations de rue, le secteur populaire exige le jugement des criminels, la démacoutisation du pays, la déduvaliérisation de l'administration publique et des mesures concrètes pour extirper la corruption dans le secteur public (Etienne, 1999, p. 95).

Le *dechouchaj* ou déracinement devient une pratique ou une méthode utilisée par des éléments du peuple en vue de se venger des bourreaux qui maintiennent le pays dans la peur depuis 29 ans. De nombreux *tontons macoutes*<sup>34</sup> connaissent les châtiments douloureux du *dechoukaj*<sup>35</sup>. Eddy Magloire (1999) analyse le *dechoukaj* comme l'expression d'une rupture violente avec la dictature. « C'est une violence spontanée, ce sont des émeutes, des jacqueries qui accompagnent l'effondrement d'un régime

---

recueillent l'information ensuite diffusée sur les ondes de radio-soleil). On adopte une gestuelle originale de protestation : chants, occupation prolongée de la rue comme place où l'on ose parler, allure de carnaval - les villes de province ont ravi à Port-au-Prince la vraie pratique du carnaval comme affirmation d'un monde autre -, symbolique de l'incendie. Bien que les slogans soient de plus en plus anti-gouvernementaux, le mouvement n'a pas un lieu légitimé pour émettre des revendications ; il reste en dehors de Port-au-Prince. La légitimation du mouvement réside précisément dans la pratique qu'il institue et qui rend l'ordre incongru. La seule solution pour le pouvoir est de s'effacer, mais s'effacer ne signifie pas disparaître». Corten, André. 1989. *L'Etat faible*, op.cit. p. 152.

<sup>33</sup> Conseil national de gouvernement créé après la chute du dictateur, le 7 février 1986. Il est formé de plusieurs militaires et un militant des droits de l'homme.

<sup>34</sup> Duvaliéristes et membres de la police politique qui sont responsables de la répression des opposants et partisans de la démocratie.

<sup>35</sup> Du français «dessoucher» : à l'origine, le mouvement *dechoukaj* avait un caractère exclusivement matériel. Il concernait notamment les propriétés des notabilités duvaliéristes, détruites par les «dechouqueurs». Puis, à chaque changement de gouvernement, on a «dechouqué» de leurs postes des responsables administratifs, économiques, militaires, voire religieux, qualifiés de corrompus et de duvaliéristes.

abhorré. La colère du peuple devient grande et n'existe aucune instance sociale capable de la contrôler ou la canaliser» (Magloire, 1999, p. 288). Cependant, le *dechoukaj* n'est pas la seule action du peuple : il manifeste sa méfiance à l'égard de tout ce qui symbolise l'État notamment l'administration. Eddy Magloire souligne :

[...] Au lendemain du 7 février 1986, on a assisté en Haïti à un désinvestissement généralisé vis-à-vis de l'ordre institué ainsi qu'à l'émergence de nouvelles valeurs. Presque toutes les institutions ont subi l'épreuve d'une contestation populaire, dans la mesure qu'elles étaient perçues plus comme des dispositifs d'oppression, de domination que de cadres nécessaires de la vie sociale. Dans cette dynamique de rupture avec l'ancien ordre, l'attention se dirige vers les forces démocratiques et les organisations populaires (Magloire, 1999, p. 189).

Pendant que le peuple s'occupe des petits *tontons-macoutes* zélés, l'armée, les puissances étrangères et les duvaliéristes pensent aux solutions de rechange au pouvoir. Jean-Serge Joseph et Victor Éternel (1988, p. 28) soulignent que le mouvement populaire met fin à la présidence à vie le 7 février 1986, mais les duvaliéristes détiennent encore le pouvoir. La constitution du gouvernement provisoire (Conseil National de Gouvernement), et l'utilisation qu'il fait de la répression, lui confère les caractéristiques du duvaliérisme en l'absence physique de Duvalier. Le nouveau gouvernement s'écarte des revendications populaires visant la «déduvaliérisation» et la création d'un climat de paix, de justice et de sécurité.

### 3. 2 La transition démocratique

L'effondrement du régime dictatorial et le passage à la démocratie durera cinq ans (1986-1990) et est ponctué de péripéties, de combats et d'affrontements entre les principaux acteurs du mouvement démocratique et populaire et surtout, entre le mouvement pour le changement et le secteur hostile à la démocratie. Après l'euphorie du 7 février, l'heure est à la normalisation, à la re-construction d'un pays saccagé par

29 ans de terreur duvaliériste<sup>36</sup>. Toute démocratie nouvelle passera en Haïti par la rupture avec le duvaliérisme. Mais comment ? Par l'établissement d'un gouvernement provisoire ? Par l'élaboration d'une nouvelle constitution ? Par l'organisation d'élections ? Nous allons voir dans cette section, les principales mesures politiques de la transition.

### 3. 2. 1 Le CNG (Conseil National de Gouvernement) : les militaires au pouvoir

La formation du Conseil national de gouvernement (CNG) constitue la première mesure politique et organisationnelle de l'État après la chute du gouvernement de Jean-Claude Duvalier, le 7 février 1986. Selon André Corten (1989), les revendications politiques formulées au cours de l'année 1986 visent d'abord la «composition du CNG». Kern Delince fait voir dans cette perspective que :

[...] Le 7 février 1986, les chefs de l'armée s'emparent du pouvoir avec l'aide des puissances occidentales, notamment les États-Unis qui avaient œuvré à la chute du régime Duvalier après avoir soutenu ce dernier depuis son avènement en 1957. Quatre années durant, les autorités militaires vont s'opposer à la démocratisation du système politique tout en se déclarant respectueuse des procédures démocratiques et des libertés publiques. Cette politique absurde devait contribuer à prolonger outre mesure la vacance du pouvoir, extrêmement coûteuse pour l'économie nationale en cours de régression depuis 1980 (Delince, 1993, p. 291).

Les premières manifestations après l'établissement du CNG font face à la brutalité policière. Le nouveau gouvernement ne se démarque pas des pratiques répressives et des mesures économiques anti-populaires qui caractérisaient le duvaliérisme (Corten,

---

<sup>36</sup> Trouillot Michel-Rolph (1996) soutient la thèse que *l'État duvaliérien* se prolonge bien au-delà des deux gouvernements duvaliéristes (père et fils). Il avance aussi que l'État détruit et ronge les institutions d'affirmation de certaines catégories de la société civile comme celle de la paysannerie. Trouillot, Michel-Rolph. 1993. «État et Duvaliérisme». In *La République haïtienne : État des lieux et perspectives*, sous la dir. de Gérard Barthélemy et Christian Girault, Paris, Karthala, p. 189-195.

1989, p. 155). Les ponts sont coupés entre le gouvernement militaire et la majorité de la population; ils s'affrontent de façon directe. Les nouveaux dirigeants font usage de la répression pour contenir la propagation des organisations populaires et pour empêcher l'augmentation des manifestations de rue (Etienne, 1999, p. 93-94). Il appert que les actions entreprises par le gouvernement en faveur de la population ne créent pas la confiance nécessaire en vue de garantir la réussite de la transition démocratique (Joseph et Eternel, 1988, p. 30).

Les mobilisations populaires contre la présence des duvaliéristes dans l'administration publique s'intensifient et deviennent inquiétantes pour les partisans de l'ancien régime au cours du mois de mars 1986. La lutte populaire s'est élargie dans toutes les villes de province et l'affrontement entre l'armée et la population est quotidien (Etienne, 1999, p. 96). Ces luttes qui mettent en scène la bourgeoisie, les classes moyennes, les ouvriers, les masses populaires et le secteur paysan réaniment le clivage social et politique de la société haïtienne (Etienne, 1999, p. 97). Elles sont relayées par de nombreux acteurs, notamment l'armée<sup>37</sup>, les duvaliéristes, l'Église catholique, les organisations estudiantines<sup>38</sup>, les organisations populaires, les

---

<sup>37</sup>«Ce fut cette armée, après une longue période de pénitence de 27 ans, profondément affaiblie et affectée dans sa cohésion interne par des abus de guerre civile au mois de mai 1957 et en avril 1989, qui fut chargée, avec un effectif de 7.700 membres, qui atteignait 14.000 avec ses auxiliaires (les chefs de section et leurs assistants), de conduire le processus de transition. Sa nature fondamentalement répressive, due, en partie, à ses liens avec les forces duvaliéristes, sa totale dépendance envers les États-Unis et les ambitions politiques démesurées et aveugles de ses dirigeants, furent l'une des causes principales de l'échec de la transition démocratique». Etienne, Sauveur Pierre. 1999. *Haïti : Misère de la démocratie*, op.cit., p. 103.

<sup>38</sup> «En 1986, après plus de deux décennies de silence total dans le monde universitaire, les étudiants sont réapparus sur la scène nationale, avec la Fédération nationale des étudiants haïtiens (FENEH), comme véritables acteurs socio-politiques, essayant de structurer leur mouvement au moyen de l'organisation de divers congrès nationaux et participent à des congrès internationaux. En plus de leurs revendications relatives à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, l'autonomie universitaire, des bibliothèques modernes, etc., les étudiants, reprenant la tradition de leurs illustres prédécesseurs, se transforment activement en porte-parole des revendications des couches défavorisées. En établissant des liens étroits avec l'Église populaire, les mouvements ouvrier et paysan, se sont révélés comme l'un des secteurs les plus radicaux. Ils se sont opposés farouchement, au moyen de conférences, de débats publics et de manifestations de rue, à la mise en œuvre de la politique

syndicats, les organisations paysannes, les partis politiques et la communauté internationale<sup>39</sup>, avec pour chef de file les États-Unis (Etienne, 1999, p. 97).

### 3.2.2 Le déclenchement des manifestations populaires

Les manifestations sont porteuses de nombreuses revendications sociales et politiques notamment : l'arrestation des duvaliéristes notoires, la réforme de l'administration, la réforme agraire, etc. Elles éclatent partout dans le pays à partir du 19, du 25 et du 26 février 1986. Elles se poursuivent notamment à la capitale le 10, le 12, du 18 au 20 mars 1986. Elles rassemblent des milliers de manifestants et font environ sept tués et vingt-cinq blessés (Corten, 1989, p. 153-155). L'Église catholique<sup>40</sup> n'abandonne pas ses positions sociales et politiques. Le 7 mars 1986, dans le stade Sylvio Cator de Port-au-Prince, les dirigeants de l'institution religieuse, en présence de trente-cinq

---

néolibérale du CNG. Ils ont été aussi les plus affectés par la répression du régime autoritaire ; en 1987, les actes de répression et les mesures de provocation du régime militaire ont conduit à la radicalisation de la lutte des étudiants ; ainsi, l'Université fut fermée durant un an et les élèves boycottèrent massivement les examens du baccalauréat de juillet et septembre 1987». Etienne, Pierre Sauveur. 1999. *Haïti : Misère de la démocratie*, op.cit., p. 106.

<sup>39</sup>«Cette terminologie désigne des pays comme les États-Unis, la France, le Canada, le Venezuela et des institutions internationales comme l'Organisation des États Américains (OEA) et l'Organisation des Nations Unies (ONU). Les quatre pays mentionnés, autoproclamés pays amis d'Haïti, jouent un rôle important dans la transition, appuyant économiquement les gouvernements militaires, faisant pression pour que ceux-ci conduisent à terme le processus d'institutionnalisation démocratique, finançant la réalisation des élections et facilitant l'appui technique, politique et militaire de l'OEA, l'ONU quand c'est nécessaire. En ce sens, ils constituent des acteurs importants ; et parfois, leurs interventions s'avèrent, en dernière instance, décisives pour l'orientation du processus». Etienne, Sauveur Pierre. 1999. *Haïti : Misère de la démocratie*, op. cit. p. 113-114.

<sup>40</sup>«L'Église catholique, après dix ans de travail de conscientisation, de formation, d'organisation et d'encadrement des groupes marginalisés dans tout le pays, obtint un immense prestige qui fut renforcé par le symposium de 1982 et la visite du Pape en 1983 ; cela lui permet de mobiliser les masses populaires et de jouer un rôle fondamental dans la chute de la dictature. Son engagement envers la démocratie, la justice et la défense des droits de la personne faisait d'elle une Institution de grande influence politique et mieux située, vu le manque de légitimité des institutions publiques, la faiblesse structurelle et le manque de représentativité des organisations de la société civile». Etienne Pierre Sauveur (1999), «Haïti : misère de la démocratie».

mille participants, annoncent la campagne d'alphabétisation qui touchera trois millions d'Haïtiens. Un mois plus tard, le 14 avril 1986, au nom de la Conférence épiscopale, Mgr François Gayot prend position pour une redistribution des terres du domaine privé de l'État en faveur de quatre millions agriculteurs haïtiens et la nécessité d'assainir l'administration publique en vue d'écarter les fonctionnaires duvaliéristes corrompus (Corten, 1989, p. 156).

Le 3 avril 1986, une organisation de femmes convoque une manifestation pour protester contre les abus dont sont victimes les femmes haïtiennes (Corten, 1989, p. 155). Le 26 avril 1986, 100000 personnes prennent part à une manifestation pour commémorer la répression du 26 avril 1963 faite par François Duvalier. Arrivée devant le Fort-Dimanche, lieu symbolique où le régime enferme les prisonniers politiques, elle fait face à l'armée qui tire sur les manifestants : huit tués et cinquante-et-un blessés (Corten, 1999, p. 155). Le mois de mai enregistre un calme apparent. Cependant, du 30 mai au 5 juin, des troubles recommencent à Port-au-Prince et se propagent dans les villes des Gonaïves, du Cap-Haïtien, de Jacmel, de Jérémie, de Petit-Goâve et des Cayes. Le 10 juin, on note des manifestations à Belladère, à Port-de-Paix et aussi dans certaines villes du département du Sud (Corten, 1989, p. 155).

Encore de nouvelles manifestations sont observées du 29 septembre au 3 octobre dans les villes des Gonaïves, de Port-de-Paix, du Cap-Haïtien, de Saint-Marc, de Marchand Dessalines, de Jérémie, des Cayes et de Port-au-Prince. La manifestation la plus gigantesque se tient le 7 novembre 1986 dans la capitale. Claude Moïse et Émile Ollivier (1992) parlent de deux cents mille manifestants qui circulent dans les rues de Port-au-Prince afin de s'opposer au retour des duvaliéristes sur la scène politique. Face à cette mobilisation populaire, le gouvernement provisoire interdit par décret, le fonctionnement des partis duvaliéristes sur le terrain (Moïse et Ollivier, 1992, p. 101).

Mais les forces duvaliéristes<sup>41</sup> ne se désarment pas et dans la nuit du 7 novembre 1986, la Radio-Soleil est la cible d'une attaque criminelle. Cette dernière arrive au moment de la retransmission des multiples manifestations anti-gouvernementales. Le secteur populaire et démocratique s'inquiètent vivement des arrestations effectuées parmi les jeunes de Cité Soleil et la disparition de Charlot Jacquelin, un animateur d'alphabétisation. À partir du 16 novembre 1986, les mécontentements se généralisent (Corten, 1989, p. 155). La rupture est définitive entre le CNG et le secteur populaire et démocratique après les actes répressifs et les assassinats dont sont victimes des sympathisants du secteur démocratique. Cela intensifie la contestation sociale et les manifestants expriment leur désaccord avec la politique économique en vigueur qualifiée de néolibérale (Moïse et Ollivier, 1992, p. 95-96). Le projet ou l'intention politique du gouvernement provisoire n'est pas clair, la classe politique et les organisations de la société civile réclament la définition d'un programme indiquant le processus qui conduira à l'établissement d'un gouvernement définitif de nature démocratique. Dans le but de dénouer la crise et pour éviter la radicalisation des contestations, le CNG accepte de publier, en juin 1986<sup>42</sup>, un calendrier s'étalant sur une période de huit mois et prônant un ensemble de mesures telles que les réformes institutionnelles, l'organisation d'élections à tous les niveaux, à partir de

---

<sup>41</sup> «En effet, avec les 40.000 membres armés de «l'ancienne» machine de répression, en plus d'un impressionnant réseau de collaborateurs dans tout le pays - les structures locales de pouvoir (chefs de sections, anciens membres de la milice, anciens maires, députés, préfets), les ministres, les officiers supérieurs de l'armée et fonctionnaires importants de l'administration publique - les forces duvaliéristes se révèlent un danger permanent durant tout le processus de transition». Etienne, Sauveur Pierre. 1999. *Haïti : Misère de la démocratie*, op.cit., p.104.

<sup>42</sup> «Quoi qu'il en soit, dès le mois de juin le CNG est déjà brouillé avec la plupart des secteurs de la classe politique anti-duvaliériste. Ceux-ci, par leur situation et par leur jeu, constituent une nouveauté dans l'histoire des conjonctures de crise de l'époque contemporaine. Véritable pêle-mêle, ils se montrent impuissants à influencer de façon décisive les questions brûlantes de la transition. Avec la chute de Duvalier commence effectivement la désintégration du système politique traditionnel. Apparemment, les chefs politiques reviennent en force, les personnalités pullulent et font grand tapage, mais aucun courant, aucun parti, aucun leader n'arrive à décoller et à s'imposer à la nation. C'est d'abord par défaut d'identification à un aspirant président que le peuple mobilisé se détourne des élections». Moïse, Claude et Emile Ollivier. 1992. *Repenser Haïti : Grandeur et misère d'un mouvement démocratique*, op.cit., p. 97.



novembre 1987, et la passation du pouvoir à un nouveau gouvernement issu des élections fixées pour le 7 février 1988. Dans la période de juin 86 à novembre 86, des consultations sont prévues pour doter le pays d'une nouvelle constitution, des décrets seront promulgués en vue de régulariser le fonctionnement des partis politiques et des conseils d'administration des sections communales (Moïse et Ollivier, 1992, p.95-96).

### 3. 2. 3 La constitution de 1987

Tandis que le secteur démocratique et populaire se polarise sur le processus de normalisation et d'institutionnalisation du système politique, le peuple est convoqué par le CNG aux comices pour élire les membres de l'assemblée constituante le 19 octobre 1986. Seulement 5% de la population participe à ces élections (Etienne, 1999, p. 115-116). La question de la prise du pouvoir soulève des polémiques et aboutissent parfois à des confusions inquiétantes. Deux camps s'affrontent et se projettent dans des perspectives politiques et idéologiques très opposées : certains groupes réclament le pouvoir populaire ou la révolution», d'autres au contraire se préoccupent d'influencer le projet de la constitution afin qu'elle tienne compte des revendications de la majorité des citoyens (Etienne, 1999, p. 115-116). Moïse Claude et Émile Ollivier analysent ainsi les luttes politiques et idéologiques autour de la constitution :

[...] La version finale de la constitution produite sous la pression d'éléments plus avisés du Mouvement Démocratique ne recueillera pas l'adhésion des groupes qui se réclament du secteur populaire et qui qualifieront la nouvelle charte de mystification bourgeoise. Une certaine gauche radicale animée par l'hebdomadaire Haïti Progrès et certaines organisations comme la centrale syndicale, la CATH (ndrl, Centrale autonome des travailleurs haïtiens), la formation politique KID (ndrl, Comité de l'unité démocratique), l'Assemblée des forces populaires les 7 et 8 mars 1987, etc. mènent une campagne active contre la constitution et pour le boycott de la consultation populaire à laquelle est soumis le texte de la nouvelle charte. Rejetée par les duvaliéristes, boudée par le

gouvernement provisoire, celle-ci sera massivement approuvée au référendum du 29 mars 1987 dans une ambiance de défi aux duvaliéristes et aux militaires, le vote in extremis de l'article 291 excluant les ténors duvaliéristes des compétitions électorales a déclenché l'enthousiasme populaire tant est mobilisateur l'anti-duvaliérisme (Moïse et Ollivier, 1992, p. 104).

L'assemblée constituante soumet le texte de la constitution au CNG qui de son côté, appelle la population au référendum le 29 mars 1987 en vue de voter la nouvelle constitution. Le vote de cette constitution réveille encore la vieille confrontation stratégique au sein du secteur démocratique entre ceux qui sont en faveur et ceux qui sont contre l'approbation de la constitution. André Corten (1989) souligne comment cette constitution est «fragile et défensive à tout risque de dictature». Le peuple vote massivement en faveur de la constitution. Dans l'esprit et la lettre de cette constitution, les constituants veulent transformer le système politique haïtien en intégrant des clauses anti-duvaliéristes et anti-présidentialistes. Elle institue un pouvoir exécutif bicéphale où le Président exerce le rôle du chef de l'État et un Premier Ministre celui de chef du gouvernement. Cette constitution accorde la liberté d'expression et la décentralisation à travers les collectivités territoriales (Etienne, 1999, p.116-118). Cependant, l'armée habituée avec la dictature, refuse d'adhérer à la nouvelle démocratie prônée par cette constitution. Les forces politiques anti-dictatoriales poursuivent alors sans cesse la lutte contre les duvaliéristes, c'est-à-dire contre les «tentations à la dictature» (Delince, 1993, p. 291).

### 3. 2. 4 La marche vers les élections de novembre 1987

La chute de Duvalier a envenimé la crise socioéconomique et politique en Haïti. Cela fait plusieurs mois déjà que le gouvernement provisoire montre son incapacité à gérer la crise post-dictatoriale. Or, il s'agit maintenant d'élire, par le biais du suffrage universel, un gouvernement démocratique en vue de répondre aux revendications de

justice sociale formulées par la majorité de la population haïtienne auxquelles aucun pouvoir intérimaire ne pourrait répondre (Delince, 1993, p. 291). Ainsi, la nouvelle constitution votée le 29 mars 1987 prévoit l'organisation des élections générales pour la fin de l'année. Pour en assurer la réalisation, un Conseil électoral provisoire (CEP) de neuf membres représentant toutes les forces politiques et sociales (les partis, la justice, les Églises, la presse, le gouvernement, etc.) les plus influentes, est formé. C'est une instance indépendante qui travaillera selon les directives constitutionnelles. Dans cette perspective, le CEP élabore un projet de loi électoral qu'il soumet au gouvernement provisoire aux fins de publication dans le journal officiel de la république, *Le Moniteur*. Le gouvernement, insatisfait du texte, publie un autre document en lieu et place de celui soumis par l'institution électoral. La crise électoral débute. Tous les secteurs de la vie nationale se lèvent pour barrer la route à une autre «tentation dictatoriale». Le pays sera bloqué : certains partis politiques et certaines personnalités de l'Église catholique, entreront dans la mêlée sous la direction des syndicats de travailleurs et des organisations populaires.

Le coup d'envoi est lancé le 15 juin 1987, par la CATH (Centrale autonome des travailleurs haïtiens) qui appelle à la grève générale les 22 et 23 juin contre la politique économique, l'inflation et contre la mainmise du gouvernement sur l'institution électoral. La grève a été largement respectée sur tout le territoire national au niveau des secteurs clés tels que les écoles, les commerces et le transport. Le 22 juin, vers 12 heures (la première journée de la grève), le gouvernement militaire vote un décret qui dissout la Centrale des travailleurs et met à sac le bureau du syndicat (Etienne, 1999, p. 108). Cette grève ne fait pas l'unanimité du secteur démocratique, certains syndicats et organisations de gauche n'appuyant pas cette grève qualifiée d'inopportune. Elle est cependant soutenue par le KID (Comité de l'unité démocratique) et aussi d'autres organisations de la gauche radicale telles que l'APN (Assemblée populaire nationale) et largement respectée (Moïse et Ollivier,

1992, p. 107). Le secteur démocratique, en particulier le milieu syndical connaît une nouvelle saison de répression avec l'arrestation de nombreux dirigeants syndicaux. Dans la soirée du 22 juin, un décret émane du gouvernement provisoire retirant l'indépendance au collège électoral en le transformant en une institution subalterne du gouvernement (Moïse et Ollivier, 1992, p. 107).

La colère gronde de nouveau dans tout le pays. Un nouveau regroupement voit le jour en vue de canaliser l'indignation de la population. Un groupe de 57 organisations politiques et associatives, prend la direction de la lutte populaire pour exiger le respect de la constitution, l'indépendance du CEP et les libertés d'expression et d'association garanties par la constitution de 1987. Un appel à deux journées de grève générale, de manifestations de rue et de casses les 29 et 30 juin paralyse le pays et le gouvernement provisoire recule et adoucit le ton (Moïse et Ollivier, 1992, p. 107). Cela n'empêche pas que la grève, lancée par le groupe des 57 organisations et les principaux partis politiques, s'achève avec un lourd bilan selon André Corten (1989, p. 161), citant Amnistie Internationale : vingt-trois morts et cent trente-cinq blessés. En dépit de la répression, le mouvement perdure. Certains secteurs modérés comme la Conférence épiscopale et des partis font appel au calme et à la reprise des activités. André Corten (1989) mentionne que «le mouvement reste massif, plus calme, plus jeune aussi. Vingt jeunes menacent de s'immoler par le feu. L'émotion est forte. Le radicalisme antiaméricain s'exprime en même temps que les militants du PUCH (Parti Unifié des Communistes Haïtiens) s'affichent dans les manifestations».

Lancé le 30 juin 1987 dans la ville de Jérémie par le Mgr Romélus, le mot d'ordre *Rache Manyòk*<sup>43</sup> ou "arrache le manioc" ou «foutez le camp», réclame la démission

---

<sup>43</sup> Après les divers actes inconstitutionnels posés par le CNG, certains secteurs du mouvement démocratique ne veulent plus négocier avec ce gouvernement. Le mot d'ordre c'est : foutez le camp !

du gouvernement provisoire (Moïse et Ollivier, 1992, p. 108). Dans cette perspective, André Corten souligne que :

[...] Le mouvement semble se donner des formes politiques... D'une part, il a son mot d'ordre - *arracher manioc*, c'est-à-dire exiger la démission du CNG - d'autre part, il pousse une multitude de petites organisations à se regrouper. «Les groupes 57» rassemblent des groupes ruraux de base et des comités d'action civique situés dans la mouvance de l'aile gauche de l'Église. Ce rassemblement englobe un regroupement effectué cinq mois auparavant : le KONAKOM (Comité national du congrès des mouvements démocratiques). Les jeunes sont, comme dans le mouvement de novembre-décembre 1985, très impliqués. Ils ne passeront d'ailleurs pas leur bac (Corten, 1989, p. 160).

À partir du 2 juillet, les mobilisations se décuplent. Toutes les villes de province sont touchées. Dans la soirée du 2 juillet, le gouvernement rend public un décret abrogeant la loi électorale et faisant état de la démission du ministre de l'information (l'une des personnes du gouvernement les plus controversées). Le CNG est isolé et le mouvement de contestation demeure très fort (Corten, 1989, p. 108). Eddy Magloire (1999) analyse le processus électoral comme la dernière phase de la transition démocratique<sup>44</sup>. Ce processus est déclenché le 13 août 1987 lors de la promulgation de la Loi électorale dans le *Moniteur*, le journal officiel de la République. Les acteurs politiques commencent aussi à se positionner et à se rallier en vue d'affronter la conjoncture électorale.

---

<sup>44</sup> «La marche vers les élections est nécessairement un processus conflictuel. Plus d'une trentaine de partis politiques se positionnent sur l'échiquier et s'affrontent avec des ressources très inégales ; les démunis cherchent à palier leurs faiblesses par des alliances. Si l'enjeu direct est les élections présidentielles et législatives à emporter, l'enjeu indirect est bien le contrôle du CEP en tant que lieu de pouvoir et en tant qu'institution chargée d'organiser les élections. Le contrôle du CEP fait partie d'emblée de la stratégie du CNG qui cherche à maîtriser le processus de transition et à réduire l'incertitude, c'est-à-dire les risques d'émergence d'un régime révolutionnaire». Magloire, Eddy. 1999. «Les problèmes de passage de l'État-macoute à la démocratie en Haïti (1986-1990)»: essai de Science Politiques sur les incertitudes de la voie haïtienne de «sortie de dictature». In *En grandissant sous Duvalier : l'agonie d'un État-nation*, sous la dir. de Frantz-Antoine Leconte, France, Figeac, Collection marrons du savoir, p.265-314.

Après deux mois de luttes intensives sans succès (juin, juillet) pour le renversement du CNG, le mouvement populaire et démocratique se renforce et s'organise dans la perspective des prochaines élections prévues pour le 29 novembre 1987 (Etienne, 1999, p. 121-122). Le 22 août 1987, le groupe des 57 se convertit en Front national de concertation (FNC)<sup>45</sup>. Ce front bénéficie du soutien des organisations populaires des grandes villes, de l'Église populaire, des principaux syndicats et des organisations paysannes<sup>46</sup>. Par sa représentativité, le FNC est la force électorale la plus redoutable et est capable de remporter les élections (Etienne, 1999, p. 121-122). Au lendemain de la formation du Front, soit le 23 juillet 1987, les petits paysans membres du *Gwoupman tètansanm*<sup>47</sup> (Tête Ensemble) sont victimes d'un massacre dans la commune de Jean-Rabel située dans le département du Nord-Ouest. Selon Sauveur Pierre Etienne (1999), ce massacre qui est perpétré par «les propriétaires terriens,

---

<sup>45</sup> «La vérité est que, après l'échec des grandes manifestations de l'été contre la junte, on s'est rabattu sur les élections. On va mobiliser les grandes masses pour chasser les militaires comme on les a mobilisées en grande partie pour faire approuver la constitution à partir de la clause anti-duvalériste. La lutte politique directe se transporte sur le terrain électoral; les élections deviennent ainsi une arme tactique». Moïse, Claude et Emile Ollivier. 1992. *Repenser Haïti : Grandeur et misère d'un mouvement démocratique*, op.cit., p.112.

<sup>46</sup> «Le 22 août 1987, à l'initiative du groupe des 57 organisations et fédérations qui coordonnent la lutte populaire, est créé le Front National de Concertation (FNC). Les nombreux participants à la réunion de fondation représentent des secteurs divers et très actifs dans le combat démocratique (organisations de jeunes, représentants de la province, mouvements religieux catholiques et protestants, mouvements paysans, associations professionnelles, associations de défense des droits humains, syndicats, etc.)... fait état des organisations qui ont reçu mandat, dès le premier jour, d'endosser la résolution de l'assemblée de créer ce front dans le but de barrer la route au macoutisme et de proposer un plan de sauvetage national. Parmi les signataires, outre le groupe des 57 qui comprennent plusieurs partis politiques et divers rassemblements dont le PANPRA (ndlr, Parti nationaliste révolutionnaire haïtien) et le CONAKOM, il convient de signaler le MNP28 (ndlr, Mouvement national populaire du 28 novembre) de Déjean Bélizaire, la centrale syndicale la CATH, l'association de défense des droits humains, le CHADEL (ndlr, Centre haïtien des droits et libertés) dirigé par Jean Jacques Honorat, etc. C'est ce même FNC, grossi de nouveaux adhérents, qui met en branle la participation populaire aux élections générales fixées au 29 novembre 1987. Gérard Gourgues, président de la Ligue haïtienne des Droits Humains est désigné, le 4 octobre, comme candidat du front à la présidence». Moïse, Claude et Emile Ollivier. 1992. *Repenser Haïti : Grandeur et misère d'un mouvement démocratique*, op.cit.p.113.

<sup>47</sup> C'est un mouvement d'organisations de petits paysans qui débute dans le Nord-Ouest d'Haïti dans les années 80 sous l'initiative d'une équipe de missionnaires de la théologie de la libération et d'une organisation politique fondée dans la diaspora se réclamant du marxisme-léniniste (En-avant !).

avec l'appui des autorités militaires de la région, causa 300 morts, sans que le CNG ait entrepris aucune enquête pour trouver les coupables et les juger».

Au fur et à mesure qu'on avance vers la date du 29 novembre 1987, les incertitudes augmentent au sein du secteur populaire. Le 2 novembre, en accord avec l'article 291 de la Constitution de 1987, le Conseil électoral provisoire procède à l'expulsion de la course électorale de douze candidats réputés duvaliériste (Corten, 1989, p. 162). Pour exprimer la colère des duvaliéristes et en guise de représailles, le local du CEP est incendié et du matériel informatique est détruit. Le 4 novembre 1987, l'entreprise qui devait imprimer les bulletins de vote, l'imprimerie Le Natal de Port-au-Prince, est aussi victime d'un incendie criminel (Corten, 1989, p. 162). Les actes terroristes se poursuivent jusqu'au 29 novembre 1987 comme l'incendie du marché Salomon situé à quelques pas d'un poste de police dans la nuit du 22 au 23 novembre (Moïse et Ollivier, 1992, p. 116). Lors de la même période, on note des attaques contre les locaux abritant les partis politiques, contre les bureaux locaux et régionaux du CEP et on compte des cadavres avec des traces de balles jetés quotidiennement dans les rues. Pour faire face à l'insécurité galopante, les quartiers populaires organisent des brigades de vigilance. Dans la nuit du 24 novembre 1987, des habitants mettent la main sur des terroristes opérant à Carrefour-Feuilles et à Cité-Soleil, mais les autorités militaires ne se tardent pas à décréter illégales les brigades de vigilance (Moïse et Ollivier, 1992, p.116).

En dépit de cette vague de violence, l'institution électorale poursuit ses activités<sup>48</sup>. Mais à partir de la fin de novembre, la situation se corse davantage. La fin de la

---

<sup>48</sup>«Le climat de terreur entretenu par les assassinats, les disparitions, le fracas nocturne des armes, les incendies ne réussit pas à intimider le peuple déterminé à aller aux élections. La résistance opiniâtre des démocrates et de leurs bases populaires, qui mettent en place les comités de vigilance et qui bénéficient du soutien actif d'observateurs étrangers venus nombreux prêter assistance au cep, accélèrent finalement le camp macoute à franchir le seuil de l'horreur et à se couvrir d'opprobre». Moïse, Claude et Emile Ollivier. 1992. *Repenser Haïti : Grandeur et misère d'un mouvement démocratique*, op.cit. p.115.

campagne électorale de 1987 constitue une «épreuve sanglante pour les forces démocratiques et populaires aux prises avec une coalition militaro-macoute». Claude Moïse et Émile Ollivier (1992) soulignent que les duvaliéristes sont très expérimentés dans les pratiques "d'intimidation, du crime et du terrorisme". Ils disposent d'un réseau qui permet d'exercer un certain contrôle sur l'administration à travers des hommes de main. L'incertitude augmente et les données sur un éventuel report du scrutin sont plus que certaines. Sauveur Pierre Etienne décrit en ces termes la conjoncture électorale :

[...] Dans la nuit du 28 novembre, les leaders duvaliéristes, certains leaders politiques de droite, liés à l'armée et/ou aux forces duvaliéristes défilent à la télévision d'État, déclarant que les christomarxistes de la théologie de la libération et les communistes allaient gagner les élections et que de ce fait, ils avaient décidé de ne pas y participer. Ils demandent à l'armée d'intervenir pour sauver le pays de la vague rouge qui le menace. Les fortes explosions enregistrées à la veille des élections donnent l'impression que Port-au-Prince est une ville assiégée (Etienne, 1999, p. 121-122).

Le matin du 29 novembre 1987, des électeurs se rendent aux urnes dans les rares bureaux de vote ayant reçu le matériel électoral. Quelques minutes plus tard, des commandos arrivent dans le centre de vote de la ruelle Vaillant à Port-au-Prince, logé dans un établissement scolaire. Ils tirent et massacrent les électeurs et les employés du bureau. C'est un coup des plus odieux pour la démocratie. Cette action terroriste met un point final aux élections. Pour Claude Moïse et Émile Ollivier, la raison de la brutalité répressive d'État :

[...] n'est ni le maintien d'Haïti dans la zone d'influence américaine ni la remise en question de la domination bourgeoise malgré l'alignement des forces de gauche derrière le FNC et le déchaînement d'un discours anti-communiste primaire, c'est d'abord l'émergence d'un autre type de pouvoir qui menace les acquis politiques des duvaliéristes et la sécurité des chefs miliciens compromis



dans la répression, les crimes, la corruption et les activités illicites (drogue et contrebande notamment), (Moïse et Ollivier, 1992, p. 116).

### 3. 3 Vers la re-conquête du pouvoir

Après les élections manquées et le massacre des électeurs le 29 novembre 1987, l'armée perd définitivement sa crédibilité. Elle tente de dénouer la crise par la création d'un nouveau CEP totalement dépendant des militaires. Le mouvement démocratique et certains partis de l'opposition refusent d'embarquer, mais d'autres secteurs de la classe politique, en particulier les partis duvaliéristes et quelques opportunistes, s'alignent comme le seul moyen de se débarrasser de la dictature militaire. Des blocs et des regroupements politiques sont formés en vue de délégitimer le nouveau processus électoral fixé pour le 17 janvier 1988.

#### 3. 3. 1 L'élection de Leslie François Manigat

La population haïtienne, en particulier le secteur démocratique, vit encore le cauchemar de la journée du 29 novembre 1987. Toute participation à une nouvelle convocation émanant du Conseil national de gouvernement actuel signifierait une caution aux militaires. Plusieurs secteurs continuent à réclamer au contraire la démission du gouvernement. Le nouveau gouvernement dirigé par le professeur Leslie Manigat, à la suite des élections organisées le 17 janvier 1988, ne bénéficie pas du soutien populaire. Selon certains auteurs, ces élections ont été «bâclées, manipulées par le CNG et boycottées massivement par la population» (Moïse et Ollivier, 1992, p. 120-121).

Toujours selon ces auteurs, l'administration de Leslie Manigat est grandement impopulaire. La population haïtienne, qui a déjà consenti tant de sacrifices à l'avènement d'un régime démocratique, ne veut tout simplement pas supporter ce

gouvernement. Le président est vu comme un pion des militaires. Il n'a de fait aucun pouvoir ni autorité, ses mains sont liées. Les militaires sont présents partout, ils deviennent tout-puissants sur la scène politique. Ils ne veulent plus rester dans leurs casernes, mais au contraire exigent des postes clés du gouvernement : le général Williams Regala occupe la fonction du ministre de la Défense, le général Henri Namphy garde le commandement en chef de l'institution militaire tandis que le colonel Jean-Claude Paul occupe le poste de supérieur d'une unité d'élite des casernes Dessalines et l'ancien colonel Franck Romain, duvaliériste par ses actes, occupe la fonction de maire de la capitale et beaucoup d'autres partisans sont présents au parlement. Dans la nuit du 19 au 20 juin 1988, dans l'indifférence totale des citoyens, et à la suite d'une mise à la retraite du général en chef de l'armée, Henri Namphy, un coup d'État militaire renverse le Président Manigat et le général Henri Namphy reprend le contrôle du pouvoir (Moïse et Ollivier, 1992, p. 121).

### 3. 3. 2 Les élections du 16 décembre 1990 : victoire de la démocratie ou la fin d'une transition

Le pays connaît un cycle d'événements violents avant d'arriver aux élections qui devaient mettre fin à la transition post-duvaliériste marquée essentiellement par la suprématie de l'armée d'Haïti. Le 11 septembre 1988, au moment où le père Aristide célèbre une messe à l'église de Saint-Jean Bosco avec un ton enflammé et teinté d'une couleur révolutionnaire, des hommes armés, communément appelés en Haïti, *des brassard rouges*, investissent l'enceinte de l'église, bilan : 11 tués et plusieurs dizaines de blessés parmi les fidèles. Quelques jours plus tard, dans la nuit du 17 au 18 septembre, la nouvelle d'un coup d'État circule et le général Prosper Avril, supporté par un mouvement de petits soldats de la base de l'armée, prend le pouvoir et met à la retraite le général Henri Namphy (Moïse et Ollivier, 1992, p. 124). Le 14 octobre 1988, le général président Prosper Avril, pour se protéger d'une conspiration au sein des soldats qui ont réalisé le coup du 17 septembre, procède à l'arrestation du

sergent Patrick Beauchard et d'autres personnalités de la classe politique. Le 10 octobre 1988, la hiérarchie de l'Église catholique est la cible de protestations de la part des petits comités ecclésiastiques de base, des jeunes des quartiers populaires et des militants révolutionnaires quand le père Aristide annonce sur les ondes de Radio-Soleil qu'il reçoit de Rome, un ordre de transfert pour le Canada (Moïse et Ollivier, 1992, p. 127-129).

De retour de Taiwan le 15 janvier 1990, le général Prospère Avril retrouve un pays agité et le secteur démocratique réclame sans conditions sa démission. Le général démissionne après la mort de Roseline Vaval, une fillette à Petit-Goâve tuée par les militaires, ce qui augmente la colère des citoyens (Magloire, 1999, p. 307). Le 13 mars 1990, Mme Ertha Pascal Trouillot, présidente de la Cour de cassation, accède au pouvoir selon les formules de la constitution de 1987 en ce qui a trait à la vacance présidentielle. La nouvelle administration a pour tâche de créer les conditions politiques favorables à l'organisation d'élections libres. La nouvelle présidente est assistée par un Conseil d'État formé majoritairement de personnalités du secteur démocratique venant des secteurs populaire, des femmes, des cultes réformés, des juristes, du secteur paysan, syndical, socioprofessionnel, de la presse et de l'éducation (Magloire, 1999, p. 307). À peine quelques mois de son investiture, la nouvelle présidente fait face à la contestation sociale quand le conseil d'État l'accuse de malversation et de corruption (Magloire, 1999, p. 307).

Des élections générales sont fixées pour le 16 décembre 1990. Le 19 octobre, Jean Bertrand Aristide fait son entrée en scène en se déclarant candidat à la présidence sous la bannière du FNCD (Front national pour le changement et la démocratie). Mais le 5 décembre, en pleine campagne électorale, ce candidat favori, est victime d'un attentat à Pétion-ville. Plusieurs sympathisants sont tués ou blessés. Jean-Bertrand Aristide représente l'aile dure de l'anti-duvalériste et de l'anti-impérialiste ; il est

l'idole des jeunes militants des organisations de base (Moïse et Ollivier, 1992, p. 146). Le 16 décembre 1990, le peuple vote massivement pour le candidat du FNCD. Ces élections mettent fin provisoirement, à la transition initiée le 7 février 1986 avec le départ de Jean-Claude Duvalier. Le président élu prendra investiture le 7 février 1991. Le gouvernement élu symbolise d'une part, le nouveau régime de consensus créé sous l'égide de la nouvelle République et d'autre part, il concrétise la participation de la majorité à la vie politique du pays, une activité jadis réservée aux membres des clans oligarchiques (Delince, 1993, p. 296). Claude Moïse et Émile Ollivier soutiennent que :

[...] Le triomphe électoral d'Aristide est l'aboutissement logique de la lutte populaire anti-duvalériste qui s'est développée autour de l'Église Catholique et qui a été dynamisée par les prêtres révolutionnaires au cours des années 80. Bloquée en novembre 1987, dans une première tentative de conquête par le FNC avec Gourgues, son cheminement vers le pouvoir aura repris de plus bel avec encore plus de forces à l'occasion des élections de 1990. En effet, dès le 1<sup>er</sup> tour du scrutin, Jean Bertrand Aristide l'emportera haut la main sur les dix autres candidats à la présidence par 67.5% des voix exprimées contre 14 % à son plus proche concurrent, Marc Bazin. Ce triomphe sera interprété comme une sorte de concrétisation de la légitimité historique du courant populaire (Moïse et Ollivier, 1992, p. 146).

En effet, Jean-Bertrand Aristide est un tenant de la théologie de la libération en Haïti. Il est traversé par les idées sociales et politiques de l'Église catholique des années 70 qui se positionnent en faveur du changement et de l'émancipation des pauvres (Moïse et Ollivier, 1992, p. 151-152). Il se fait le porte-parole des exclus. Il entend défendre la majorité de la population afin qu'elle jouisse des conditions de citoyenneté<sup>49</sup>. Grâce

---

<sup>49</sup> «C'est tout un nouveau mouvement social qui s'en inspire et qui rassemble des groupes organisés de paysans, de jeunes de la campagne et des quartiers populaires des villes, des communautés ecclésiales de base, des prêtres dans leur paroisse, des religieux et religieuses dans leurs institutions, des ONG, des organisations de la société civile, etc. «La lutte populaire baigne dans une ambiance religieuse où le peuple des opprimés retrouve le droit à la dignité" écrivent en 1988 les représentants des groupes de base dans l'Église catholique». Moïse, Claude et Emile Ollivier.1992. *Repenser Haïti : Grandeur et misère d'un mouvement démocratique*, op.cit. p.151-152.

à sa popularité et son influence sur les jeunes des quartiers pauvres, il arrive à isoler les macoutes modérés du pouvoir. Grâce à son *Operasyon Lavalas*<sup>50</sup> (opération d'avalanche, torrent), Jean Bertrand Aristide arrive au pouvoir avec un mouvement large de la société civile et des partis politiques de la gauche. Jean-Claude Jean et Marc Maeschalck (1999) mentionnent que le mouvement *Lavalas* reçoit, en tant qu'initiative politique, l'appui de la «société civile»<sup>51</sup> qui participe à la négociation du départ du général Avril en mars 1990 et à l'établissement au pouvoir de Mme Ertha Pascal Trouillot.

Dans la nuit du 6 au 7 janvier 1991, quelques semaines après de la proclamation de la victoire de Jean-Bertrand Aristide, un duvaliériste notoire, le docteur Roger Lafontant arrive à prendre le pouvoir pendant seulement quelques heures. En apprenant la nouvelle, les quartiers populaires ne tardent pas à réagir. Le pays se réveille sous le choc et le *dechoukaj* s'ensuit. L'armée décide finalement de procéder à l'arrestation des puschiste qui se trouvent au palais national (Moïse et Ollivier, 1992, p. 155-156). Après huit mois seulement d'administration, le gouvernement Aristide est victime d'un coup d'État militaire le 30 septembre 1991 où plus de 5000 personnes sont tuées ou estropiées. Les militaires reprennent le pouvoir et la répression contre le secteur démocratique continue. La démocratie prônée par la constitution de 1987 devient lettre morte. Une répression brutale s'installe au pays. Des militants prennent le maquis. Ils quittent le pays par centaines. Dans une politique d'incitation à l'immigration, le département d'État américain octroie des documents de voyage aux

---

<sup>50</sup> Les partisans du père Aristide ont conçu sa campagne électorale comme un torrent qui emporte tout sur son passage. Le président Aristide entreprend de transformer cette opération en mouvement «Lavalas», organisation structurée de soutien à sa politique.

<sup>51</sup> «Quand on parle de «société civile» en Haïti, on songe immédiatement au groupe «Honneur-Respect pour la constitution»... Ce groupe recouvre des courants venus aussi bien du secteur des affaires, du secteur progressiste de l'Église catholique, du secteur socio-professionnel, des journalistes et des syndicats». Jean, Jean-Claude et Marc Maeschalck. 1999. *Transition politique en Haïti* : Radiographie du pouvoir Lavalas, op.cit., p. 23.

militants les plus zélés des organisations civiques désirant se mettre à couvert. Le mouvement démocratique et populaire connaît une période de crise et les principales organisations politiques et populaires sont démantelées par les forces paramilitaires. En résumé donc, la société haïtienne a connu dix ans d'effervescence, de révoltes, de soulèvements et de mobilisations populaires dans lesquels ont pris part de nombreuses couches sociales. Il faut souligner quatre événements majeurs qui ont marqué cette période historique et mouvante : l'effondrement de la dictature le 7 février 1986, le référendum de la constitution le 29 mars 1987, le massacre des électeurs lors de la première élection qui devait instaurer la démocratie et la participation populaire aux élections du 16 décembre 1990. Certains acteurs sociaux, tels que les jeunes sont entrés sur la scène politique depuis le début de l'année 1980 à côté de l'Église catholique. Ils sont présents dans tous les grands événements de cette conjoncture, tandis qu'après l'avortement des élections du 29 novembre 1987, l'Église catholique a fait un retrait considérable et fait l'objet de nombreuses accusations d'appui aux militaires qui lancent une campagne anti-communiste où des dizaines de citoyens, dont Charlot Jacquelin, un animateur proche de cette institution et des leaders politiques, sont tués. L'encadrement incontesté de l'Église catholique à la préparation du "mouvement populaire" est en dernière analyse critiquée par Yves Saint-Gérard (2004) qui pense que la transition démocratique propulse au devant de la scène des jeunes de *ti-legliz* (petite église) qui représente la « génération pauvre en colère ». Pour lui cependant, les organisations ratent leur missions quand l'assaut final contre la dictature est lancé par des jeunes inexpérimentés, enfermés dans l'idéologie *ti-legliz*, dépourvus de moyens pour gérer l'après 7 février 1986. Les revendications formulées par ces derniers ne dépassent pas le degré de leur frustration sociale et économique. Aucun acteur institutionnel d'envergure ne peut prendre la relève.

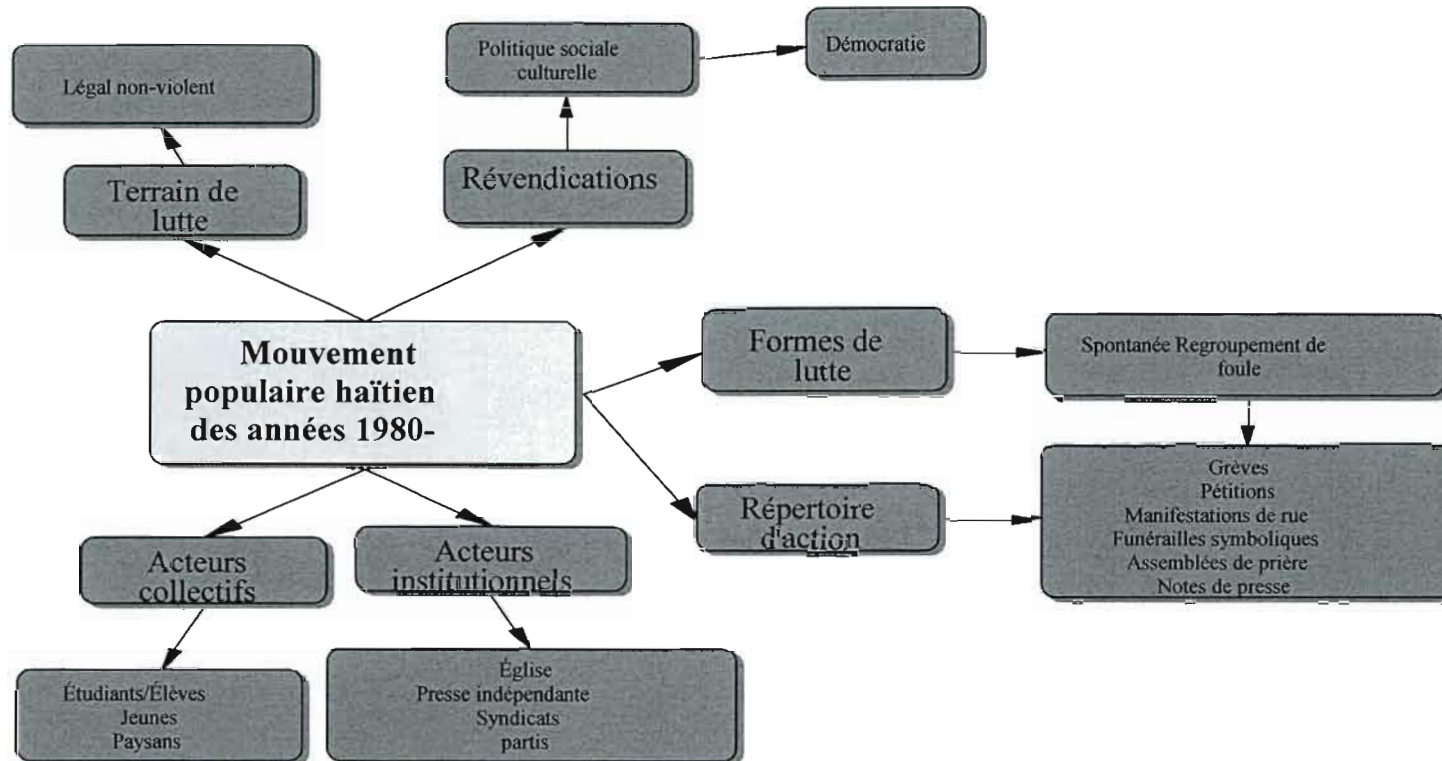
L'Église catholique laisse un héritage politique et idéologique très paradoxal et problématique qui marque toute la transition démocratique. Il s'agit de la soumission

du pouvoir politique au pouvoir spirituel. Les éléments de l'Église qui prennent des responsabilités politiques ont de la difficulté à concilier le domaine religieux du domaine politique. Ils ont tendance à gérer les affaires politiques selon le schéma de l'institution religieuse.

[...] La participation des hommes d'Église, catholiques ou pas, à la gestion du pays doit respecter scrupuleusement la laïcité républicaine. La mobilisation des ti-legliz contre la dictature duvaliériste de Haïti est une prise de position légitime, voire morale, qu'aucun pouvoir politique ou religieux ne saurait contester... Bien sûr des religieux des ti-legliz comme Aristide violent la laïcité républicaine dès qu'ils prétendent, comme les ayatollahs, s'occuper de la gestion politique du pays. Citoyens à part entière, ils sont tenus de concilier les impératifs temporels et spirituels dans la mesure où les fonctions présidentielles, ministérielles ou législatives sont incompatibles aussi bien avec leur sacerdoce qu'avec l'activité militaire. Le mélange des genres qui empêche toute séparation des pouvoirs peut conduire à toutes les dérives : l'expérience lavalas n'a pas fait l'exception à la règle dans un pays où les religieux auraient dû regagner leurs églises et les militaires leurs casernes... (Saint-Gérard, 2004, p. 103-104).

Le schéma suivant résume le "mouvement populaire haïtien" des années 1980: les acteurs, le répertoire d'action et les revendications formulées.

## Cartographie du "mouvement populaire haïtien" des années 1980-1990





## CHAPITRE IV

### SYNTHÈSE ANALYTIQUE

L'expression mouvement dans l'appellation «mouvement populaire haïtien» des années 1980 traduit une sorte de surenchère de la notion sociologique de «mouvement social» dans la mesure où ces mobilisations haïtiennes récentes ne constituent pas un mouvement classique comme celui des luttes de libération nationale dirigée par les grands fronts politiques ou organisationnels. Ils ne sont pas non plus du type des mouvements ouvriers ou de nouveaux mouvements sociaux qu'ont connus les pays industrialisés. Il y a certes des acteurs agissant avec une certaine rationalité, des revendications formulées, des cycles d'actions collectives. Il n'y a cependant pas de mouvement social unique du point de vue sociologique car, entre autres, l'élément fondamental, l'organisation, est faiblement présent. Si on se réfère à la notion de mouvement social de Touraine : «La lutte d'un acteur de classe contre un adversaire de classe pour le contrôle de l'historicité d'une société donnée où se combinent l'identité, l'opposition et la totalité» – il est difficile de parler de la situation haïtienne de 1980-1990 comme d'une telle lutte organisée et explicitée. En d'autres termes, la foule n'est pas synonyme d'organisation. L'utilisation faite en Haïti de ce terme pour désigner une pluralité de mobilisations ou le soulèvement populaire se comprend. Cependant, de notre côté, nous avons fait appel à des guillemets à chaque fois que nous utilisons le terme de "mouvement populaire haïtien" des années 1980-1990 pour faire ressortir son caractère atypique et pour signifier qu'il y a d'autres concepts sociologiques plus à même de rendre compte de cette réalité.

Certaines des études réalisées ces dernières années généralisent l'appellation «mouvement» à partir de l'action d'un ou de plusieurs acteurs sans pouvoir resituer l'ensemble des mobilisations populaires dans leur perspective sociohistorique. Certains des «mouvements» sur lesquels insistent les auteurs sont des «mouvements» éphémères où leurs acteurs peuvent disparaître de la scène et ne laisser aucune trace après un échec ou une victoire. Pour être plus fidèle aux théories sociologiques, notre synthèse analytique du corpus portant sur le «mouvement populaire haïtien» des années 1980-1990, se réalise, nous le rappelons, à partir de la notion d'action collective de Sidney Tarrow et du registre de la conscience collective de Michel Wieviorka. Comme nous l'avons exposé dans la section portant sur notre cadre d'analyse, la notion d'action collective définit à partir d'un ensemble de facteurs : structurels, précipitants et idéologiques. Le déclenchement des mobilisations populaires en Haïti n'est pas l'expression de la seule crise structurelle ou la simple volonté des acteurs à défier les forces répressives. Il faut attendre l'émergence de la presse indépendante et l'affirmation du soutien de l'Église catholique qui créent les structures motivationnelles à l'action. Pour bien cerner les composantes de l'action collective dans le contexte haïtien, il faut comprendre les niveaux de conscience collective grâce auxquels les acteurs entrent en scène dans la décennie 80. Ils sont, dans le contexte dictatorial, de trois ordres : social, politique et culturel, moral. En d'autres termes, la dictature duvaliériste, la domination étrangère et le sous-développement social et économique sont susceptibles de provoquer des tensions et des contradictions dans les structures sociales.

#### 4. 1 Les facteurs structurels et le registre social

Comme les auteurs de notre corpus l'ont si bien analysé, la société haïtienne s'est constituée à partir d'un ensemble de contradictions et de tensions sociales qui prennent formes dans l'organisation et le fonctionnement de l'État et du système

politique. Au lendemain de l'Indépendance nationale en 1804, le nouvel État se consacre à la défense des intérêts d'une oligarchie en excluant la majorité de la population regroupée et entassée dans les milieux ruraux et les quartiers périphériques des villes. A partir de 1915, les structures politiques nationales sont entretenues et orientées par des puissances étrangères notamment les administrations américaines qui font mainmise sur l'économie et les institutions locales principalement l'armée d'Haïti et la présidence. Tous ceux qui aspirent à occuper les fonctions de chef d'État en Haïti doit bénéficier les bénédictions de la Maison Blanche. Les dirigeants haïtiens provoquent un cycle de dépendance économique, militaire et politique vis-à-vis des gouvernements américains en particulier.

Les institutions politiques sont réservées uniquement aux cliques oligarchiques. La majorité travailleuse ne participe pas à la prise de décision politique. Les élites dirigeantes haïtiennes s'opposent à l'ouverture, pour la majorité, d'espaces de participation politique. La démocratie comme forme ou principe de pouvoir, est confisquée au profit de l'établissement de régimes dictatoriaux s'appuyant sur la force des armes. De nombreux gouvernements sont considérés comme l'ennemi du peuple. Quelques-uns, se voulant plus au service de la majorité, se sont vus défiés par les élites traditionnelles (Sylvain Salnave : 1867-1869, Dumarsais Estimé : 1946-1950 et Daniel Fignolé : Avril - juin 1957). Ils n'ont pas pu terminer leur mandat malgré le fait qu'ils bénéficiaient du soutien populaire.

Sur le plan social et économique, la société haïtienne se caractérise par un type de capitalisme périphérique (ou marginalisé) dans lequel survivent des rapports sociaux de type féodal. Le sous-développement constitue la principale caractéristique à la fois des conditions de vie et aussi des mécanismes de production et de redistribution de la richesse. Les manifestations les plus visibles d'un tel système sont l'expropriation des petits paysans à la campagne et l'exploitation des ouvriers de la sous-traitance qu'on

retrouve dans les quartiers populaires des grandes villes des Gonaïves (Raboteau), du Cap-Haïtien (Lafossette) et de Port-au-Prince (Cité-Soleil) où ces habitants vivent donc des conditions plus que précaires.

Une compréhension des contradictions sociales et des tensions structurelles serait insuffisante en Haïti sans une mise en perspective des questions de couleur, des questions religieuses et de celles liées à la langue. Il existe en Haïti une différenciation sociale qui s'effectue non pas toujours en fonction de la place ou de la position occupée dans la structure sociale selon une perspective marxiste, mais en fonction de la religion, la langue ou la couleur épidermique. Les paysans sont mis à l'écart parce que d'une part, ils sont illettrés et ne parlent et ne comprennent que le créole. Ils sont persécutés parce qu'ils pratiquent le vaudou, une religion d'origine africaine. De plus, la détermination de l'appartenance sociale par la couleur épidermique est utilisée dans certaines situations pour justifier la domination de certaines catégories sociales.

Ces divers éléments de tensions et de contradictions constituent des facteurs structurels qui sont à la base de l'accumulation des frustrations du peuple au fur et à mesure que les élites, les fonctionnaires et les amis du régime monopolisent le pouvoir et les ressources économiques. La conscience collective se construit très difficilement dans la répression, la lutte pour la survie et l'arbitraire, la misère et l'exclusion entretenus par la dictature, de Duvalier en particulier. C'est un processus lent qui part en Haïti des actions individuelles et désespérées comme celles des *boat people* dans les années 1980 et l'exode vers les champs de canne en République Dominicaine, aux actions collectives comme celles de la mise en place des associations de prière et de développement communautaire.

Quand la situation devient insupportable dans les années 1982-1985, ce sont les habitants des quartiers populaires de Raboteau, de Lafossette et d'autres bourgs qui se révoltent contre la faim et la hausse des prix de produits de première nécessité. Les émeutes de la faim, comme elles sont communément appelées, sont des manifestations sociales conduites par des acteurs victimes des rapports sociaux de domination et d'exploitation. Le pillage des magasins et des dépôts de nourriture appartenant aux organismes internationaux d'aide humanitaire envoie des signaux clairs à la fois aux commerçants, qui font fortune dans la pratique de contrebande et du marché noir, au modèle de coopération internationale, qui encourage la corruption et alimente le sous-développement, et au pouvoir dictatorial, qui doit comprendre que le peuple n'est plus docile et n'a plus peur d'affronter la machine répressive. Elles sont en dernier lieu des revendications qui se situent dans le registre social de la conscience collective entretenues par les structures de tensions par les élites haïtiennes.

L'apport de la sociologie ne doit pas se limiter à l'analyse des contradictions et les tensions structurelles. Elle doit permettre de comprendre les facteurs et le processus d'affirmation du peuple dans l'espace public au cours des années 1980. Elle doit aussi élucider les facteurs rendant inefficaces les mécanismes de violence de la dictature, c'est-à-dire l'incapacité du régime à contenir totalement le cycle de protestations et d'actions collectives qui s'est ouvert. En d'autres termes, il faut pouvoir expliquer les raisons sociologiques de l'effondrement de la dictature mais aussi saisir les obstacles en germe à l'établissement de la démocratie réelle dans ce pays. Ce questionnement ouvre la voie à ne pas considérer uniquement une approche structurale, mais aussi à saisir le rôle des facteurs idéologiques et stratégiques responsables du déploiement d'un cycle de protestations et d'actions collectives.

L'histoire d'Haïti montre que cette société connaît depuis sa fondation des luttes menées par des paysans et la petite bourgeoisie urbaine comme dans les années 1843-1848, 1908-1915, 1932-1946, 1946-1957, 1957-1963 et 1969. Ces mobilisations populaires sont généralement matées, ou encore, elles sont souvent récupérées par des élites au profit de leurs propres ambitions politiques. Certaines thématiques, comme par exemple celle de la démocratie ou de la tutelle étrangère, sont récurrentes à travers les ans. Cependant, le "mouvement populaire haïtien" des années 1980 ne constitue pas pour autant une réédition des anciennes mobilisations populaires. Pour trouver sa spécificité, il faut déterminer les facteurs précipitants ou ce que Tarrow appelle les «fenêtres d'opportunités politiques» qui le rendent possible.

#### 4. 2 Les facteurs précipitants et le registre politique

Le vocable d'action collective que nous assignons au «mouvement populaire haïtien» des années 1980, sous-tend que ce dernier s'est déployé à partir d'une structure d'opportunités politiques provoquant des cycles de protestations. Soulignons au passage que la dictature duvaliériste, par définition, ne laisse aux exclus aucun accès au système politique. Au contraire, les acteurs, en particulier les pauvres, réclament l'ouverture des espaces politiques. Dans un contexte de présidence à vie et de parti unique, la reconnaissance d'une certaine opposition politique n'est rien d'autre qu'une manœuvre politicienne à des fins de propagande pour la parade du régime au niveau international. Toutes les formes d'alliances qui rendent possibles les soulèvements populaires ont été effectuées à l'extérieur du pouvoir. En d'autres termes, aucun observateur n'a relaté des luttes d'envergure qui seraient déroulées à l'intérieur du pouvoir et qui auraient eu des impacts sur le renversement du dictateur. Le positionnement ou la frustration de quelques duvaliéristes «noiristes» vis-à-vis de Jean-Claude Duvalier épousant une mulâtresse ne se traduit pas en actes politiques concrets. Le régime arrive à maintenir sa cohésion interne au point que l'élite dirigeante reste idéologiquement très solidaire pour défendre ses intérêts. Ne peut-on

pas expliquer la radicalisation des mobilisations populaires par l'absence de lutte interne capable de créer des liens avec les acteurs qui manifestent dans la rue?

En effet, une fenêtre d'opportunités politiques s'ouvre avec l'affirmation et le positionnement de la hiérarchie de l'Église catholique<sup>52</sup> le 21 décembre 1980 en tant qu'allié redoutable de la lutte contre la dictature, jouissant d'une force morale certaine et créant une confiance chez les pauvres. À côté de l'Église catholique, le «peuple» marginalisé peut compter avec une presse indépendante qui s'affirme et qui donne de l'espace aux acteurs qui veulent s'engager dans la lutte contre la dictature. Avec ces deux alliés, le cycle de protestations se déclenche. De nouveaux acteurs entrent en scène, ils sont des paysans, des jeunes, des intellectuels, des habitants des quartiers populaires et des ouvriers. Entre 1981 à 1985, le pays connaît des agitations permanentes. Trois types de protestations marquent alors ce cycle : les émeutes de la faim, les manifestations pour marquer l'année internationale de la jeunesse et les manifestations exigeant le départ de Jean-Claude Duvalier. Le cycle de protestations se poursuit durant la transition démocratique donnant lieu à la constitution de 1987, à la révolte face aux massacres des électeurs en 1987 et à la mobilisation aux élections de 1990 qui portent Aristide au pouvoir. L'une des caractéristiques de ces cycles est qu'ils favorisent des protestations partant de la périphérie vers le centre. Par exemple, la capitale de Port-au-Prince a été la dernière ville à entrer dans l'agitation au cours du mois de janvier 1986.

Le pays vit un contexte de soulèvement généralisé au fur et à mesure que les couches populaires urbaines se saisissent de nouvelles opportunités de mobilisation comme celle que procure l'assassinat de trois élèves du lycée aux Gonaïves. Tout le pays se réveille donc pour dénoncer la dictature et exiger l'arrestation des coupables. Le pouvoir devient impuissant à calmer la colère de la population. La mort des jeunes est

---

<sup>52</sup> Les célébrations liturgiques deviennent des manifestations populaires.

à la base d'une cohésion sociale et d'alliances de toutes sortes. La dictature devient un ennemi que tous les citoyens doivent combattre. Dans cette perspective, les forces qui ont poussé Duvalier à abandonner le pouvoir sont multiples. Les révoltes semblent toucher presque toutes les catégories sociales de la population. C'est là toute la complexité d'analyse du "mouvement populaire haïtien" où une multitude de soulèvements populaires mettent en scène à la fois des acteurs institutionnels (tels que l'Église catholique, les partis, les syndicats et la presse) et aussi des acteurs collectifs (comme les jeunes et les petits paysans), le «peuple» marginalisé des principales villes du pays.

Les acteurs construisent un répertoire d'actions, formulent des revendications, occupent un terrain de lutte, bref, se situent par rapport à un conflit ou un enjeu social particulier. Ce répertoire d'actions est très diversifié et dépend du rapport avec certains facteurs régionaux ou culturels, du type de présence des forces répressives gouvernementales et surtout de l'origine sociale des acteurs sociaux qui y sont impliqués. Comme les auteurs de notre corpus l'ont souligné, on assiste à de vastes manifestations de rue. Des foules gigantesques marchent pendant de longues heures sur la voie publique sans l'autorisation de la police et des autorités gouvernementales. On observe également des arrêts de travail, des grèves, des pétitions, des prises de parole publique à la radio, *nòt pou laprès* ou notes de presse, des funérailles symboliques et des messes ou des veillées de prière.

Cependant, les acteurs ne s'allient pas parce qu'ils défendent implicitement un même projet politique; ils se rencontrent aujourd'hui à la faveur d'une circonstance historique qui est celle de la résistance à la dictature duvaliériste, demain, d'autres contextes historiques les divisent et les placent dans des situations conflictuelles comme celle des élections et le vote de la constitution en 1987 qui mettent aux antipodes les combattants pour la création de l'espace public démocratique en Haïti.



La diversité des groupes d'intérêts et des courants d'idées circulent dans la société haïtienne. Les protestations constituent ce qu'on pourrait appeler la société civile haïtienne en «mouvement».

Le caractère non-violent de l'agitation populaire en Haïti suppose la possibilité de rassembler des acteurs œuvrant contre l'oppression et l'arbitraire, d'où la nécessité d'un facteur de cohésion sociale fort. Dans le contexte haïtien, c'est l'intervention de l'Église qui va cimenter les acteurs sociaux. La position de l'Église catholique en faveur du changement politique et social a été claire à partir de l'année 1982 quand la hiérarchie fait siennes les positions de la base regroupée au sein de la Conférence haïtienne des religieux (CHR). L'Église catholique se détache du contrôle de l'État et met momentanément fin à l'alliance État/Église instaurée depuis le Concordat de 1860. Cette institution qui n'avait pas protestée contre les massacres de 1969, visant à dénicher les communistes dans leurs derniers retranchements, entre pourtant dans la lutte en vue de faire respecter les droits de la personne. Pendant les années 1982-84, l'espace religieux reste le seul milieu engagé non interdit, compte tenu des accords historiques et politiques établis entre l'État et l'Église, mais surtout en raison du niveau d'intégration sociale, géographique, organisationnelle et symbolique de l'Église catholique.

En effet, l'Église catholique offre et met ses structures organisationnelles, ses moyens de communication et ses réseaux de solidarité à la disposition du mouvement démocratique. L'efficacité d'un tel engagement est liée à la dynamique organisationnelle, à l'influence et à la mobilisation des religieux dans la lutte en faveur la démocratie. Même si le «mouvement populaire» possède une certaine coordination, cela ne se traduit pas en «instrument politique». Les militants agissent dans la clandestinité pour s'épargner la répression duvaliériste. Le refus de se doter d'une grande organisation, empêche de définir des choix tactiques et des propositions

politiques. Le «mouvement» est incapable de proposer une perspective stratégique dans le cadre d'une structure de lutte nationale. Il existe une coupure entre la mouvance populaire et la mouvance dite politicienne. Les organisations encadrées par l'Église ne développent aucune relation avec les partis politiques. Les partis politiques n'arrivent pas à canaliser la contestation et la rébellion des groupes de base. Ils n'arrivent pas à faire avec les demandes sociales des projets globaux en vue de préparer l'après-duvaliérisme. Le mouvement ne pose pas en fait la question du pouvoir. Au lendemain de la fuite de Duvalier, le "mouvement populaire" garde son caractère prioritairement revendicatif.

En effet, entre l'Église catholique, les jeunes, les petits paysans et le peuple des quartiers populaires, il existe une complicité dans la mesure où les deux derniers ont été idéologiquement préparés et encadrés par l'Église catholique. Ils font partie, dans leur grande majorité, de la troupe et du relais à travers lesquels l'Église catholique maintient le flambeau de la résistance civile. L'initiative des mobilisations populaires est prise généralement dans la spontanéité et par des leaders anonymes. Les révoltes qui ont renversé le régime le 7 février 1986 n'étaient pas dirigées par une organisation. Ce sont des foules qui en constituent l'âme en prenant la rue après trois décades de souffrances. Même les lieux de rassemblement sont souvent incertains et les manifestants utilisent les cloches des églises, sans autorisation, pour se rassembler. Les jeunes, qui auront la paternité de ce mouvement forment, des bandes qui viennent des quartiers marginaux et ils financent eux-mêmes leur mouvement. Ils font preuve d'une très grande imagination et créativité qui déroutent la dictature. Le régime, en effet, ne dispose d'aucun moyen pour arrêter la ferveur des jeunes qui ne fréquentent aucune sphère sociale de la "grande société". Ils vivent depuis leur naissance dans l'anonymat, ils n'ont ni adresse, ni signature. Aujourd'hui, ils décident d'entrer dans l'histoire en défiant la dictature la plus sanguinaire que le pays ait jamais connue. Ce sont ces jeunes qui constituent l'étincelle de ce «mouvement».

Grâce à l'effet d'entraînement de leur action, la résistance devient totale et le régime dictatorial perd toute sa crédibilité et légitimité puisque les attaques partent de toutes les directions, de l'intérieur et de l'extérieur du pays. Il ne reste au pouvoir en place que l'escalade de la violence et de répression où l'abandon de ce pouvoir.

Au fur et à mesure que les mobilisations et les résistances deviennent massives, plus le pouvoir paniqué et utilise la répression, plus il perd sa légitimité au niveau national et international. Mais en Haïti, aucune faction de l'oligarchie n'abandonne le dictateur. Toute l'équipe au pouvoir reste solidaire et attend l'heure du naufrage de la tête dirigeante, produit le 7 février 1986 quand le dictateur et ses proches exilent en France. Le dénominateur commun des révoltes collectives haïtiennes des années 1980 est qu'elles ne reposent pas sur la violence armée. Les acteurs luttent à visage découvert et leur message se porte sur la démocratie et les droits de la personne. Sans aucune médiation politique et organisationnelle, le vrai peuple des milieux défavorisés n'a rien à protéger, car il connaît la répression quotidiennement dans sa forme sociale, économique et politique la plus brutale.

Compte tenu de la cruauté d'une vieille dictature âgée de vingt-neuf ans à l'époque, personne ne peut s'attendre à sa capitulation vis-à-vis des gestes symboliques, des actions qui peuvent être rapidement contrôlées ou maîtrisées. Et pourtant, ce sont ces petites actions qui deviennent incontrôlables quand la cause devient progressivement commune et l'adversaire devient l'ennemi de tous ceux qui aspirent à la démocratie et au respect des droits de la personne. Un homme, surtout lorsqu'il est qualifié d'opposant («il est communiste»), est un homme à abattre. Les lois, le jugement ou la raison sont absents dans l'Haïti duvaliériste. Le pays devient un enfer où quiconque ose s'exprimer prend la route du cimetière. Dans ce contexte, une conscience politique se construit, une identité se développe pour qu'elle devienne, en 1986, une bombe sociale difficile à neutraliser. Dans ces conflits de nature politique, la

revendication de démocratie constitue le vecteur par lequel des révoltes collectives se déroulent. Les acteurs sociaux veulent instaurer une société ouverte qui accepte le débat politique. L'exigence de liberté est au cœur des mobilisations populaires. La population est en rupture totale avec la dictature et le totalitarisme comme pratiques politiques. Quand ce peuple attaque le gouvernement de Jean-Claude Duvalier, c'est le symbole d'un pouvoir absolu qu'il disqualifie. La chute de la dictature en 1986 ouvre la voie à une série de luttes pour la construction démocratique. Par le vote de la constitution de 1987 et la participation aux élections du 16 décembre 1990, des acteurs témoignent de leur volonté d'instaurer une société démocratique où la participation et l'alternance politique en constituent sa norme principale. Le registre politique de la conscience collective des exclus était déterminant dans le déploiement des mobilisations populaires dans cette conjoncture.

Faut-il voir dans ce «mouvement» la seule force redoutable vis-à-vis de laquelle la dictature duvaliériste a cédé? Ne faut-il pas ouvrir le champ afin de saisir d'autres facteurs externes qui ont précipité l'effondrement du régime? Le départ du dictateur et de ses principaux lieutenants a été soigneusement préparé par les États-Unis qui disposent d'un avion militaire et de la France qui lui donne l'hospitalité? Quels sont les enjeux et les raisons derrière ce «secours» calculé?

Il semble que le «mouvement populaire» des années 1980 bénéficie d'un processus mental et affectif, c'est-à-dire, une prédisposition des groupes et des individus à agir en fonction d'une nouvelle pensée et d'un nouveau cadre motivationnel. Ne pouvons-nous pas identifier l'Église catholique dans ses activités auprès des jeunes, à travers les petits comités ecclésiaux de base ou la théologie de la libération, comme ancrage idéologique qui dirige l'action?

#### 4. 3 Les facteurs idéologiques et le registre culturel

Il est incontestable qu'à partir des années 1980 on observe une grande crise institutionnelle en Haïti. Les outils de propagande de la dictature (la radio d'État en particulier) sont en perte de terrain dans les milieux populaires et ne peuvent plus jouer leur rôle de manipulation. De nouveaux espaces alternatifs participent à la production d'une pensée nouvelle faisant appel à l'engagement pour le changement social. Cette pensée alternative constitue un des facteurs idéologiques du "mouvement" en créant la cohésion des acteurs. Comment ce processus compte-t-il dans la préparation du «mouvement populaire» des années 1980? Bien avant les années 1980, certains éléments militants communistes travaillent dans la clandestinité en vue de favoriser une prise de conscience collective pour la libération du pays de la tyrannie duvaliériste. Cependant, nous avons très peu de données pour étayer cette information. La lutte progressiste n'était pas totalement disparue sur le terrain politique. Or, ces types d'activités avaient une très faible influence en termes de sensibilisation de masse. Il faut attendre l'Église catholique avec sa troupe de religieux et d'animateurs, armée de la théologie de la libération, qui détient une présence au niveau national, pour réussir une sensibilisation à si grande échelle à travers les communautés de base, les rencontres, lors des différents symposiums, et d'autres canaux tels que la Radio Soleil et les journaux édités en créole comme *Bòn nouvèl* ou Bonne nouvelle.

Les TKL ou petits comités ecclésiastiques de base participent activement à la sensibilisation et à la conscientisation des catégories sociales marginalisées de la paysannerie et des quartiers populaires. Leurs principales activités sont la liturgie et les discussions autour des questions sociales et du partage d'informations diffusées sur les ondes de la Radio Soleil et le journal *Bòn nouvèl*. Ils ouvraient leurs activités aux personnes victimes des injustices. De plus en plus, les TKL se donnent une

mission politique et idéologique. Ils sont très efficaces dans le travail de sensibilisation parce qu'ils entretiennent une proximité avec le peuple. La théologie de la libération constitue l'ancrage idéologique des TKL. Dans de nombreuses mobilisations au cours de la période, les manifestants parodient des passages bibliques et reprennent les messages des prêtres. Dans certaines situations, ils utilisent des versets bibliques pour critiquer le régime en place.

A l'occasion de l'année de la jeunesse en 1985, l'Église catholique favorise plusieurs initiatives de mobilisation et de sensibilisation à l'intention des jeunes chrétiens. On se rappelle des thèmes des symposiums de 1985 : «Nous les jeunes, nous sommes venus, nous avons vu, nous avons cru»; et en 1986 : «Nous les jeunes, continuons, ensemble, avec Jésus-Christ, à construire notre foi, notre Église et notre société». Ces thématiques se trouvent très liées au thème proposé à l'intention de la jeunesse mondiale : «développement, participation et paix». Les jeunes commencent à s'organiser et deviennent de plus en plus critiques à l'égard du chômage, de la dépendance nationale, et particulièrement contre l'abattage des porcs indigènes. Le travail de sensibilisation au niveau de la jeunesse a été un coup dur pour le dictateur qui défend toujours son pouvoir au nom de la jeunesse. Il s'amusait de répéter : «la jeunesse au pouvoir».

La visite du Pape Jean-Paul II vient encourager le militantisme religieux et donne une certaine crédibilité au camp contestataire de l'Église catholique. Le slogan lancé par le dignitaire : «Il faut que quelque chose change ici» traduit non seulement l'engagement officiel de l'institution mais aussi l'appel à la solidarité et à la mobilisation. Le peuple a décodé ces messages dans ses propres intérêts. En d'autres termes, il a compris que la rupture de l'Église catholique avec le gouvernement était réelle. Dans l'éveil d'une conscience collective, il ne faut pas oublier que la Radio Soleil, la voix de l'Église catholique qui diffuse au niveau national parce qu'elle est

relayée dans le Nord par la voix de l'Ave Maria et dans le Sud par la Radio «mains-contrées», elle apporte une nouvelle culture au peuple, qui est tenu informé. Tout le monde veut savoir ce qui se passe.

Le thème du changement prédomine. Le peuple semble posséder de nouveaux espoirs, de nouveaux repères, de nouvelles perspectives qui s'opposent à ceux véhiculés par les institutions conventionnelles. Ce nouveau cadre change l'imaginaire collectif. Et de plus en plus, de nouvelles opportunités politiques apparaissent et rendent possible un certain processus de maturation et d'autonomisation des acteurs par rapport à l'Église catholique même. Au cours de la transition démocratique, d'autres structures ou entités sociales vont participer à la production de nouvelles valeurs. Par exemple, nous pouvons identifier la création de nouvelles organisations partout dans le pays. Des comités de quartiers, des associations de femmes, des organisations d'anciens combattants politiques, des organisations de défense des droits de la personne et des clubs littéraires pullulent. Ces groupes populaires, issus des éléments des *ti legliz* et des jeunes des bidonvilles, viennent radicaliser au fur et à mesure les révoltes collectives. Les militants mettent sur pied des regroupements d'organisation, des plate-formes en vue de renforcer la résistance et la mobilisation, car si Duvalier a disparu, ses sbires et sympathisants restent toujours actifs.

La réussite d'un tel dispositif idéologique est le résultat de ce que nous pouvons appeler une révolution culturelle au sein de l'Église catholique qui accepte d'intégrer certains éléments de la culture populaire. L'utilisation du créole, du tambour et de certains rites du vaudou dans les cérémonies religieuses est un tournant dans l'histoire du catholicisme en Haïti. La théologie de la libération est un facteur de cohésion réconciliant l'Église catholique et les pauvres en se servant des racines culturelles de ces derniers. Dans cette perspective, la religion et la langue participent comme facteurs idéologiques à travers lesquels, les nouvelles idées de changement se

véhiculent. En d'autres termes, le créole et le vaudou sont à la fois des revendications culturelles du peuple et des facteurs idéologiques par lesquels le travail de sensibilisation de masse a pu donner des résultats politiques importants. Il y a lieu de parler d'alliance entre l'élite et les masses dans la mesure où le créole est accepté comme langue officielle de la contestation. Dans cette optique, le «mouvement populaire haïtien» des années 1980 possède une forte portée culturelle et idéologique.

Nous voici donc arrivé à la fin du quatrième chapitre de notre mémoire où nous avons pris le défi de relire les données extraites de notre corpus d'auteurs (chapitre deux et trois) à la lumière des concepts liés à l'analyse des mouvements sociaux que sont l'action collective et les cycles de protestations se manifestant dans les facteurs structurels, précipitants et idéologiques ; ainsi que les concepts de registre de la conscience collective dans les trois zones sociale, culturelle et morale et politique. Cet effort synthétique et analytique avait pour but de rendre plus intelligible la période de mobilisation visée par notre mémoire



## CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans ce mémoire, nous avons réalisé dans un premier temps une étude des principaux ouvrages permettant de comprendre le «mouvement populaire haïtien» des années 1980. Nous nous sommes fixé pour objectifs d'effectuer une synthèse de la revue de la littérature portant sur cette période et d'autre part, de dégager à travers cette analyse documentaire des principes d'intelligibilité. A un second niveau, à la lumière des concepts de Tarrow et de Wieviorka, action collective et cycle de protestations ainsi que registre de la conscience collective. Nous avons dans un dernier chapitre analytique ré-interprété les données et analyses des auteurs de notre corpus. Ces concepts ont permis de mieux saisir les facteurs précipitants responsables de la présence des exclus sur la scène politique dans les années 1980, les contraintes pesant sur la dictature qui ne recourt pas à l'extrême violence en vue de faire échec aux mobilisations qui conduisent à la fuite du dictateur et enfin les obstacles à l'instauration de la démocratie dans le pays.

Au terme de ce mémoire, et en réponse à nos questions, nous concluons que le «mouvement populaire» se comprend bien à partir des concepts retenus dont l'action collective. Le cycle de protestations et d'actions collectives ouvert à partir des facteurs structurels, activé par l'enzyme des conditions d'opportunité politique et facilité par un travail idéologique, exige l'ouverture pure et simple des canaux de participation politique, bref l'accès au système de prise de décision politique par des moyens pacifistes, non conventionnels et un répertoire d'actions ingénieuses. Ce cycle de protestations est déclenché par des acteurs qui disposent de peu de ressources (organisation, idéologie). Des foules immenses de 10.000, 20.000 et jusqu'à 100.000 personnes faiblement soudées expriment avec détermination leur désaccord avec le régime.

Ce présent travail sur le «mouvement populaire haïtien» n'a fait qu'initier une étude de la mémoire collective, une revue sélective de la littérature et une synthèse interprétative. Il est souhaité que d'autres chercheurs intéressés à cette problématique viennent combler les lacunes, particulièrement les limitations d'ordre méthodologique qui ne sont pas minces, car nous n'avons pas pu exploiter toute la documentation existante sur Haïti et le «mouvement» par le fait que beaucoup des ouvrages importants ne sont disponibles qu'en langue étrangère dont l'anglais et l'espagnol. De plus, les mobilisations spécifiques de plusieurs catégories d'acteurs, tels que les jeunes et les femmes sont brièvement touchées par les auteurs alors qu'elles pourraient faire l'objet de nouvelles études. D'autres récits historiques plus approfondis que le nôtre et d'autres études empiriques sur les projets politiques de chaque «mouvement» ou cycle de luttes sont à encourager afin de procurer de meilleures perspectives analytiques du «mouvement populaire» en Haïti. Selon nous, il est à la fois une urgence et un défi de penser à la relance de la lutte pour le changement dans la société haïtienne actuelle, car les luttes populaires des années 1980 n'ont pas réussi à instaurer un régime démocratique stable. Il y a certes, des percées politiques mais elles sont non achevées et seuls les acteurs sociaux peuvent les prolonger.

## BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Aktouf, Omar. 1987. *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations* : Une introduction à la démarche classique et une critique, Sillery. Presses de l'Université du Québec, 213 p.
- Angers, Maurice. 1992. *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Montréal, Centre Éducatif et Culturel Inc., 365 p.
- Ans, André Marcel d'. 1987. *Haïti : Paysage et société*. Paris, Éditions Kathala, 337 p.
- Bardin, Laurence. 1977. *L'analyse de contenu*. Paris, Presses universitaires de France, 233 p.
- Barros, Jacques. 1984. *Haïti, de 1804 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 486 p.
- Bernadin, Ernst A. 1993. *L'espace rural haïtien : bilan de 40 ans d'exécution des programmes nationaux et internationaux de développement (1950-1990)*. Paris, L'Harmattan, 407 p.
- Bien-Aimé, Paul-Antoine. 1991. "*Le mouvement du 7 février 1986 en Haïti : une analyse en termes d'action collective*". Mémoire de Maîtrise, Département de Sociologie, Montréal, Université de Montréal, 118 p.
- Combessie, Jean-Claude. 2003. *La méthode en sociologie*. 4<sup>ème</sup> édition, Paris, La Découverte, 124 p.
- Corten, André. 2001. *Misère, religion et politique en Haïti : Diabolisation et mal politique*. Paris. Karthala, 245 p.

- Corten, André. 1989. *L'État faible : Haïti et la République dominicaine*. Montréal, CIDIHCA, 255 p.
- Délice, Wista. 2003. «*Portée politique de l'action des organisations de la société civile : le cas haïtien*». Mémoire de maîtrise, École de Travail social, Montréal, Université du Québec à Montréal, 86 p.
- Delince, Kern. 1993. *Les forces politiques en Haïti: manuel d'histoire contemporaine*. Paris, Ed. Karthala, 323 p.
- di Chiara, Catherine Eve. 1988. *Le Dossier Haïti : Un pays en péril*. Paris, Éditions Tallandier, 481 p.
- Doura, Fred. 2001. *Économie haïtienne : dépendance, crises et développement*. Montréal, Les éditions DAMI, 347 p.
- Etienne, Sauveur Pierre. 1999. *Haïti : Misère de la démocratie*. Paris, L'Harmattan, 285 p.
- Etienne, Sauveur Pierre. 1997. *Haïti : l'invasion des ONG*. Montréal, CIDIHCA, 327 p.
- Fillieule, Ollivier et Cécile Péchu. 1993. *Lutter ensemble : Les théories de l'action collectives*. Paris, L'Harmattan, 221 p.
- Fillieule, Ollivier (dir. pub). 1993. *Sociologie de la protestation : Les formes de l'action collective dans la France contemporaine*. Paris, L'Harmattan, 288p.
- Grawitz, Madeleine. 1979. *Méthodes des sciences sociales*. Quatrième édition, Paris, DALLOZ, 1102 p.
- Guibert, Joël et Guy Jumel. 1997. *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*. Paris, Armand Colin, 216 p.

- Hector, Cary. 1991. *Une quête du politique : Essais sur Haïti*. Montréal, Éd. du CIDIHCA, 259 p.
- Honorat, Jean-Jacques. 1991. «Droits de l'Homme et Transitions Démocratiques». In *Haïti et l'Après-Duvalier : Continuités et ruptures*, sous la dir. de Cary Hector et Hérard Jadotte, Montréal, CIDIHCA, p. 29-47.
- Hurbon, Laënnec. 1979. *Culture et dictature en Haïti*. Paris, L'Harmattan, 207 p.
- Hurbon, Laënnec. 2004. *Religions et lien social : L'Église et l'État moderne en Haïti*. Paris, Éd. du CERF, 317 p.
- Jacques, Jean Fritz. 2003. *Le régime politique haïtien (L'État oligarchique : 1930-1986)*. Montréal (Québec), Éd. Oracle, 329 p.
- Coradin, Jean, D. 1987. *Histoire diplomatique d'Haïti (1804-1843)*. Tome premier : La reconnaissance de l'indépendance, Port-au-Prince, Éditions des Antilles, 346 p.
- Jean, Jean-Claude et Marc Maeschalck. 1999. *Transition politique en Haïti : Radiographie du pouvoir Lavalas*. Montréal, L'Harmattan Inc. 206 p.
- Mirville, Jean Fritz. 1994. *Dictature, finances publiques et sous-développement (le cas d'Haïti 1968-1986)*, Mémoire de maîtrise, Science politique Montréal, Université du Québec à Montréal, 157 p.
- Joseph, Jean-Serge et Éternel Victor. 1988. *Haïti en péril*. Montréal, Éd. Kauss, 126 p.
- Labelle, Micheline. 1988. «Les revendications «noires» dans le mouvement 1946». In *Pouvoir noir en Haïti : L'explosion de 1946*. Sous la dir. de Frantz Voltaire, Montréal, CIDIHCA, p. 133-154.

- Labelle, Micheline. 1978. *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 393 p.
- Lafargue, Jérôme. 1998. *La protestation collective*. Sous la dir. de François de Singly, Paris, Éditions Armand Colin, 128 p.
- Lionet, Christian. 1992. *Haïti : L'année Aristide*. Paris, L'Harmattan, 463 p.
- Magloire, Eddy. 1999. «Les problèmes de passage de l'État-macoute à la démocratie en Haïti (1986-1990) : essai de Sciences Politiques sur les incertitudes de la voie haïtienne de sortie de dictature». In *En grandissant sous Duvalier : l'agonie d'un État-nation*, sous la dir. de Frantz-Antoine Leconte, France, Figeac, Collections marrons du savoir, pp. 265-314.
- Melluci, Alberto. 1991. «Qu'y a-t-il de nouveau dans les nouveaux mouvements sociaux». In *La recomposition du politique*. Sous la dir. de Louis Maheu et Arnaud Sales, Paris, Éditions l'Harmattan, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 129-162.
- Melluci, Alberto. 1983. «Mouvements sociaux, mouvements post-politiques». *Mouvements alternatifs et crise de l'État*. *Revue Internationale d'Action Communautaire*, 10/50 (Automne), p. 13-30.
- Midy, Franklin. 1991. «Il faut que ça change!» : «l'imaginaire en liberté». In *Haïti et l'Après-Duvalier : Continuités et ruptures*, sous la dir. de Cary Hector et Hérard Jadotte, Montréal, CIDIHCA, p. 75-98.
- Midy, Franklin. 1991. «Le mouvement social haïtien pour le changement : les ONG haïtiennes et l'aide canadienne». In *Coopération Internationale : nouveaux défis. Nouvelles pratiques sociales*, sous la dir. de Lucie Fréchette, Sillery, Presses de l'Université du Québec, volume 4, numéro 1 (Printemps), p. 65-96.
- Midy, Franklin. 1993. «Changement et transition». In *La République haïtienne: État des lieux et perspectives*, sous la dir. de Gérard Barthélemy et Christian Girault, Paris, Éditions Karthala, p. 195-212.

- Moïse, Claude. 1994. *Une constitution dans la tourmente : le nouveau régime politique haïtien et la crise nationale (1987-1993)*. Montréal, Éd. Images, 196 p.
- Moïse, Claude. 1997. *Constitutions et luttes de pouvoir en Haïti*. Tome premier (1804-1915) : Les faillites des classes dirigeantes, Montréal, CIDIHCA, 339 p.
- Moïse, Claude, et Émile Ollivier 1992. *Repenser Haïti: Grandeur et misère d'un mouvement démocratique*. Montréal, Éditions du CIDIHCA, 254 p.
- Nérestant, Micial. 1994. *Religions et politique en Haïti*. Paris, Éd. Karthala, 285 p.
- Neveu, Érik. 2002. *La sociologie des mouvements sociaux*. Paris, La Découverte, 124 p.
- Noirel, Gérard. 2006. *Introduction à la socio-histoire*. Paris, La Découverte, 121p.
- Pierre-Charles, Gérard. 2000. *Haïti : jamais, jamais plus*. CRESFED, Port-au-Prince, 215 p.
- Pierre-Charles, Gérard. 1973. *Radiographie d'une dictature : Haïti et Duvalier*. Éd. Nouvelle optique, Montréal, 205 p.
- Quivy, Raymond et Campenhout Van Luc. 1988. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris, Dunod, 271 p.
- Roussel, Jones A. 2000. *Méthodes de recherche en sciences humaines*. Traduction et adaptation de la deuxième édition américaine par Nathalie Burnay et Olivier Servais, Paris, Bruxelles, De Boeck université, 332 p.
- Sabourin, Paul. 2003. «L'analyse de contenu». In *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*. Sous la dir. de Benoît Gauthier, Sainte-Foy (Qc), 4<sup>ème</sup> édition, Presses de l'Université du Québec, p. 357-385.

- Saint-Gérard, Yves. 2004. *Haïti: 1804-2004 : entre mythes et réalités*. Paris, Éd. du Félin, 268 p.
- Samedy, Jean-Baptiste Mario. 2002. *De la démocratie en Haïti*. Ottawa, New York, Legas, 279 p.
- Smarth, Luc. 1998. *Les organisations populaires en Haïti : une étude exploratoire de la zone métropolitaine de Port-au-Prince*. Port-au-Prince, CRESDIP (Centre de Recherches Sociales et de Diffusion Populaire), CIDIHCA, 141 p.
- Tarrow, Sydney. 1989. *Struggle, Politics and Reforms : Collective Action, Social Movements, and Cycle of Protest*. Center for International Studies, Ithaca, Cornell University.
- Tilly, Charles. 1981. «The web of Contention in Eighteenth-Century Cities». In L. Tilly and Charles Tilly (eds), *Class Conflict and Collective Action*, Beverly Hills, Sage Publication, p. 27-51.
- Touraine, Alain. 1978. *La voix et le regard*. Paris, Éditions du Seuil, 309 p.
- Trouillot, Michel-Rolph. 1993. «État et Duvaliérisme». In *La République haïtienne : État des lieux et perspectives*. Sous la dir. de Gérard Barthélemy et Christian Girault, Paris, Karthala, p.189-195
- Voltaire, Frantz (dir. pub.). 1988. *Pouvoir noir en Haïti : L'explosion de 1946*. Montréal, CIDIHCA, 393 p.
- Wieviorka, Michel. 1995. «La démocratie comme état de grâce». In *Quand les dictatures se fissurent : Résistances civiles à l'Est et au Sud*. Paris, Desclée de Brouwer, p. 227-239.